

la terre

DE CHEZ NOUS

LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Port payé à Québec

VOL. XLVIII — No 17 Montréal, 22 juin 1977

DOSSIER

Comme le maïs
LE MIL A AUS

Dossier spécial: le mil et l'azote *pages centrales*



Le nouveau projet de Loi sur les abattoirs *pages 5-6-10*

Feu vert à l'Office de commercialisation du poulet *page 5*

Photo Office national du film



L'opinion rurale

Les jeunes éleveurs au Québec

Plusieurs personnes ont depuis quelques semaines concerté leurs efforts pour mettre sur pied un comité qui a pour but de relancer le mouvement des Jeunes Éleveurs.

Le Comité demande aux clubs de jeunes ruraux de se fixer comme objectif de former une élite en élevage de bovins pour combler une lacune qu'a laissée la disparition des Écoles Moyennes d'Agriculture et des Cercles de Jeunes Agriculteurs.

Les membres du Comité provincial des Jeunes Éleveurs sont M.M. Pierre Léonard et Gérard Drouin du Comité conjoint des Races Laitières du Québec, Clément Plante et Guy Blanchet du Ministère de l'Agriculture et Normand Fontaine et Martial Pélipin de l'Association des Cercles d'Amélioration du Bétail du Québec.

Le Comité Provincial des Jeunes Éleveurs a l'intention d'offrir une possibilité d'affiliation aux clubs de jeunes existant par l'entremise de leaders régionaux. L'appellation leader est consacrée à des éleveurs, des agronomes ou autres qui suivent de près les activités des Clubs de Jeunes Éleveurs.

Aux Clubs affiliés, le Comité offrira un programme d'activités, un guide du jeune éleveur, de l'information technique, des activités ou concours provinciaux et possiblement une assistance technique.

Le Comité provincial des Jeunes Éleveurs souhaite ardemment la collaboration des Cercles d'Amélioration du Bétail, des clubs d'élevage et des Sociétés d'Amélioration du Bétail afin qu'il puisse en faire la diffusion auprès des Clubs des Jeunes Éleveurs de leur région.

L'on espère que le travail de recherche ou de création des Clubs de Jeunes Éleveurs et leur affiliation sera facilité par la collaboration des Cercles d'amélioration du bétail.

Nous espérons que la formation de ce Conseil provincial permettra dès le mois

de novembre, l'affiliation des Cercles déjà existants au Québec et le début d'une année d'activités intenses pour les jeunes éleveurs.

**Le Comité des
Jeunes Éleveurs du Québec
Bernard Moreau, Membre Ad hoc.**

En réponse à la révolte de M. Armand Miller

Pour répondre à une lettre signée Armand Miller, dans un précédent numéro de la TCN, je dirais que la question du marché libre pour les quotas de lait in-

dustriel fait couler beaucoup d'encre actuellement. Cela tient au fait que les règlements existants ne font certes pas l'unanimité au sein des producteurs. Ces règlements ne s'inscrivent pas dans la ligne de pensée du marché libre à l'intérieur duquel sont habitués d'oeuvrer les Nord-Américains.

De crainte que la spéculation s'installe si on laisse prévaloir les règles du marché libre, la Fédération cherche à maintenir son contrôle sur le transfert des quotas entre ses membres. Ce contrôle a d'ailleurs été maintenu en assemblée générale annuelle par un vote expéditif couvrant en même temps deux propositions et sanctionnant de ce fait l'idée amenée de l'avant par la Fédération provinciale.

De l'avis de plusieurs producteurs, les règlements actuels briment les intérêts des producteurs; même s'il est vrai que le retour au marché libre hausserait à court terme les coûts de production. Ces producteurs croient que cela sera moins grave cependant que les torts à long terme que la situation actuelle peut causer par l'impossibilité de s'organiser en face de laquelle sont actuellement placés les producteurs.

Après information, il semble que ce soit pour défendre ces principes que les

administrateurs du syndicat de St-Jean-Valleyfield et leur délégué substitut à l'assemblée générale annuelle se sont battus, et ce, après avoir reçu un mandat clair de leurs membres en assemblée régionale. Il en était de même des producteurs de Nicolet.

Dans ce contexte, vous manquez sûrement d'objectivité et vous êtes très mesquin en accusant personnellement l'un de ces administrateurs (plutôt que ses idées) qui défend ouvertement, et ce après avoir été dûment mandaté, des principes valables, en vous basant uniquement sur le fait que cet administrateur fait encan quelques jours plus tard. Vous ne connaissez pas plus que moi ses raisons.

**Jean-Luc Leclair
Notre-Dame du Bon Conseil
Cité Drummond**

**Brevets d'invention
Marques de Commerce
ROBIC, ROBIC
ET ASSOCIÉS**

2100 DRUMMOND
MONTRÉAL, H3G 1X5 TÉL.: 288-2152

Pourquoi la lessive Gillett?

Parce que c'est le seul désinfectant dont vous avez besoin.

C'est efficace:

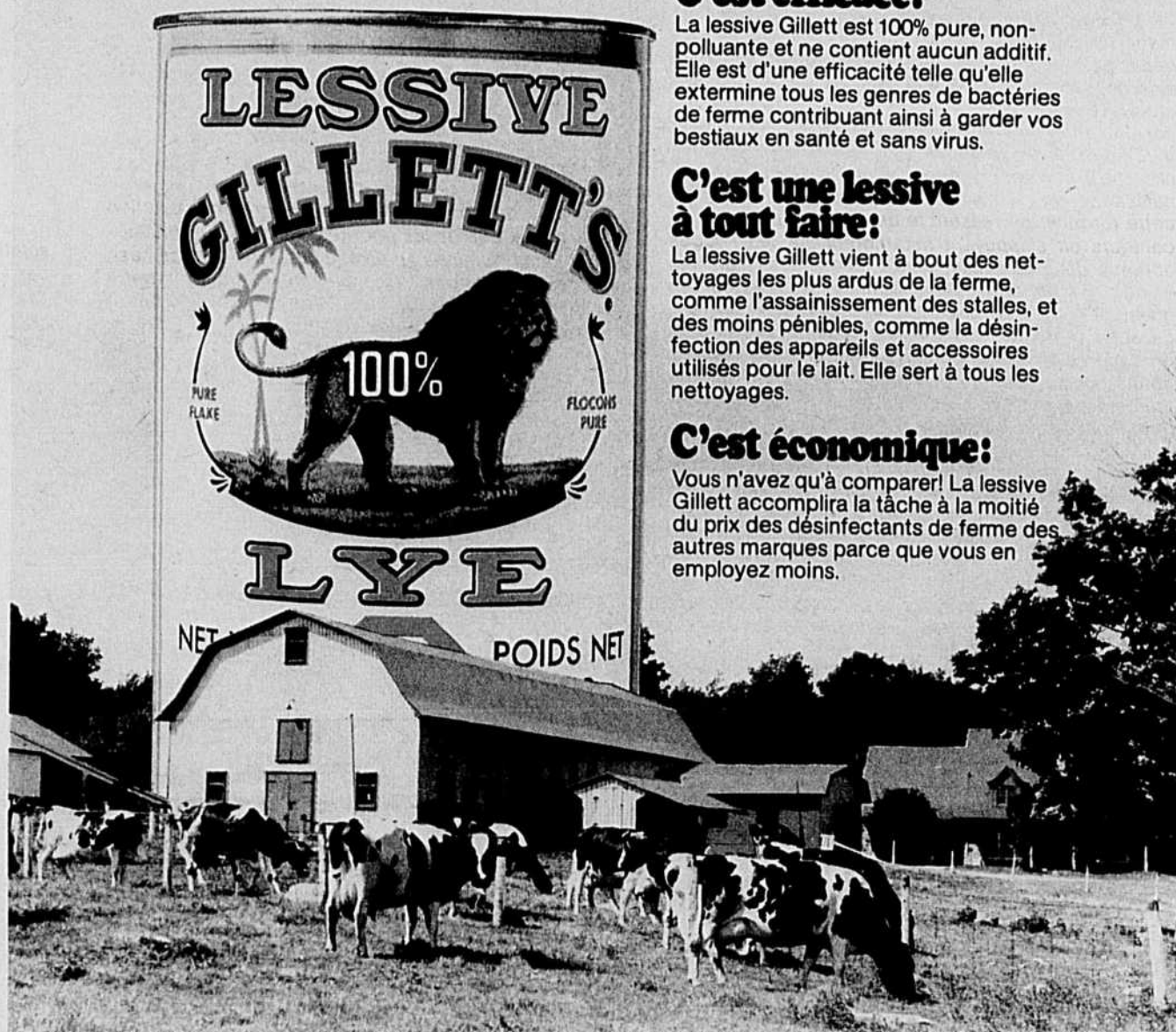
La lessive Gillett est 100% pure, non-polluante et ne contient aucun additif. Elle est d'une efficacité telle qu'elle exterminera tous les genres de bactéries de ferme contribuant ainsi à garder vos bestiaux en santé et sans virus.

C'est une lessive à tout faire:

La lessive Gillett vient à bout des nettoyages les plus ardues de la ferme, comme l'assainissement des stalles, et des moins pénibles, comme la désinfection des appareils et accessoires utilisés pour le lait. Elle sert à tous les nettoyages.

C'est économique:

Vous n'avez qu'à comparer! La lessive Gillett accomplira la tâche à la moitié du prix des désinfectants de ferme des autres marques parce que vous en employez moins.



**LESSIVE
GILLETT'S**

**Produit
à tout faire.
Efficace.
Economique.**

EN VOICI LA PREUVE: Demandez votre brochure gratuite de LA LESSIVE À LA FERME. Elle vous apprendra comment bénéficier le plus possible de la lessive Gillett. Vous n'en voudrez plus jamais d'autre.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE/RTE RURALE _____

PROVINCE _____ CODE _____

Adresser à: Brochure de la lessive Gillett
8500, chemin Delmeade
Montréal, Québec H4T 1L6

la Terre

Le seul hebdomadaire agricole
français d'Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

515, avenue Viger, Montréal H2L 2P2,
Tél.: (514) 288-6141

Directeur:
Jean-Marc KIROUAC

Rédacteur en chef:
Pierre COURTEAU

Rédactrice et maquettiste:
Mme Rosaline-D.-LEDOUX

Collaborateurs:
André CHARBONNEAU
Jean-Pierre GAGNON

Gérant de la publicité:
J.-V. HENRY

Représentants à Toronto:
Collin C. King & Ass. Ltd.
32 ouest, rue Front, Toronto, Ont.



Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.

Impression:

Les Presses Lithographiques 1965 Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, \$5; 2 ans, \$8; 3 ans, \$10.
Chèque ou mandat
Non responsable de l'argent.

Dépôt légal — 2e trimestre 1977
Bibliothèque nationale du Québec

Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe



Editorial

André Charbonneau

Il y a priorités et priorités

Trop avoir de priorités, c'est comme ne pas en avoir du tout: ça ne mène à rien. En faisant le bilan des résultats obtenus depuis le congrès général de l'automne dernier, les responsables de l'UPA, qui participaient récemment aux journées d'étude préparatoires du prochain congrès, se sont aperçus que leur centrale ne pouvait pas faire la lutte au oiseau migrateur, s'occuper de l'entretien des voies ferrées et, en même temps, planifier l'avenir, mettre en place de nouveaux plans conjoints ou régler la question des deux laits.

Vient un temps où il faut savoir choisir son terrain d'action. À Drummondville, les responsables de l'UPA ont donc cherché à mieux cerner les priorités. Il semble que l'on puisse ramener celles-ci à trois: 1- la mise en place de nouveaux plans conjoints, 2- l'élaboration d'une politique de zonage et d'aménagement à base régionale, 3- la précision de certains "idéaux" (type d'agriculteurs à promouvoir, attitude face à l'intégration, etc).

La première s'impose vu qu'on n'a pas mis en place un seul nouveau plan conjoint depuis des années. Les succès récents commandent une révision de la stratégie. Certes, il ne s'agit pas de remettre en cause le principe selon lequel les plans conjoints doivent demeurer aux mains des producteurs mais plutôt d'explorer de nouvelles avenues pour y parvenir. On a constaté d'une part une certaine méconnaissance des caractéristiques fondamentales de cette formule: on ressent le besoin d'en préciser les contours en s'appuyant notamment sur les succès obtenus dans le passé, plutôt qu'en ressassant les erreurs de parcours. Deuxièmement, on remet en question l'opportunité de vouloir tout prévoir d'avance et on se demande s'il ne serait pas préférable de procéder d'avantage par étapes. Enfin, on voudrait donner une tournure plus réaliste aux objectifs: financement des démarches, modes de pression, personnel disponible, etc.

La seconde priorité tient aux circonstances. On sait que le gouvernement du Québec s'apprête à

légiférer en matière de zonage et d'aménagement et on croit que l'UPA devrait élaborer sa propre politique avant de s'en faire imposer une. On note à ce propos que l'UPA ne manque pas d'expérience dans ce domaine et qu'il faudrait savoir profiter des réalisations des fédérations régionales. Dans l'ensemble, on favorise d'ailleurs nettement une approche régionale de la question, laquelle doit être axée sur des perspectives de développement et non sur le simple maintien du statu-quo.

La troisième priorité va dans le sens des préoccupations du dernier congrès général qui avait finalement débouché sur la création d'un comité d'orientation. On ignore pour l'instant dans quelle mesure le prochain congrès pourra tirer profit des conclusions de ce comité, mais on ressent le besoin de ne pas s'arrêter en chemin. On a renoncé à obtenir des précisions à l'intérieur même de la loi des producteurs agricoles (statut du producteur) et on demande plutôt que chaque spécialité et chaque région se donne pour tâche de mieux cerner la réalité et de mieux expliciter leurs positions: qu'est-ce qu'une entreprise moyenne rentable et humainement exploitable (conditions de travail?) pour ou contre l'intégration? la place respective du syndicalisme, de la coopération et des plans conjoints? la valeur des quotas? pour ou contre le gigantisme? etc.

Tout cela est fort bien dans la mesure où les responsables de l'UPA sont ainsi parvenus à donner un peu plus de cohérence à leur programme d'action et à mieux cerner les priorités. Reste à voir maintenant si les réunions au niveau des syndicats de base et des fédérations régionales maintiendront cette tendance à l'épuration ou si elles contribueront à un nouvel éparpillement des volontés. Pour ma part, je crois que ce dernier risque est grand car, le grand problème de fond a à peine été effleuré: j'entends parler de l'UPA elle-même.

Les milieux agricoles souffrent présentement d'une fâcheuse tendance à l'irresponsabilité. On délègue les problèmes, on ne les assume pas. On cher-

che des responsables, (c'est-à-dire bien souvent un coupable) plutôt que de prendre ses responsabilités. On est prêt à compromettre le voisin (le zonage chez lui, mais pas chez moi) mais on se garde bien de se compromettre soi-même (sauvez-nous des multinationales mais demandez-nous pas de les boycotter). Pour \$50 par année, on exige tous les services, sans se demander quel service on pourrait se rendre soi-même.

Ceci étant vrai au niveau des individus transparaît au niveau des institutions. Les fédérations se renvoient la balle. On reproche aux gouvernements ou à la centrale de n'avoir pas de solutions miracles à des problèmes qu'on entretient par son inertie. Au moment où chaque niveau de l'UPA s'apprête à voter des "résolutions", il serait temps de retrouver le sens premier de ce mot: "décision volontaire, arrêtée après délibération et avec l'intention de s'y tenir".

Ainsi conçue, toute résolution engage d'abord celui qui l'adopte. En conséquence, face à tout problème, la première question que toute assemblée devrait se poser, c'est: que ferons-nous ensemble pour le régler? Après seulement, elle est en droit de chercher une collaboration extérieure. Si tel était le cas, on ne retrouverait pas un tel embouteillage des problèmes aux niveaux supérieurs de l'organisation agricole. La plupart des solutions s'élaboreraient à la base et c'est à ce niveau que les décisions se prendraient d'abord.

L'UPA est en train de devenir un cimetière de "résolutions" et de "bonnes intentions". Pour renverser cette tendance, il faudrait donc procéder à un sérieux examen de conscience. Si les "responsables" agissent si souvent en queue de veau et s'éparpillent de façon inefficace dans tant de directions, c'est que le tri des résolutions n'a pas été fait à la base par ceux qui devraient se révéler les vrais "responsables". L'engorgement des priorités n'a pas d'autres explications. Les vraies priorités de la centrale, ce devrait être ce qui reste quand chacun a pris ses responsabilités.

Les journaux agricoles

L'agriculteur d'aujourd'hui n'aurait jamais l'idée d'utiliser du tabac du diable pour dératiser son exploitation.

Pourtant, c'était la méthode de piégeage dernier cri utilisée il y a 100 ans. En effet, Le journal d'Agriculture, organe officiel d'agriculture de la province de Québec, conseillait la méthode suivante à ses lecteurs, en juillet 1877:

"Chassez les rats du fond des tasseries au moyen de quelques pieds de tabac du diable étendus ci-et-là dans le fond des tasseries. On dit ce remède infallible."

La même année, un journal agricole de langue anglaise, le Farmer's Advocate, publiait un éditorial sur l'incidence défavorable du bas prix du blé sur les profits des exploitants agricoles. Une autre chronique annonçait le croisement de bisons et de vaches laitières, la création d'un nouveau fourrage appelé cousoude rugueuse et l'engraissement des porcs au trèfle.

Il est intéressant de comparer l'information agricole d'aujourd'hui

avec celle que contenaient les périodiques canadiens d'antan. De fait, ils ont suivi le développement agricole du pays et nous fournissent de nombreuses précisions sur l'histoire économique et sociale de ce milieu.

Le Glaneur est le plus vieux journal agricole d'intérêt général connu; sa première impression remonte à 1836 à Saint-Charles (Qué.). On pouvait y lire des articles sur l'industrie, la littérature et les sciences tout comme sur l'agriculture. Ce journal visait principalement à aider les agriculteurs en leur décrivant de nouvelles techniques.

Comme la plupart des premiers journaux agricoles, Le Glaneur a cessé de paraître un an après sa création. Un autre journal, le Canadian Quarterly Agricultural and Industrial Magazine, vit le jour en 1838 à Montréal, mais disparut après seulement deux numéros. Un des premiers périodiques du Haut-Canada fut le British American Cultivator, fondé en 1842.

Nombre d'autres journaux ont tenté leur chance, particulièrement à

Montréal et à Toronto. La plupart d'entre eux ont d'abord reproduit des articles de publications européennes, puis américaines et, à la longue, ont ajouté de plus en plus d'information sur l'agriculture canadienne. En plus de conseiller les agriculteurs, les journaux contenaient habituellement des chroniques horticoles et domestiques, des pages féminines, une section jeunesse et des séries de "sciencefiction".

Nombre de ces journaux pionniers n'ont pas survécu; les autres ont souvent changé d'éditeurs et de nom. Heureusement, plus d'une initiative locale s'est transformée en un périodique à grand tirage.

Le Family Herald et le Farmer's Advocate figurent parmi les plus populaires et ont survécu à tous les autres. Le Farmer's Advocate a été imprimé de 1866 à 1965 à London (Ont.). Quant au Family Herald, sa publication par le Montreal Star s'étend de 1870 à 1968.

Le plus ancien journal agricole d'intérêt général encore publié est le

Country Guide de Winnipeg (Man.). Il a paru pour la première fois sous ce nom en 1908, et c'est en 1936 qu'il a fusionné avec le Nor-west Farmer qui avait vu le jour en 1882. La première parution du Maritime Farmer et du Cooperative Dairyman remonte à 1895, celle du Country Life de Colombie-Britannique, à 1915, celle du Bulletin des agriculteurs, à 1918, et celle de La Terre de chez nous, à 1929.

La bibliothèque du ministère de l'Agriculture à Ottawa possède la plus importante collection de publications agricoles au Canada. Selon M. M.J. Schryer, bibliothécaire, le Ministère a dans ses dossiers plus de 80% des anciens périodiques agricoles. Le ministère de l'Agriculture est l'un des plus anciens ministères du gouvernement, et quoique la bibliothèque n'ait été constituée qu'en 1910, certains fonctionnaires s'étaient abonnés à ces premiers journaux et en avaient collectionné les numéros. De plus, la bibliothèque du Ministère s'est procuré les volumes qui lui manquaient lorsqu'ils étaient disponibles.



Thème 1978 du Mérite forestier: l'aménagement d'une érablière

C'est sur l'aménagement d'une érablière et au niveau de tout le Québec que portera, en 1978, le concours du Mérite forestier, annonce le ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Yves Bérubé.

Pourront participer à cette épreuve les propriétaires d'au moins 25 acres (10.1 hectares) qui exploitent leur érablière en vue de la production de sève.

On sait que depuis deux ans, d'importants changements ont été apportés au concours dans le but d'accroître l'intérêt des propriétaires forestiers et de les encourager à la sylviculture. Afin de rendre la compétition plus intéressante et de marquer, de façon particulière, les mérites des lauréats, on a modifié la répartition, le nombre et la valeur des prix qui totalisent près de \$11,000.

Le concours se déroule au niveau de la province selon un thème qui change à tous les ans. Par le passé, le Québec

était en cinq régions que les juges du ministère parcouraient à raison d'une par année. Le jugement portait sur la sylviculture en général.

Cet été, c'est-à-dire pour le concours 1977, selon la nouvelle formule, le concours porte sur l'entretien des plantations de plus de dix ans. Quelque 90 participants sont déjà inscrits. Deux ingénieurs forestiers du service de l'Aide à la Forêt privée, MM. Onil Demers et Maurice Chartré, visiteront bientôt les vieilles plantations des concurrents qui auront survécu à la première élimination, au niveau des régions. Cette première ronde vient de débiter au niveau régional. Les représentants du secteur Forêt privée dans les régions visitent actuellement les concurrents de leur secteur et doivent remettre, d'ici la mi-juillet, un rapport des meilleurs participants. Seuls ces derniers recevront la visite des juges Demers et Chartré.



Comment détruire les mauvaises herbes (3)

par Jean-Paul Campagna
Ing. f., Ph. D., Berthierville

II. Herbicides

1) Simazine

Aux doses recommandées, la simazine procure un contrôle prolongé des plantes annuelles et vivaces à feuilles larges et étroites et a très peu de chances d'endommager les arbres.

La simazine fait partie du groupe des herbicides connus sous le nom de triazines. Ce groupe d'herbicide tue les plantes en enrayant la photosynthèse, une étape essentielle à la croissance de la plante. La simazine pénètre dans les plants par l'absorption des racines et a peu ou pas de pénétration foliaire.

Au printemps, l'application de la simazine peut se faire avant la plantation, au moment de la plantation ou dans les deux premières semaines qui suivent l'ouverture des bourgeons. La simazine, appliquée à l'automne, assure une répression des mauvaises herbes au printemps suivant. L'application la plus habituelle est faite au printemps avant que les mauvaises herbes commencent à pousser. On ne peut faire deux applications consécutives, soit à l'automne d'une année et au printemps de l'année suivante, étant donné le danger d'accumulation dans le sol.

La simazine peut être obtenue sous forme de poudre mouillable (Princep 80W, Simaprim 80W), ou sous forme granulaire (Princep 4G).

2) Atrazine

L'atrazine est un autre produit du groupe des triazines. Étant donné son action rapide, cet herbicide tue certaines mauvaises herbes non contrôlées par la simazine et nécessite aussi une quantité moindre de produit. Toutefois son action résiduelle est moins longue que la simazine. Le chiendent et plusieurs herbes à feuilles larges sont mieux contrôlés par l'atrazine. D'autre part, elle semble moins efficace contre certaines herbes annuelles. L'atrazine est absorbée par les racines et le feuillage, quoique l'absorption foliaire soit minime dans certains cas. La tolérance des conifères à l'atrazine n'est pas aussi grande qu'à la simazine.

L'atrazine doit donc être appliquée soit avant la plantation, soit au moment de la plantation, ou après la plantation mais avant que les bourgeons soient débouffés.

L'atrazine enraie aussi la photosynthèse et peut aussi avoir d'autres effets secondaires.

L'atrazine peut être obtenue sous forme de poudre mouillable (AAtrex 80W).

3) Ekko

C'est un mélange commercial de simazine (40%) et d'atrazine (40%). Son action est rapide grâce à l'atrazine qu'il contient et se prolonge durant le reste de la saison grâce à la simazine. Ce produit semble combiner les propriétés avantageuses des deux herbicides qui le composent sans augmenter les effets néfastes possibles. Ce mélange peut aussi être vendu sous le nom d'Eramox 80W.

4) Amitrole

L'amitrole est un herbicide efficace contre plusieurs variétés de mauvaises herbes à feuilles larges et graminées vivaces. L'amitrole est absorbé lentement par la plante et entre dans le système circulatoire de la plante. Il enraie la formation de la chlorophylle et la croissance à partir de nouveaux bourgeons. Dans certains cas, il doit être combiné à un produit résiduel tel que la simazine pour obtenir un effet prolongé.

L'amitrole est très utile pour un traitement de pré-plantation. Une application en automne, d'amitrole seul ou en combinaison avec simazine ne cause aucun dommage aux jeunes semis plantés au printemps suivant. L'application peut aussi être faite juste avant la plantation, mais il peut y avoir risque de quelques dommages aux sapins et aux pins, car ces essences sont sensibles à l'amitrole qui pourrait être absorbé par les racines. Si une application est faite dans une plantation déjà établie, il est nécessaire pour toutes les essences autres que les épinettes de diriger les jets de façon à éviter de toucher le feuillage.

L'amitrole peut être trouvé dans le commerce sous les noms d'amitrole, weedazole, amino-triazole. L'amitrole-T, une formule liquide contenant de l'amitrole et du

thiocyanate d'ammonium, est plus efficace contre certaines mauvaises herbes que l'amitrole seul. Il est vendu sous le nom d'amitrole-T ou de Cytrol-amitrole-T.

5) Amizine

L'amizine est un mélange commercial d'amitrole et de simazine. Il peut être employé avantageusement avant ou après la plantation aux taux recommandés. Avant la plantation il ne cause aucun dommage aux jeunes semis. Lorsque l'application est faite dans une plantation déjà établie, il est nécessaire pour toutes les essences autres que les épinettes de diriger les jets de façon à éviter de toucher le feuillage.

6) Paraquat

Le paraquat est essentiellement un herbicide de contact. Toutefois il devient inactif dès qu'il entre en contact avec le sol. Lors des journées ensoleillées, l'effet du paraquat se fait sentir en moins de quelques heures après le traitement.

Le paraquat peut être utilisé efficacement en combinaison avec un herbicide résiduel comme la simazine. Le paraquat seul ou en mélange (paraquat et simazine), utilisé dès le début de la végétation au printemps permet, quelques jours après le traitement, d'identifier les bandes destinées à la plantation. Il est utilisé principalement sur les superficies où la population de mauvaises herbes est déjà dense.

Appliqué avant la plantation le paraquat ne cause pas de dommage aux semis. Par contre si le paraquat seul ou le mélange paraquat-simazine est utilisé dans une plantation déjà établie, les jets doivent être dirigés de façon à ce que la bouillie de pulvérisation ne touche aucunement le feuillage des plants. De plus toute application de paraquat doit être faite avec des appareils à basse pression afin d'éviter d'endommager les cultures avoisinantes. L'utilisateur doit utiliser une eau propre car la présence de particules de terre le rend complètement inactif.

Le paraquat est un herbicide toxique. L'utilisateur doit donc prendre les précautions nécessaires afin d'éviter toute absorption par le toucher ou la respiration.

Le paraquat est vendu commercialement sous le nom de gramoxone.

.... QUANTITÉS D'HERBICIDES À UTILISER

A — Simazine, Atrazine

Espacement en pieds entre les plants d'une rangée	Quantité d'herbicide par 1,000 plants			
	Traitement de bandes de deux pieds de largeur		Traitement de parcelles de deux pieds X deux pieds	
	Sapin baumier	Autres essences	Sapin baumier	Autres essences
	lb	lb	lb	lb
Princep 4G				
5	23 à 35	12 à 17	9.0 à 14	4.5 à 7.0
6	27 à 40	13 à 20	" "	" "
7	32 à 48	16 à 24	" "	" "
Princep 80 (Simaprim 80W)				
5	1.4 à 1.8	0.7 à 0.9	0.5 à 0.7	0.25 à 0.35
6	1.6 à 2.2	0.8 à 1.1	" "	" "
7	1.9 à 2.6	0.9 à 1.3	" "	" "
Ekko 80W (Eramox 80W)				
5	1.4 à 1.8	0.7 à 0.9	0.5 à 0.7	0.25 à 0.35
6	1.6 à 2.2	0.8 à 1.1	" "	" "
7	1.9 à 2.6	0.9 à 1.3	" "	" "
Débit: 40 gallons/acre traitée				
Nombre de plants à l'acre selon leur espacement				
Entre les rangées		Entre les plants		
5 pi.	X	5 pi.	1,700 plants à l'acre	
6 pi.	X	6 pi.	1,200 plants à l'acre	
7 pi.	X	7 pi.	890 plants à l'acre	

(à suivre)

Les petits abattoirs sont regroupés pour défendre leurs intérêts

Récemment, l'Association pour la Conservation des Petits Abattoirs du Québec tenait son assemblée générale. Plus de 400 personnes étaient présentes dont plusieurs représentants du peuple et le secrétaire particulier du ministre de l'Agriculture, Me Firmin Bernatchez.

Les abatteurs étaient généralement mécontents des exigences gouvernementales surtout après que l'attitude des fonctionnaires leur fut expliquée par leur procureur, Me Raymond Carrier. Il a donc été résolu que désormais les portes de leurs entreprises resteraient fermées aux inspecteurs. Il a

même si les grandeurs des différents locaux ne correspondent pas exactement aux exigences de nos fonctionnaires.

Nous voulons l'inspection "ante" et "post mortem". S'il y a lieu d'une deuxième inspection, elle devra se faire dans les deux jours qui suivront le jour d'abattage. Une entente avec les abatteurs pourrait faciliter l'inspection rotative. Le tout pourrait être fait par le médecin-vétérinaire de l'endroit où l'abattage se fait. À partir du moment où la carcasse a reçu son inspection totale et son estampillage, nous exigeons pour la survie de l'abatteur de continuer le commerce de viande en gros et ce, sans que l'abattoir se conforme aux dernières exigences des fonctionnaires qui veulent nous enlever ce commerce au profit du "Trust" de la viande.

Sur 300 abatteurs présentement qui abattent dans le boeuf de 5 à 50 têtes par semaine, soit une moyenne de 6000 à 8000 têtes de boeuf par semaine, sans compter le porc, le veau et les moutons, ce serait un désastre pour l'agriculture si l'on fermait cette petite industrie qui dessert pratiquement chacun des comtés ruraux de la province, et aussi, pour l'abattage de ses propres animaux, soit pour la vente ou sa propre consommation. Nous comptons sur notre députation pour les subventions à obtenir pour les constructions neuves et les rénovations, sans oublier l'indemnisation à ceux qui auront décidé de discontinuer. Ceux qui résident dans les comtés ruraux ainsi que le député élu dans chacun de ces comtés savent très bien que la disparition d'un petit abattoir est un désastre pour l'ensemble des agriculteurs et des consommateurs qui habitent ces mêmes régions. Une forte clientèle des résidents des villes viennent s'approvisionner dans nos plans, ce qui active beaucoup la commercialisation de la viande élevée par les producteurs du Québec.

Si nos représentants qui ont été élus par le peuple décident de prendre les directives de certains fonctionnaires incompetents en la matière et qui sont de mauvaise foi parce que leur grand désir est la fermeture de ces entreprises et ce, depuis l'automne 1975, alors, nos représentants auront agi contre nous.

"Communiqué de
l'Association des petits abattoirs

M. Jean Genest, nouveau président de l'Ordre des Agronomes du Québec

Lors du congrès annuel de l'Ordre des Agronomes tenu à St-Hyacinthe la semaine dernière, on a élu un nouveau président: M. Jean Genest, directeur de la Ferme Expérimentale de Deschambault. Il remplace à ce poste M. André Cloutier, démissionnaire.



vigueur son point de vue et réagira comme elle l'a toujours fait contre l'ingérence maladroite de fonctionnaires et technocrates incompetents.

À titre de renseignements aux différentes associations, soit d'agriculteurs ou consommateurs, voici ce que l'Association demande au Gouvernement qui se dit le défenseur de la petite et de la moyenne entreprise.

L'Association comprend de 300 à 400 abattoirs "PLAN B" qui opèrent présentement à la grandeur du Québec, donnent le service d'abattage aux cultivateurs et font le commerce de la viande en gros et au détail depuis toujours.

Et sur ce dernier point, nous jugeons qu'il n'y a rien à changer dans notre coutume d'opération, même si les fonctionnaires ne sont pas d'accord présentement avec nous. Nous voulons conserver un plan d'abattage à dimension convenant individuellement à chacun des besoins de chaque abatteur, ainsi que l'équipement réduit au minimum de ce que l'abatteur jugera avoir besoin. Tout abattoir qui opère présentement et qui peut simplement subir une rénovation, qu'il soit transformé,



AUX DÉLÉGUÉS DES SYNDICATS ET OFFICES DE PRODUCTEURS DE BOIS DU QUÉBEC

Prenez avis que l'assemblée annuelle de la Fédération des Producteurs de Bois du Québec sera tenue mardi et mercredi les 28 et 29 juin 1977 au Motel Alpin, 260 Boul. Rideau, Noranda.
Nous comptons sur votre présence.

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS
DE BOIS DU QUÉBEC
Hugues Belzile, secrétaire de la F.P.B.Q.



Feu vert à l'office canadien du poulet

Le Cabinet fédéral a approuvé en principe la création d'un office de commercialisation pour le poulet à griller. Cette approbation constitue la première étape de la formation de l'Office. Dès le début de la semaine prochaine, les représentants des gouvernements et des offices provinciaux se réuniront à Ottawa où ils signeront vraisemblablement l'entente qui ratifierait le projet.

L'office du poulet à griller serait ainsi le troisième à être formé au Canada après ceux des oeufs et du dindon. La Fédération des producteurs de volailles du Québec ne voit pas pour l'instant de raisons de s'opposer à l'entente car les modalités qu'elle prévoit rencontrent les désirs des producteurs québécois.

Essentiellement, la nouvelle entente devrait pourvoir au partage

de la production entre les provinces, à partir des résultats obtenus au cours des cinq dernières années, conduire à la mise au point d'un mécanisme de prix basés sur les coûts de production, confier à l'éventuel office le pouvoir d'acheter des poulets importés ou destinés à l'exportation et finalement permettre le contingentement des importations.

Le nouveau partage de la production entre les provinces accorderait au Québec la suprématie (près de 56% du contingent canadien) dans le secteur du poulet de 4 livres et plus, avec un quota de 32,450,000 livres sur un total de 58,000,000. Dans le secteur du poulet de moins de 4 livres, la part du Québec serait égale à celle de l'Ontario (38.3%), soit 206,695,000 livres sur un total de 590,000,000.



LA RÉGIE DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU QUÉBEC

AVIS

SYSTÈME COLLECTIF D'ASSURANCE DES RÉCOLTES DE GRANDE CULTURE

Conformément à l'article 28 de la Loi sur l'assurance-récolte (1974, ch. 31), avis est donné que la Régie de l'assurance-récolte du Québec a établi pour les récoltes de grande culture assurées en vertu du système collectif, les prix unitaires, les taux de cotisation et la valeur de remplacement suivants:

1— Prix unitaires:

- a) pour les plantes fourragères, à savoir le foin et le maïs à ensiler:
\$30.00 la tonne
- b) pour les céréales:
\$4.00 le 100 livres

2— Taux de cotisation:

- a) pour les plantes fourragères, à savoir le foin et le maïs à ensiler:
\$0.02 le 100 livres de lait à 3.5% de matière grasse ou \$0.0125 le \$100 de valeur assurable
\$1.00 par U.A. pour herbivores non laitiers ou \$0.0125 le \$100 de valeur assurable.
- b) pour les céréales:
\$0.015 le \$100 de valeur assurable.

N.B. Les taux de cotisation indiqués ci-dessus représentent la partie payable par l'assuré, soit 50% de la prime totale.

3— Valeur de remplacement:

Lorsque, dans une zone donnée, il y a eu une perte de foin indemnifiable, causée exclusivement par la sécheresse et produisant une rareté telle que le prix de vente du foin à la ferme dans la zone concernée dépasse le prix unitaire établi par la Régie, celle-ci pourra payer aux assurés de la zone, éligibles à une indemnité de base pour le foin, une valeur de remplacement pouvant atteindre le double du prix unitaire selon l'échelle suivante, mais sans jamais excéder le prix de vente payé pour le foin à la ferme dans cette zone, si ce prix est inférieur à celui de la valeur de remplacement indiquée ci-dessous:

Pourcentage de perte brute du foin dans la zone	Pourcentage de perte nette du foin dans la zone	Valeur de remplacement payable par tonne
25%	5%	\$35.00
30%	10%	\$40.00
35%	15%	\$45.00
40%	20%	\$50.00
45%	25%	\$55.00
50% et plus	30% et plus	\$60.00

Le Vice-président et directeur général adjoint,
Jean Blanchet

QUÉBEC, le 2 juin 1977

Une agriculture biologique tournée vers le futur et non vers le passé

"L'agriculture biologique ne doit pas être abandonnée aux mains des charlatans. Il serait temps que les gouvernements légifèrent en ce domaine de manière à imposer un code d'éthique à ceux qui prétendent la pratiquer." Telle est du moins l'opinion émise par le Dr. Hardy Vogtmann, le secrétaire général de la Fédération Internationale des Mouvements pour l'Agriculture biologique (FIMAB), lors d'une rencontre à Montréal avec certains représentants de l'UPA.

Plus que cette déclaration de principe, la démonstration, qu'il a faite des techniques utilisées en Suisse, tendait à prouver qu'il existe une forme d'agriculture biologique différente de celle que pratiquent divers amateurs. On sait que cette dernière se moque de l'expérience et des connaissances acquises et qu'elle met de l'avant une agriculture moyennageuse alors même que sa logique devrait plutôt favoriser la simple cueillette.



Celle que défend le Dr. Vogtmann, au contraire, s'appuie sur l'expérience et sur la science. Elle est tournée vers le futur et non vers le passé. Elle met en cause la façon habituelle de corriger des effets sans s'interroger sur les causes mais elle ne boude pas systématiquement les techniques modernes. Au contraire, elle tend à les perfectionner. Elle est en particulier hautement mécanisée.

A-t-on en effet profité pleinement de certaines inventions contemporaines? Par exemple, on s'est contenté d'accrocher derrière le tracteur le type de charrue qui traînait jadis le cheval ou le boeuf. L'Institut de Recherche pour l'Agriculture Biologique d'Oberwil en Suisse a examiné cette question. Avec l'aide des firmes allemandes de machinerie agricole, elle a mis au point de nouveaux instruments capables de brasser la terre de façon beaucoup plus efficace. On parvient ainsi à mieux aérer le sol et à le débarrasser des herbes et des insectes nuisibles.

Autre exemple: puisque la nature a horreur du vide, on s'emploiera à découvrir la plante "sympathique" qu'il importe de semer entre les rangs cultivés de manière à occuper l'espace que les mauvaises herbes envahiraient autrement. On cherche en somme à se servir de la nature plutôt qu'à la violenter. Ce type d'agriculture biologique tend à dépasser les rendements que donne l'agriculture traditionnelle. Il n'est pas question dans ce contexte de se satisfaire de rendements quelconques. D'où l'importance accordée à la question des fumures. On cherche évidemment à récupérer au maximum les engrais de ferme et les déchets végétaux des champs que l'on mêle et qu'on laisse fermenter par bandes le long des champs de manière à éviter les déplacements inutiles, au moment de l'épandage.

Le Dr. Vogtmann croit que l'amélioration des techniques en agriculture biologique ne suffit pas. Il ajoute qu'il est aussi important de développer de nouveaux marchés. Selon lui, des enquêtes ont révélé qu'un bon pourcentage de consommateur serait prêt à payer plus cher pour obtenir des aliments non touchés par des produits chimiques.

A.C.

La semaine agricole

Un + un égalent 7

Québec garantira la qualité de la viande

Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a déposé en Assemblée nationale le projet de loi no 43, en vertu duquel toutes les viandes servies au Québec seront l'objet d'inspections permanentes et obligeront tous les entrepreneurs en alimentation carnée à détenir un permis du ministère de l'Agriculture.

Selon les dispositions du projet de loi no 43, tous les détaillants, grossistes, y compris les restaurateurs et responsables d'institutions offrant un service de cuisine devront s'approvisionner dans des abattoirs ou ateliers de préparation des viandes possédant un permis. Cela aura pour effet, selon M. Garon, d'exclure des grands circuits de distribution de viandes non inspectées et ne portant pas l'estampille attestant leur qualité.

Ce projet de loi du ministre de l'Agriculture modifie la Loi sur les produits agricoles et aliments, mais tout se fera progressivement, a déclaré M. Garon. "La rationalisation du secteur des viandes pourra se faire par étapes, dit-il, sans aliéner les droits des personnes qui vivent de cette industrie, mais sans non plus accepter de compromis sur le principe fondamental de la protection des consommateurs."

Subsides finals accordés aux producteurs laitiers pour la campagne 1976-1977

Il y a peu de temps la Commission canadienne du lait versait aux producteurs laitiers les derniers subsides de la campagne 1976-1977. Ils s'établissent à 24 millions de dollars et comprennent les paiements de mars, de même qu'un rajustement de fin d'année de 6 millions de dollars.

Soixante mille producteurs de lait et de crème ont reçu des chèques. Dans le premier cas, ils atteignent un maximum de \$3,500, pour une moyenne de \$500. Dans le deuxième cas, le subside maximum atteint \$1,000 avec une moyenne de \$116.

Entre avril 1976 et mars 1977 les livraisons de lait de transformation et de crème ont atteint 97.4 millions de cent livres. Elles correspondent à la demande canadienne en matière grasse au cours de cette période.

Selon les données de la Commission canadienne du lait, aucun producteur n'aura payé le prélèvement de \$8.60 les cent livres pour production en sus du contingent. Tout agriculteur qui au cours de l'année s'est vu imposer un prélèvement devrait déjà avoir été remboursé. Dans le cas contraire, il devrait

communiquer avec son office provincial.

Des subsides ont été versés pour toutes les expéditions de lait et de crème intérieures au contingent. Les producteurs laitiers seraient censés avoir reçu leur chèque au plus tard le 31 mai 1977.

La fertilisation des forêts

Les premiers résultats d'une expérience de fertilisation de la forêt naturelle par voie aérienne viennent de sortir. L'augmentation de croissance est particulièrement intéressante dans le cas du pin gris où elle atteint 30%. Dans celui du sapin, elle est de 19%. Les études de rentabilité sont maintenant en cours. Il s'agit de savoir si l'augmentation de croissance justifie les déboursés encourus pour la fertilisation.

Les coûts des plantations

Le coût moyen de plantation mécanique atteint présentement \$60 à \$70 les 1 000 plants alors que celui de la plantation manuelle s'établit à \$100. On note d'autre part que 80 à 90% des arbres plantés sur des boisés privés survivent comparativement à 70 à 80% sur les terres publiques. Au niveau de la pépinière chaque plant revient à environ \$0.06 ou \$0.07.

La formation sylvicole

Le ministre des Terres et Forêts, M. Yves Bérubé, estime que le programme d'aide à la forêt privée ne se justifiera que dans la mesure où le sylviculteur deviendra autonome éventuellement. En conséquence, il conclut que le programme ne peut pas se concevoir sans un programme simultané de formation des sylviculteurs. Le ministre a donc rencontré son confrère à l'Éducation pour que, dès l'an prochain, un programme de formation soit offert dans ce secteur.

VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS ST-HYACINTHE

La vente publique des quotas de lait de consommation et de transformation pour la région de St-Hyacinthe, débutera à 13:00 heures, le 27 juin 1977, à l'Institut de Technologie Agricole, 3230, rue Sicotte, St-Hyacinthe.

VENTE PUBLIQUE DE QUOTAS ST-JEAN VALLEYFIELD

La vente publique des quotas de lait de consommation et de transformation pour la région de St-Jean Valleyfield, débutera à 13:00 heures, le 28 juin 1977, à la Salle St-Jean-Baptiste, Ste-Martine, P.Q.

PRODUCTEURS AGRICOLES ...

Vous avez besoin de main-d'oeuvre permanente ou temporaire

Vous aurez bientôt besoin de main-d'oeuvre permanente ou temporaire

NE TARDEZ PLUS!!

Appelez le S.M.A.C. de votre région (fédération régionale de l'UPA), il peut vous aider, évaluer, avec vous, vos besoins en main-d'oeuvre.

Il vous fournit des informations générales, des services, vous tient au courant de l'application de divers programmes provinciaux ou fédéraux, etc...

Voici la liste des S.M.A.C.

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

970, rue La Rivière
B.P. 601 — Rouyn
Comté Noranda J9X 4K5
(819) 762-0833

BAS-ST-LAURENT

274, rue Potvin Rimouski
Comté Rimouski G5L 5R5
(418) 723-2424

CÔTE-DU-SUD

1208 - 6e avenue
B.P. 100 La Pocatière
Comté Kamouraska G0R 1Z0
(418) 856-3044

GASPÉSIE

263 E. Boul. Perron. New-Richmond
C.P. 9 Caps-Noirs
Comté Bonaventure G0C 1C0
(418) 392-4466

LES LAURENTIDES

55, rue Grignon
B.P. 210
St-Eustache
Comté Deux-Montagnes J7R 4K6
(514) 472-0440

LA MAURICIE

93, boul. St-Louis
Cap-de-la-Madeleine
G8T 1E5
(819) 378-4033

NICOLET

79, pl. 21 mars
B.P. 99 Nicolet
Comté Nicolet J0G 1E0
(819) 293-5838

QUÉBEC Est-Nord-Ouest

1787, boul. Hamel
Ville Duberger G1N 3Z1
(418) 683-1781

QUÉBEC-Sud

318 - 27e Rue
St-Georges-est
Comté Beauce G5Y 5L1
(418) 228-5588

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

242, rue Riverin
Chicoutimi
Comté Chicoutimi G7H 1T8
(418) 549-7353

SHERBROOKE

4,300 boul. Bourque
Rock Forest
Comté Sherbrooke J0B 2J0
(819) 567-8905

ST-HYACINTHE

1775, rue des Cascades
B.P. 11 St-Hyacinthe
Comté St-Hyacinthe J2S 3J2
(514) 774-9154

ST-JEAN-VALLEYFIELD

6, rue du Moulin
B.P. 337 St-Rémi
Comté Napierville J0L 2L0
(514) 454-3996

Jamais les 60 vaches de Claude Brisson, de Ste-Barbe de Huntingdon n'auront vu autant d'enfants que pendant ce mai-juin 1977 où 1,400 écoliers de la ville de Montréal ont défilé par groupes d'environ 90, dans les allées de l'étable. C'est tout émerveillés que ces jeunes venant de classes gagnantes de l'activité d'art plastique portant sur l'industrie laitière ont pu se familiariser avec la vie sur une ferme québécoise.

La Fédération des producteurs de lait du Québec est l'inspiratrice de cette initiative nouvelle qui met pour une journée, la campagne à la portée d'un jeune citadin. Le ministère de l'Agriculture du Québec a collaboré à la réalisation de l'événement, de même que la Fédération des Agriculteurs à qui a été confiée l'organisation de cette journée.

Ce n'est pas une tâche ordinaire qu'ont entreprise Claude et Béatrice Brisson, en ouvrant grand les portes de leur maison et de leurs dépendances. "Il me faut me lever à 4h.30 pour organiser mon travail pour être fin prêt quand arrive l'autobus, vers 10 h. Nous passons toute la journée avec les enfants. Mon fils Denis m'aide à piloter un groupe, pendant que les uns visitent les étables, les autres vont dans le boisé, d'autres parcourent les champs en charrette." Claude Brisson porte bien la quarantaine, il a la physionomie ouverte de l'homme accueillant et généreux. Les enfants lui font tout de suite confiance et c'est à qui serait le plus près de cet agriculteur sympathique. Sa femme semble la débrouillardise même; quand les responsables de l'organisation lui ont parlé du projet, il a été évidemment question du ravitaillement: "Ne vous en faites pas, a-t-elle dit, je fe-

rai diner tout ce petit monde. Il n'y a pas de problème."

Une organisation parfaite

Il faut voir avec quelle précision se déroulent tous les événements de la journée. L'horaire est aussi ordonné que le sont la maison et les dépendances des Brisson. C'est une ferme modèle. Chaque chose est à

veaux-jumeaux pendant une visite. Ils ont même vu un accouplement taureau-génisse. Cela a valu aux Brisson de recevoir des dessins inédits venant des jeunes participants. "Une chance que je savais ce dont il était question, de dire Béatrice Brisson, autrement je n'aurais jamais deviné que ce dessin illustrait un accouplement."

Écoliers en visite à la ferme

Une journée de rêve à Ste-Barbe

sa place. La vaste cour de ferme s'ouvre sur les perspectives de champs vallonneux, la belle maison modernisée, loin du chemin et des granges-étables d'une ordonnance impeccable. Sitôt descendus de l'autobus, les écoliers se partagent en trois blocs d'activité. Le point principal, c'est évidemment la visite des installations laitières. M. Brisson explique ce qu'est la vache, son produit, son système biologique, sa nourriture, son habitat. On a droit à des questions aussi curieuses que celles-ci: "Le lait est-il fabriqué dans le 'bull-tank'? Faites-vous des rodéos avec votre taureau?" Questions qui prouvent bien la nécessité de telles visites.

Ce qui retient particulièrement l'attention des jeunes, ce sont les petits animaux, surtout les lapins. Un poulain est né il y a quelques semaines et il reçoit maintes caresses. Les enfants auront eu droit à un événement spectaculaire: la naissance de

La deuxième activité consiste en une promenade en charrette, visite des champs, du jardin, du boisé et de la rivière. Plusieurs sujets sont explorés tels que l'espace en milieu rural, l'irrigation des champs, les cultures. C'est à Denis, le fils aîné que revient la tâche d'accompagner les écoliers et les écolières. Il va sans dire que ces dernières trouvent l'agriculture encore plus belle quand elle leur est expliquée par un aussi gentil garçon. Les professeurs participent à la fête. Les Brisson se souviennent particulièrement de religieuses qui semblaient heureuses comme des marins en goguette et qui se balançaient les jambes hardiment assises à plat dans la charrette. C'est tout un événement qu'une journée à Ste-Barbe.

La troisième activité c'est un grand jeu, sorte de devinettes, des mots cachés un peu partout dans le boisé. Sous la direction de Normande, l'animatrice, les écoliers doivent trouver un message codé à l'aide de chiffres correspondant à la place de la lettre dans l'alphabet. Les cou-

leurs jouent elles aussi leur rôle pour amener à découvrir le texte: "Bois du lait, c'est excellent pour la santé."

Une expérience heureuse

Si cette expérience de recevoir, cinq jours par semaine, pendant un mois, des centaines d'écoliers a pu être menée à bien, c'est que tout le mécanisme était parfaitement au point. Ainsi le menu du diner avait été préparé par la diététiste attachée au Centre de la promotion de la FPLQ. C'est à belles dents que les écoliers dévorent leurs portions de viandes, légumes et yogourt. "Les opinions de ces jeunes sur la campagne ne seront plus jamais les mêmes. Il faut de plus en plus intensifier de telles rencontres. Même si cela m'a mis en retard dans quelques travaux, je suis content de l'expérience", d'avouer Claude Brisson.

Béatrice Brisson affirme elle aussi que si c'était à refaire, elle recommencerait. Aidée de sa soeur et de l'une de ses grandes filles, la préparation d'une centaine de goûters n'a pas plus l'air de la déranger que de savoir tenir en ordre parfait une aussi vaste maison. "Ce qui m'a le plus frappée dit-elle, c'est la différence entre les groupes, suivant qu'ils venaient de milieux aisés ou défavorisés". Pour la petite fille de la zone grise qui n'est jamais sortie de son quartier ou traversé l'un des ponts de l'île de Montréal, la randonnée vers Ste-Barbe à quarante milles de la grande ville, en passant par les sites magnifiques de Beauharnois, c'est une expérience unique. Pour cette enfant-là, désormais, la campagne c'est le paradis. En même temps que d'autres auront compris qu'une pinte de lait, une livre de beurre, ça prend du temps et des sous pour les produire. Ces générations seront sûrement en mesure de comprendre les besoins des agriculteurs.

Rosaline LEDOUX



Le propriétaire de la ferme Claude Brisson, l'animatrice du groupe de jeunes Normande Hébert et le fils Denis Brisson.



Un bon diner dans la cour de ferme, avec des appétits bien aiguisés.



Une magnifique leçon de choses dans un boisé bien fourni.

Photos Georges Hubert

MERCI!

aux autorités des ministères d'Agriculture et de l'Immigration pour la coopération et aux nombreux cultivateurs pour la grande hospitalité que nous avons reçue au mois de mai lors de notre visite avec les 65 clients en provenance de la Suisse.

Ils sont rentrés dans leur pays avec une impression favorable du Québec et son agriculture!

C.R. & J.J. FELLER

Agents d'Immeubles pour les Fermes
499 Radisson
Mont St-Hilaire, Qué.

(514) 464-0050

Bureau en Suisse.

Producteurs de luzerne

ENCORE UNE SEMAINE POUR VOUS INSCRIRE AUX CONCOURS

Afin d'encourager les agriculteurs à ensemer de la luzerne en suivant les techniques recommandées et pour récompenser les producteurs méritants, le Service des productions végétales et le personnel des bureaux régionaux et locaux du ministère de l'Agriculture organisent des concours régionaux de luzerne. Dernière étape de l'Opération-Luzerne, lancée il y a 5 ans, ces concours s'adressent aux producteurs de luzerne des 12 régions agricoles du Québec.

Conditions à remplir

Les propriétaires de luzernières peuvent participer aux concours s'ils répondent aux exigences suivantes:

- ensemer une superficie minimale de 7 acres d'une seule et même variété recommandée;
- ensemer en culture pure ou en mélange avec du mil ou du brome et sans plante-abri, à moins d'indication contraire par le coordonnateur;
- utiliser des variétés recommandées par le Conseil des productions végétales du Québec (CPVQ);
- respecter les techniques proposées par le CPVQ et le Service des productions végétales;
- s'inscrire à son bureau local avant le 1er juillet 1977.

Jugement

Les juges des concours visiteront les champs des agriculteurs à deux ou trois reprises au cours de la saison. L'appréciation portera alors sur l'apparence générale du champ, la densité, les mauvaises herbes, les déficiences, etc.

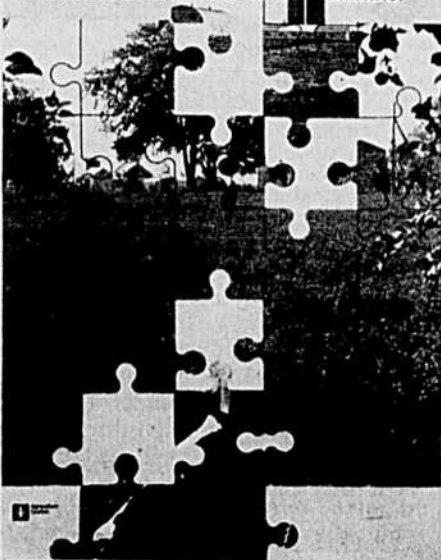
Des prix à gagner

Les participants aux concours régionaux auront la chance de remporter de nombreux prix offerts par le ministère de l'Agriculture, par les Engrais chimiques du Québec de même que par la Coopérative fédérée. Les gagnants régionaux de même que le roi de la luzerne 1977 (gagnant provincial) seront honorés lors de la journée provinciale de la luzerne qui se déroulera à la fin de la saison.

Chacun est donc invité à s'inscrire en grand nombre à ces concours, tout en se

AVEC LA LUZERNE

on dispose en quantité d'un foin de qualité, on assemble les pièces de la rentabilité!



rappelant qu'avec la luzerne, on produit en quantité un foin de qualité.

PRENEZ SOIN DE VOS ENNEMIS

QUÉBEC — Par l'intermédiaire de l'Agriculture-Québec, le comité interministériel des pesticides du Québec rappelle à la population les règles élémentaires pour une bonne utilisation des pesticides dans la lutte contre les ennemis des cultures: s'en tenir aux quantités recommandées, traiter au bon moment et prendre les précautions nécessaires lors de la manipulation d'insecticides, de fongicides ou d'herbicides.

Avant d'utiliser un pesticide, lisez l'étiquette attentivement et suivez les recommandations du manufacturier à la lettre.

N'employez pas de doses excessives et évitez les traitements superflus. À cette fin, renseignez-vous sur les ennemis à combattre: la connaissance du moment où un insecte est le plus vulnérable durant son cycle de croissance vous permettra, par exemple, d'intervenir plus efficacement.

Protégez-vous

Le port de vêtements protecteurs et de gants de caoutchouc lorsque vous manipulez des insecticides vous épargnera bien des ennuis. Évitez donc tout contact avec la peau. Considérez la direction des vents afin de ne pas respirer les émanations et les poussières de ces produits et lavez-vous soigneusement après chaque application. Abstenez-vous de fumer, de boire et de manger lors des traitements. Rappelez-vous aussi qu'on doit entreposer les pesticides dans un local bien aéré, fermé à clef et hors de la portée des enfants et des animaux.

En cas d'empoisonnement, adressez-vous immédiatement à la clinique d'urgence la plus proche de votre domicile:

QUÉBEC:
Centre régional de Toxicologie
du CHUL
2705, boulevard Laurier
Québec
Tél.: 656-8090

MONTREAL:
Hôpital Sainte-Justine
3175, Côte Sainte-Catherine
Tél.: 731-4931

ou

Montreal Children's Hospital
2300 Tupper
Tél.: 937-8511

À Marieville

LE LYS D'OR POUR LE BEURRE

Par Chantal Roy, agent d'information

QUÉBEC — Un beurrier d'expérience, M. Réal Lalonde, a vu son travail couronné de succès l'automne dernier. En effet, l'usine des Produits laitiers Marieville Ltée, où il travaille depuis 25 ans, a remporté le Lys d'Or pour la qualité exceptionnelle de son beurre. Le Lys d'Or constitue un symbole d'excellence décerné par le ministère de l'Agriculture du Québec, qui vient couronner la qualité d'un produit laitier.

L'usine de Marieville est une filiale de la compagnie Crescent, laquelle appartient à Bêatrice Foods, une multinationale dans le domaine alimentaire. La compagnie Crescent s'est portée acquéreur de l'usine de Marieville en 1951. On y produit surtout du beurre ainsi que du fromage Mozarella, cheddar et cottage. Le lait provient de quelque 250 producteurs de la région, membres de la Fédération des producteurs de lait industriel. L'entreprise livre sa production à la Compagnie Crescent à Montréal. On y effectue aussi la coupe de fromages pour certains marchés d'alimentation qui offrent à leur clientèle diverses variétés de fromage en

formats différents. L'usine de Marieville emploie 53 employés.

Des projets...

Comme dans toute entreprise prospère, on élabore des projets d'agrandissement et d'amélioration. On envisage la construction d'un laboratoire et l'engagement d'un technologiste en industrie laitière, ce qui favorisera un contrôle permanent de la qualité des produits fabriqués à l'usine. Actuellement, l'entreprise fait affaire avec un laboratoire privé de la région métropolitaine pour faire analyser sa production. On espère également



D'aspect floconneux, voici le beurre entre les opérations de barattage et de malaxage.

bientôt la fabrication de nouvelles variétés de fromages.

... et des problèmes

Le gérant de l'usine, M. Paul Martel, déplore le manque de planification dans la production de la part des fournisseurs de lait. Cette situation a pour effet d'amener à l'usine une quantité de lait de 6 à 10 fois plus grande en été qu'en hiver et de déséquilibrer la production industrielle. D'après M. Martel, la Commission canadienne du lait devrait se pencher sur la question et trouver des incitatifs qui encourageraient les agriculteurs à produire du lait de façon rationnelle toute l'année durant.

Le Lys d'Or, source de fierté pour les employés

Pour les employés des Produits laitiers Marieville Ltée, le fait d'avoir remporté le Lys d'Or constitue un honneur et un encouragement. La municipalité s'est d'ailleurs montrée consciente de l'importance de l'événement en conviant le personnel à une réception organisée pour célébrer ce succès.

À chaque année, le ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) décerne le

recherche lequel, parmi des produits de qualité, se distingue par son goût, sa saveur, sa couleur, sa texture, et c'est la compilation de ces résultats, échelonnés sur une année, qui détermine le gagnant dans chaque catégorie.



A la radio cette semaine

Agriculture
Québec

À l'émission Agro-alimentation du Québec, M. Simon Guertin, conseiller en génie rural au ministère de l'Agriculture du Québec, parlera de la nouvelle politique du drainage, le 27 juin. Le lendemain, M. Jacques Rioux, agronome au MAQ, nous entretiendra des différentes méthodes de cueillette des fraises.

Les 29 et 30 juin, M. Rodrigue Martin, du Service des productions animales au MAQ, parlera des nombreux avantages du cadran de régulation de troupeau. Et pour terminer la semaine, M. Bertrand Pelletier, médiateur de plantes en machinerie agricole, fera une mise au point sur les garanties de machines agricoles.

Concours Établissement agricole 1977

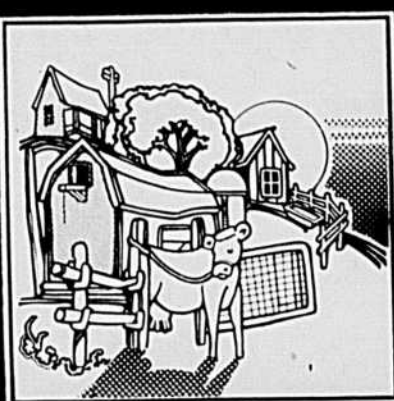
GAGNANTS DE LA CLASSE "MON DOSSIER D'ÉTABLISSEMENT"

QUÉBEC — Le Service de la relève agricole du ministère de l'Agriculture du Québec vient d'annoncer les noms des gagnants de la classe "Mon dossier d'établissement" du concours Établissement agricole 1977. La médaille d'or va à **Claudette et Réal Landry** de Plessisville, dans le comté de Mégantic (région 3), la médaille d'argent à **Francine et Jacques Lemieux** de l'Isle-Verte ouest dans le comté de Rivière-du-Loup (région 1), et la médaille de bronze à **Guy St-Jacques** d'Oka, dans le comté de Deux-Montagnes (région 10). Les lauréats se méritent aussi un prix de \$200.

Les autres finissants représentaient les régions agricoles 2, 5, 11, 7, 9, 4 et 6. **Pierre Drolet** de Saint-Raymond,

dans le comté de Portneuf, **Jacqueline et Réjean Proulx** de Lennoxville, dans le comté de Sherbrooke et **Étienne Tessier** de Sainte-Anne de la Pérade, dans le comté de Champlain recevront pour leur part, une somme de \$150. Les autres concurrents, **Michael J. Duncan** d'Orms-town, dans le comté de Châteauguay, **Monique et J.-Maurice Jeanson** de Ville-Marie, dans le comté de Témiscamingue, **Monique et Gilles Grouard** de Saint-Valère, dans le comté d'Arthabaska et **Daniel Vollerling** de Saint-Pie, dans le comté de Bagot obtiendront un prix de \$100.

Le concours demandait à ces futurs exploitants de présenter un dossier sur leur projet d'établissement agricole.



La classe
"Mon dossier d'établissement" propose au jeune en train de s'établir un travail personnel pour constituer le dossier de sa future exploitation.

Les participants au concours provincial ont d'abord remporté l'épreuve régionale ce qui leur a mérité un stage de trois semaines en France.

Situations et perspectives



Les fromages de spécialités du Québec

Au Québec, la fabrication de fromages de spécialité prend beaucoup d'importance. Elle ne se trouve plus éloignée de la production de cheddar, laquelle augmente moins rapidement. Ainsi, en 1976, le Québec a produit 5,749,000 livres de fromage cheddar, en comparaison avec 51,676,000 livres de fromage de spécialité. En 1976, d'autre part, le Québec a été le plus gros producteur canadien de fromages de spécialité, l'Ontario ayant produit 44,057,000 livres et les autres provinces réunies, 6,524,000 livres.

Ces renseignements sont tirés du bulletin trimestriel "Situations et perspectives", édition printemps, publié par le Service de la mise en marché d'Agriculture-Québec.

QUE SAVEZ-VOUS DES GARANTIES EN MACHINISME AGRICOLE?

QUÉBEC — "Cette machine, mon vendeur me l'a garantie", entend-on souvent dire. Mais parfois, on ne semble pas savoir contre quoi ni pour quoi. Les garanties liées à la machinerie agricole neuve portent souvent à confusion et dans bien des cas, causent des mésententes entre l'agriculteur, le concessionnaire (ou vendeur) et le fournisseur. Le médiateur de plaintes en machinerie agricole au ministère de l'Agriculture du Québec, M. Bertrand Pelletier, tente de jeter un peu de lumière sur la question.

Qu'est-ce qu'une garantie?

Une garantie est une assurance que le fabricant donne sur la confection de son produit. Il garantit donc une machine exempte de **tout défaut de matériel et de fabrication pour des conditions normales d'utilisation et d'entretien**. Ce qui veut dire que pour vous rembourser le coût d'une réparation, le fabricant tiendra compte de trois facteurs:

- le défaut de matériel,
- le défaut de fabrication,
- les conditions d'utilisation.

Pour toute réclamation, il faut donc garder en tête cette règle de trois...

Durée d'une garantie en machinisme agricole

En général, la garantie qui s'applique à la machine agricole neuve dure un an. Mais attention! Quelques machines saisonnières, comme celles pour les semis et les récoltes, ne sont effectivement garanties que pour la saison d'utilisation. Et il y a plusieurs exceptions dont voici quelques exemples.

— Les tracteurs:

Plusieurs formes de garantie ont pris

naissance au cours des dernières années et elles peuvent varier d'un fabricant à l'autre: de 12 mois, pièces seulement, 24 mois ou 1500 heures, pièces et main-d'œuvre. Toutefois, dans ce dernier cas, on se réfère toujours à la période qui se termine en premier (24 mois ou 1500 heures) pour clore la durée de la garantie.

— Autres produits

Quelques produits comme les alternateurs, les systèmes de traite, les systèmes d'alimentation, etc., ont une garantie qui varie d'un fabricant à l'autre de 30 jours à 1 an; parfois, seules les pièces sont couvertes et dans certains cas, la main-d'œuvre l'est aussi.

Comment s'applique une garantie?

Le concessionnaire détenteur d'une franchise pour une marque de machine est le seul autorisé à appliquer une garantie aux machines neuves de cette marque. La plupart du temps, il en honore les règles lui-même. Mais s'il doute du bien-fondé d'une réclamation, celle-ci ne mettant pas en cause un défaut de matériel, de fabrication ou les conditions d'utilisation, il consultera alors le fournisseur de cette marque pour obtenir son approbation. Après cette démarche seulement, il pourra se prononcer. Voilà pourquoi on ne peut régler sur le champ toutes les réclamations de garantie.

Restrictions

Une garantie peut contenir certaines restrictions. Par exemple, elle ne s'applique que sur les machines neuves et à l'acheteur original. Exception faite toutefois pour une machine qui aurait servi à

des fins de démonstration et pour laquelle on accorde souvent la garantie d'une neuve. Quant à la machine achetée par un deuxième utilisateur, seul le concessionnaire a le pouvoir de définir les modalités de garantie s'il y a lieu.

Le fabricant de divers accessoires tels que batteries, pneus, boyaux hydrauliques, système électrique, moteurs électriques et autres, diffère parfois de celui qui a construit la machine. Il revient donc au fabricant de ces accessoires de les garantir suivant différentes modalités.

Par ailleurs, un fournisseur de tracteur peut rendre nulle la garantie de ce dernier si on y installe un chargeur hydraulique qu'il juge incompatible avec le véhicule. En effet, les accessoires installés sur une machine agricole et qui n'ont pas été approuvés par le fournisseur, peuvent en modifier considérablement la garantie.

De plus, les dommages indirects causés par le bris d'une machine sous garantie ne sont pas couverts, qu'il s'agisse d'une perte d'huile, de récoltes, de temps, etc.

Dans le cas d'une machine protégée par une garantie, le fournisseur rembourse donc au concessionnaire le coût des pièces et, s'il y a lieu, du temps, suivant un taux précis. La garantie ne couvre toutefois pas le temps du mécanicien et le coût des voyages pour faire des réparations à domicile, ni le transport de la machine.

Les pièces neuves sont assurées pour 90 jours, mais lorsqu'elles proviennent de machines agricoles encore sous garantie, elles se trouvent alors couvertes.

Les inspections

Après une certaine période d'utilisation, les inspections de tracteur sont laissées à la discrétion du concessionnaire, à moins que spécifié autrement.

Cependant, il arrive qu'on découvre un défaut qui se répète sur toute une série de machines. Dans ce cas, le fabricant émet une politique spéciale selon les besoins de la cause. Le concessionnaire reçoit les directives appropriées et doit s'y conformer, même si les utilisateurs n'ont pas détecté ce défaut.

Travaux para-agricoles

Les machines agricoles, y compris les tracteurs, utilisées à des fins autres qu'agricoles, sont sujettes à des modifications de garantie. C'est le cas, par exemple, d'un tracteur avec chargeur employé pour l'entretien des chemins d'hiver, pour le chargement de camions, etc... Il y a donc lieu de s'assurer des

modifications qui peuvent survenir sur la garantie lorsqu'il s'agit de travail effectué en dehors de la ferme.

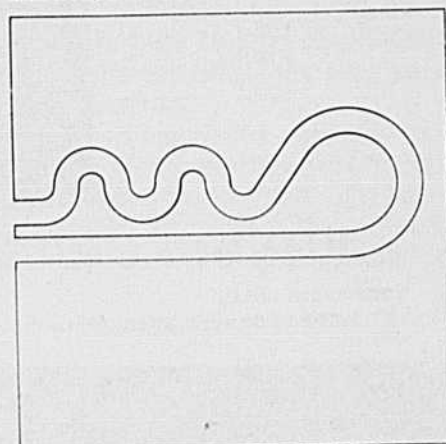
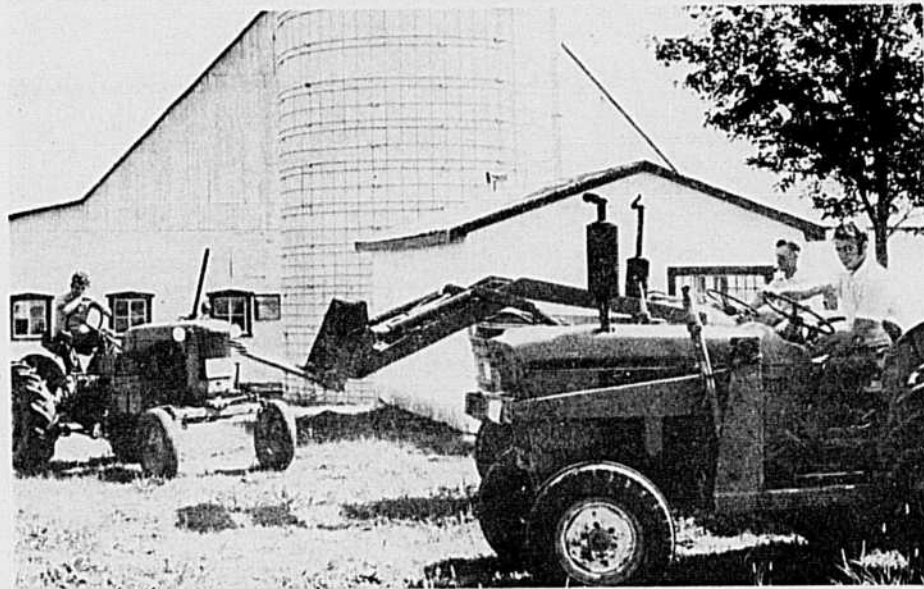
Mise en garde

Comme on l'a vu, une garantie peut varier énormément d'un fournisseur à l'autre, autant le contenu que la durée. Il faut aussi faire attention aux machines usagées achetées d'un vendeur d'occasion qui n'a pas de franchise de fournisseur. Le plus souvent, on vend ces machines de seconde main avec la mention "tel que vu", donc sans aucune espèce de garantie. Survient un trouble majeur sur la machine ainsi acquise, le client n'a pour recours que le concessionnaire dépositaire de la marque achetée et ne peut en aucune façon réclamer quoi que ce soit du fournisseur.

N'oubliez pas qu'aucune garantie verbale n'est valable. Seule la confirmation écrite peut être prise en considération.

Quelques contrats d'achat de machines agricoles donnent les détails de la garantie mais d'autres ne mentionnent rien. L'agriculteur aurait grand intérêt à exiger de son concessionnaire qu'il inscrive les modalités de la garantie sur le contrat d'achat de tout équipement. Il s'éviterait ainsi de nombreuses déceptions. Quand chacun connaît sa part de responsabilités, c'est en effet beaucoup plus facile de faire respecter les engagements du concessionnaire autorisé et accrédité lorsque advient un litige.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires à ce sujet, n'hésitez pas à consulter le médiateur de plaintes, M. Bertrand Pelletier, au Service de la construction et du machinisme agricole du MAQ, 1020 route de l'Église, 5e étage, Québec, G1V 3V9.



Tout vendeur ou fournisseur de machinerie agricole accrédité par le ministère de l'Agriculture du Québec doit posséder ce sigle placé à la vue de ses clients.

Les hommes et la politique au Québec

Une chronique de Jean-Pierre GAGNON

Le ministre de l'Agriculture, Jean Garon, a indiqué, la semaine dernière, qu'il était conscient que sa cote de popularité n'était pas la meilleure du gouvernement Lévesque. Et du même trait, il en a profité pour indiquer aux principaux intervenants du milieu agricole que ses actions entraîneraient encore un bon nombre d'insatisfaits.

Interrogé par les journalistes, alors qu'il venait de déposer en première lecture à l'Assemblée nationale le projet de loi 43, sur les petits abattoirs, le ministre Garon a commenté une fois de plus la prise de position des dirigeants de l'UPA à son endroit en expliquant "qu'il ne faudrait pas y voir plus de mal qu'il n'en existe vraiment".

"Actuellement, a-t-il poursuivi, je suis aux prises avec quatre dossiers majeurs que mon Ministère ne pourra

Garon: Un ministre pas très populaire

pas trancher sans faire un bon nombre d'insatisfaits".

Le ministre Garon faisait alors allusion aux dossiers des petits abattoirs, des plans conjoints sans référendum, de la lutte entre les coopératives et l'UPA concernant la gestion des stocks de lait industriel, et du zonage des terres agricoles.

"Chacun de ces dossiers a été suffisant pour faire tomber la tête des ministres de l'Agriculture dans le passé."

Selon le ministre, la meilleure solution pour maintenir une bonne cote de popularité serait de ne prendre aucune décision. Mais il s'y refuse, et il lui paraît évident que durant les prochains mois, il va se mettre à dos "un bon paquet de monde"...

Au sujet des petits abattoirs, la décision est prise et le projet de loi a déjà été déposé. Mais il semble bien que la contestation ne viendra pas du milieu agricole, mais plutôt des groupes voués à la protection et à la promotion des intérêts des consommateurs.

Dans ce dossier, l'approche du ministre Garon s'inscrit dans une perspective passablement différente de celle de ses prédécesseurs. En effet, le projet de loi 43 casse les dents aux règlements déposés par le ministre Drummond, en ce sens qu'il permet à certains petits abattoirs de vendre directement aux consommateurs de la viande qui n'aura pas été inspectée.

Cet avantage sera limité aux entreprises qui sont déjà en opération et on évitera qu'il se crée d'autres petits abattoirs, ou encore que les commerces existants soient vendus à de nouveaux propriétaires.

Ainsi, on tentera d'écarter la viande des petits abattoirs sans inspection des grands réseaux de distribution. Le mandat de ces petits abattoirs sera restreint au rôle de service à la clientèle rurale.

Il faut toutefois préciser que l'enquête de la CECO sur le commerce de la "charogne" avait clairement établi que les viandes de ces établissements étaient de bonne qualité. Mais la CECO avait recommandé leur disparition, craignant sans doute que leur existence présente une tentation trop forte pour des commerçants sans scrupules qui voudraient établir à nouveau le commerce de la viande avariée.

Le projet de loi 43 maintient le programme de normalisation du secteur des viandes, programme qui prévoit des compensations financières aux petites entreprises qui devront inévitablement disparaître, de même qu'une assistance financière aux entreprises qui voudraient se moderniser.

Lors de l'enquête sur la CECO, le Québec comptait 500 petits abattoirs sans système d'inspection gouvernementale. Au moment du dépôt du projet de loi 43, on en comptait encore 450, et on ne peut déterminer quand ils seront tous disparus.

Du nouveau sur la pulvérisation des vergers

Un tout nouveau bulletin technique intitulé "LE PULVÉRISATEUR DE VERGER" vient d'être publié par deux chercheurs de la Station de Recherche de St-Jean, M. Michel Lareau et Louis Coulombe. Ce bulletin, fruit d'une étude de cinq ans (1972 à 1976) entreprise à Frélichsburg, porte principalement sur les principes de pulvérisation, sur le bon fonctionnement du pulvérisateur et les méthodes à suivre pour son calibrage. Abondamment illustré de tableaux, ce bulletin technique d'une trentaine de pages passe aussi en revue toute l'information bibliographique sur le sujet.

Bulletin disponible sur demande en écrivant à:

AGRICULTURE CANADA
Station de Recherche
Case postale 457
St-Jean, Québec

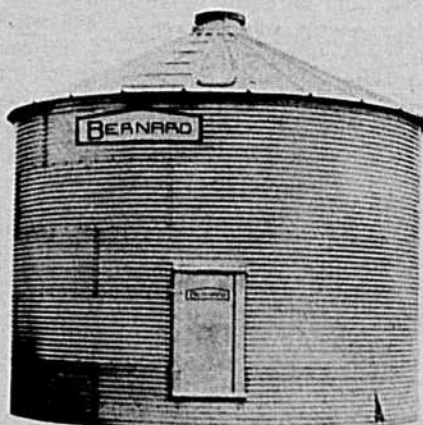
GRANDE VENTE SILO À GRAIN BERNARD

ÉQUIPEMENT STANDARD:

Échelle sur le toit — Boulons — Mastic — Couvercle d'aération — Porte sur le toit 18" x 42" — Double porte de reprise 26" x 66".

Capacité

50 T
80 T
130 T
150 T
175 T
300 T



QUANTITÉ LIMITÉE — HÂTEZ-VOUS!

Nous avons aussi:

système de ventilation, élévateur, séchoir à batch ou continu C.M.S.

OUTILLAGES MONTRÉAL CIE LTÉE

600, boul. de l'Industrie, Beloeil - Usine Batiment Bernard
20 Route Trans-Canadienne, sortie 68
Tel.: (514) 467-6554

DU NOUVEAU

Attention producteurs de pommes de terre.
Vous pouvez vous procurer vos sacs d'emballage
en 5-10-20 et 50 lb.

Deux modèles au choix: ordinaire et fenêtre.

QUALITÉ SUPÉRIEURE!
PRIX EXTRAORDINAIRE!

PAPIER
Shefford
LTÉE

840, BOUL. INDUSTRIEL
B.P. 5
GRANBY, QUÉ.
J2G 8E2

TÉL. 514-378-3993

OUI, une HERCULE à ce prix!

Capacité environ 50 #/pi²

Quantité limitée

ARCHES HERCULE GALV.

Porte 9' x 7' ovhd.

3' x 7' TÔLE DE RECOUVREMENT

AVANT: couleur
ARRIÈRE: galv.

UNE BATISSE PREFABRIQUEE EN ACIER

OUI! MAIS PAS N'IMPORTE LAQUELLE.

LARG.	LONG.	HAUT.	PRIX au pi ²	TOTAL
C 35 x	70	x 15' 0"	\$ 1.63	\$ 3995.00
C 40 x	80	x 17' 6"	\$ 1.87	\$ 5995.00
C 50 x	80	x 19' 0"	\$ 1.75	\$ 6995.00

MATERIAUX SEULEMENT F.O.B. STE-MARIE, BEAUCE
BATISSES D'ACIER HERCULE LTÉE
RTE KENNEDY TEL. QUÉBEC (418) 694-0314
STE-MARIE, B.CE TEL. (418) 387-2903-2656

DOSSIER

Comme le maïs fourrager LE MIL A AUSSI BESOIN D'AZOTE



Texte préparé par Jean Genest

Jean-Louis Dionne

Jean-Claude St-Pierre



22 JUIN 1977

Nous avons choisi de traiter de la fumure azotée du maïs et du mil dans un même article parce que, en dépit de différences extérieures très apparentes, ces espèces appartiennent à une même famille botanique et toutes deux servent à l'alimentation des bestiaux. Cependant au niveau de la ferme, le maïs bénéficie d'une attention plus grande et reçoit une quantité plus adéquate d'azote que le mil. La croyance populaire semble être que le mil profite moins bien de l'application de fertilisant azoté que le maïs.

L'azote de l'air, le réservoir le plus important d'azote pour nos fertilisants, est un gaz inerte, incolore, inodore et sans saveur. Il est un des éléments les plus répandus dans la nature et compose près de 80% de l'atmosphère terrestre. Cependant, il ne devient disponible aux plantes qu'une fois minéralisée. L'homme accomplit cette minéralisation par synthèse chimique, mais il existe aussi dans la nature différents micro-organismes capables d'utiliser l'azote atmosphérique et de la transformer en nitrates et en produits qui pourront facilement être transformés en nitrates assimilables par les plantes. De plus, la fixation de l'azote atmosphérique par les rhizobium vivant en symbiose avec les légumineuses est un phénomène bien connu.

L'azote élémentaire constitue de 1 à 4% du poids sec des plantes et se combine à d'autres éléments tels: le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et le soufre pour constituer les diverses protéines qui sont essentielles à la nutrition des hommes et des bêtes.

Le but recherché par la fumure azotée est d'améliorer le rendement et la rentabilité des cultures. Ceci peut être dit de toutes les formes de fumure, mais l'azote a des caractéristiques particulières. L'azote minéral est très mobile dans le sol et est perdu facilement par l'arrosage. En général, donc il n'y a pas avantage à appliquer de fertilisant azoté en trop grande quantité pour augmenter le niveau de fertilité général du sol et tenter d'en faire bénéficier les récoltes subséquentes. L'effet recherché par l'apport d'une fumure azotée demeure immédiat, à l'intérieur d'une saison de production. L'azote représente l'élément de fertilité le plus dispendieux mais, en revanche il est celui qui a les effets les plus spectaculaires sur le rendement des récoltes.

Les méthodes d'analyses de sol utilisées présentement ne permettent pas la formulation de recommandations adéquates de fumure azotée, et nous devons plutôt étudier la réponse individuelle de nos cultures aux applications d'azote dans les divers types de sols et sous différentes conditions climatiques.

Publié en collaboration avec le ministère de l'Agriculture du Québec

L'AZOTE ET LES RENDEMENTS D'ENSILAGE DE MAÏS

En premier lieu, examinons l'influence de la fertilisation azotée sur la production d'ensilage de maïs. Les résultats présentés au tableau 1 proviennent d'une expérience réalisée à Lennoxville de 1971 à 1974. Ils indiquent les quantités d'ensilages produits selon les différents niveaux de fumure azotée, il est à noter qu'en plus de sensibles augmentations de rendements, l'azote a permis de hausser la proportion d'épis de l'ensilage. Par contre, l'azote n'a causé aucune modification appréciable de la teneur en humidité de la récolte. Il convient de rappeler que les doses d'azote indiquées dans les différents tableaux correspondent aux quantités d'élément N appliqué, ce qui représente une fumure équivalente à 300 lb/acre de nitrate d'ammoniaque pour 100 lb/acre d'azote.



Tableau 1

EFFET DE L'AZOTE SUR LA PRODUCTION D'ENSILAGE DE MAÏS LENNOXVILLE (1971-1974)

N lb/ac	0	100	200
Matière sèche, lb/ac	9,314	13,058	14,373
Humidité, %	75.0	75.6	75.7
Épi, %	35.9	44.4	45.1
Ensilage récolté, tonnes/acre	18.6	26.8	29.6

Le tableau 1 révèle que l'effet d'un deuxième 100 lb/acre d'azote appliqué sur le maïs est beaucoup moindre que l'effet du premier. Les résultats suggèrent que les augmentations de rendement produites par l'augmentation des quantités d'azote appliqué décroissent régulièrement. Nous avons calculé l'augmentation de rendement produite par une livre d'azote à différents niveaux de fumure et sous différentes conditions de productions.

Tableau 2

AUGMENTATION DE LB DE M.S. DE MAÏS FOURRAGER PRODUITE PAR LB D'AZOTE APPLIQUÉE PAR ACRE À DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FUMURE AZOTÉE

Conditions de fertilité P K et drainage	Peuplement pl/acre	lb d'azote							
		25è	50è	75è	100è	125è	150è	175è	200è
Excellentes	17,300	17.5	15.0	12.5	10.0	7.5	5.0	2.5	—
Excellentes	26,000	33.9	28.7	23.5	18.3	13.1	7.9	2.7	—
Excellentes	52,000	37.5	32.5	27.5	22.5	17.5	12.5	7.5	2.5
Variables	26,000	27.0	22.0	17.0	12.0	7.0	2.0	—	—

Le tableau 2 indique l'effet de la 25ième, 50ième, 75ième, 100ième, etc. d'azote appliqué par acre. L'accroissement de productivité due à l'azote demeure influencée à tous les niveaux par les autres facteurs de production, climat, façons culturales, etc. Par exemple, la productivité du maïs suite à l'application d'azote s'améliore en même temps qu'on augmente le peuplement du maïs. Notons qu'au niveau de peuplement de 26,000 plants/acre de meilleures conditions de fertilité potassique et phosphatée jointes à d'excellentes conditions de drainage permettent de tirer un plus grand profit de la fertilisation azotée.



La fumure azotée optimale du maïs — ensilage

Dans le cas de l'ensilage de maïs, on peut considérer, d'après les études de coût de production de la région du Richelieu, qu'une variation dans le niveau de fertilisation azotée influence peu les autres coûts de production. Il s'agit alors de déterminer à quels niveaux de fertilisation la dernière livre d'engrais azotée rapportera suffisamment pour défrayer son coût d'achat et l'intérêt sur le déboursé supplémentaire et pour couvrir le risque de conditions adverses susceptibles d'empêcher l'azote de donner sa pleine mesure. On évalue cet élément d'incertitude aux environs de 10%. Une livre d'azote achetée à 0.23¢ devra donc rapporter 0.26¢ d'ensilage de maïs pour être rentable (0.23¢ risque et 0.07¢ intérêt). En supposant que la valeur monétaire de l'ensilage de maïs s'établisse à 0.03¢ la livre de M.S., il faudra atteindre une production de 8.7 livres de M.S. pour la dernière livre d'azote utilisée. Le tableau 2 indique la quantité optimale d'azote selon les diverses populations.

D'après les rendements observés et les quantités d'engrais azotés vendus, on peut prétendre qu'une bonne partie des agriculteurs appliquent des doses d'azote qui correspondent approximativement au niveau de fumure azotée rapporté au tableau 3. On peut à tout le moins dire que généralement la fumure azotée ne semble pas être le facteur qui retarde la progression des rendements de l'ensilage de maïs.

Tableau 3

NIVEAU DE FUMURE AZOTÉE OPTIMAL SELON LA POPULATION ET LES CONDITIONS DE FERTILITÉ ET DE DRAINAGE DU CHAMP

Conditions de fertilité P K et drainage	Peuplement pl/acre	Doses optimales d'azote lb/acre
Excellentes	17,300	113
Excellentes	26,000	146
Excellentes	52,000	169
Variables	26,000	116



Tableau 4

EFFET DE L'AZOTE SUR LE RENDEMENT EN MATIÈRE SÈCHE DU MIL (LB/AC)

Par contre, il en est tout autrement lorsque l'on considère la culture du mil. Pourtant l'augmentation de productivité due à l'azote appliqué sur le mil se compare favorablement à celle qui résulte de l'application d'azote sur le maïs.

N lb/ac	0	100	200	300
Pâturage				
Lennoxville 1966-1968	4,440	5,240	7,990	9,026
4 fauches annuelles				
Foin				
Normandin 1971-1973	4,140	6,275	6,544	—
2 fauches				
Lennoxville 1971-1973	4,500	6,925	8,250	—
2 fauches				

Les rendements de mil provenant des diverses expériences rapportées au tableau 4 correspondent assez bien avec une fumure azotée égale à 0 aux rendements moyens de foin observés dans l'ensemble du Québec. Notons que dans le cas des pâturages des augmentations de productivité persistent jusqu'au niveau de 300 livres/acre d'azote. Par contre, la fumure des prairies donne des résultats différents. À Normandin peu de production supplémentaire est enregistrée après l'application d'un premier 100 livres/acre de N tandis que les rendements issus des parcelles fertilisées à raison de 200 livres/acre à Lennoxville donne des produc-

tions de beaucoup supérieures à celles recevant 100 livres d'azote. On observe des écarts de rendement entre les stations, ces écarts sont dus aux conditions climatiques différentes qui prévalent au Lac St-Jean et dans les Cantons de l'Est. La répartition des pluies et les températures semblent plus favorables à la production herbagère dans les Cantons de l'Est où selon les statistiques agricoles, on enregistre année après année la moyenne de production herbagère la plus élevée au Québec.

Tableau 5

**RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE MIL
SELON LE NIVEAU DE FUMURE AZOTÉE
(LENNOXVILLE 1966-1968)**
lb/ac M.S.

	Coupe 1	Coupe 2	Coupe 3	Coupe 4
0	1,218	1,535	782	904
100	1,458	1,870	875	1,022
200	1,985	2,516	1,685	1,806
300	2,221	2,809	1,955	2,037

Une fumure azotée de niveau adéquat permet une répartition des rendements tout au long de la saison de végétation. Cet avantage étant surtout perçu dans le cas des pâturages, le tableau 5 indique qu'une application de 200 livres/acre d'azote peut réduire une grande partie de la variation saisonnière de production des pâturages de mil. L'égalité de la répartition des rendements n'est pas aussi

importante dans le cas de la production de foin ou d'ensilage, il convient quand même que nous avons fréquemment prélevé deux coupes de deux tonnes/acre de matière sèche de mil au cours d'une même saison à Lennoxville. À Normandin, la production de la deuxième coupe correspond normalement à 50% de la première.



Tableau 6

**AUGMENTATION DE LB DE MATIÈRE SÈCHE DE MIL PRODUIT PAR LB D'AZOTE
PAR ACRE À DIFFÉRENTS NIVEAUX DE FUMURE AZOTÉE**

	25	50	75	100	125	150	175	200
Lennoxville (foin)								
2 applications + 2 coupes	26.5	23.5	21.2	18.1	13.7	12.5	11.7	11.2
Normandin (foin)								
2 applications + 2 coupes	25.9	21.1	16.4	11.6	6.7	2.1	—	—
Lennoxville (pâturage)								
4 applications + 4 coupes	20.9	19.9	18.8	17.8	16.8	15.7	14.7	13.7

Le tableau 6 présente les augmentations de rendements de mil produites par une augmentation de fertilisation azotée de une livre à un niveau donné. Notons qu'à Lennoxville des augmentations appréciables de rendements sont observées jusqu'à des fumures équivalentes à 200 livres/acre de N. Par contre à Normandin, les augmentations de rendements cessent aux environs de 160 livres/acre de N.

Dans le cas des pâturages, les réponses aux fumures azotées inférieures à 75 livres de N/acre sont moindres que dans le cas des fauches de foin. Cependant, la production de mil par livre d'azote décline moins vite avec l'augmentation des doses à cause du plus grand fractionnement des fumures.

Comparons maintenant les données du tableau 6 à celles du tableau 2, nous

notons que la réponse du mil à la fumure azotée est du même ordre que celle du maïs et devient supérieure à des niveaux de fumure relativement élevés.

Reprenons le raisonnement appliqué dans le cas du maïs: le prix de l'azote à 0.23¢ la livre, les risques et l'intérêt à 10% chacun et l'intérêt calculé entre l'application de l'engrais et la récolte des fourrages. Établissons le prix du mil à \$50.00 la tonne ou 02.5¢ la livre. Il faut, pour atteindre une fumure optimale, récolter 10 livres de mil avec la dernière livre d'azote appliquée. Le niveau de cette fumure optimale s'établit à plus de 200 livres de N dans la région des Cantons de l'Est, tant dans le cas de la production du foin, de l'ensilage ou de pâturage, tandis que la fumure optimale du mil s'établit à 108 livres de N dans la région du Lac St-Jean.

On peut dire d'après les rendements observés chez les producteurs que ceux-ci appliquent peu ou pas d'azote sur les prairies de graminées. De plus, ils fauchent une seule fois, conséquence d'une première coupe trop tardive et d'un manque de fertilisation azotée. Les faits sont que les rendements observés dans les parcelles expérimentales de mil de Lennoxville se chiffrent à plus de 4 tonnes par acre pour les douze dernières années, alors qu'on observe des productions moyennes de 2 tonnes de foin dans les Cantons de l'Est pour la même période. Durant ce temps la moyenne provinciale demeure inférieure à 2 tonnes.

Depuis 1970, nous avons appliqué nos recommandations à l'échelle de la ferme. Les résultats sur la ferme sont les mêmes que dans les parcelles expérimentales; le mil demeure une plante à deux coupes et produit une moyenne de plus de 3 tonnes de foin par acre pourvu que l'on applique au moins 100 livres d'azote. Comme cela n'apparaissait pas encore suffisant, on a consulté un troupeau de vaches laitières dans un pâturage mil. Quatre applications de 50 livres d'azote pour un total saisonnier de 200 livres d'azote par acre ont produit une augmentation de la production laitière équivalente à 2,000 livres de lait par acre.

Pourquoi fertilise-t-on le maïs de façon adéquate et laisse-t-on le mil souffrir de la faim d'azote? Chacun d'entre vous possède sa réponse, il nous semble qu'à comparer les tableaux 1 et 3, l'azote investi dans le mil rapporte autant, sinon plus que celui appliqué à la culture du maïs. Les données qui ont soutenu notre argument réfèrent uniquement aux quantités de matière sèche produites, il ne faudrait pas ignorer non plus le boni important que représente l'accroissement de la teneur protéique du mil qui augmente avec le niveau de fumure azotée. La teneur du mil en protéine passe de 9.0 à 14.1% à la première coupe lorsque la fertilisation azotée est haussée de 0 à 200 livres d'azote par acre (tableau 7). Une telle augmentation est pratiquement absente chez le maïs fourrager.

Appliquez-vous de l'azote sur vos champs de mil en 1977?

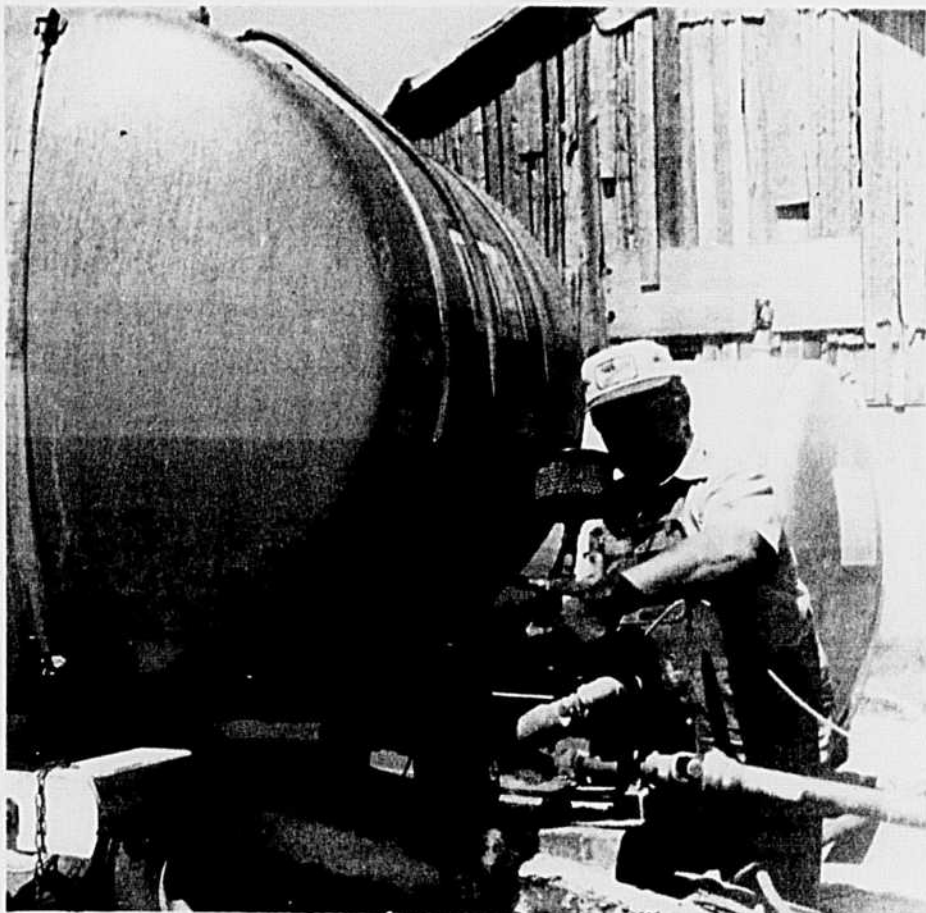


Tableau 7

TENEURS PROTÉIQUES RESPECTIVES DU MAÏS FOURRAGER ET DU MIL SELON LA FUMURE AZOTÉE

Lb d'azote par acre	MAÏS FOURRAGER (Lennoxville 71-74)	MIL (NORMANDIN 71-73)	
		Coupe 1	Coupe 2
0	6.4	9.0	12.9
100	7.3	11.2	13.2
200	7.7	14.1	14.7





LES DOUZE ÉLÉMENTS DU BUDGET¹

par Gilles Tittley

Si les dépenses, vraiment réduites au minimum et à l'essentiel, excèdent encore les revenus de la famille, il y a peut-être lieu de se poser quelques questions:

- Le père ne pourrait-il pas augmenter ses revenus par du travail supplémentaire ou en élevant son niveau d'instruction par des cours de perfectionnement?

- Sa besogne quotidienne empêche-t-elle la maman d'ajouter, ne serait-ce que quelques dollars, au revenu familial?

Si la réponse à ces deux questions ne suscite aucun espoir de solution, il reste un dernier recours: les enfants. Pourquoi les parents ne pourraient-ils pas faire appel au sens des responsabilités de leurs jeunes?

Le garçonnet qui livre les journaux ou les commandes d'épicerie, l'adolescente qui se fait *baby-sitter*, sont des aides précieuses pour leurs parents. Même si ces derniers ne retirent pas un sou de leurs activités, du moins sont-ils soulagés de certaines charges, minimales à première vue mais importantes à long terme, vis-à-vis de leurs enfants. De leur côté, les jeunes, si leurs efforts sont appréciés et discrètement encouragés, se montreront fiers d'apporter leur petite part à l'économie du foyer.

En considérant un à un les divers éléments du budget-type (celui qui rapporte les revenus du travailleur moyen aux dépenses de la famille moyenne), on constate que les montants qu'on peut leur allouer sont assez faibles. Que des restrictions s'imposent. Mais qu'il s'agit là de la seule vraie solution pour la famille décidée à régler ses problèmes d'argent.



Le logement

Vous êtes locataire. Votre logis répond-il aux besoins de votre famille? Son loyer correspond-il à vos moyens financiers?

Pour la famille moyenne, de quatre enfants, un logement de six pièces (cinq au strict minimum) est nécessaire. Si le revenu est moyen (\$160 par semaine, déductions prélevées), le choix du quartier doit entrer en ligne de compte. Règle générale, le loyer (chauffage compris) ne doit pas dépasser le revenu net hebdomadaire.

Il y a également une économie à réaliser en s'assurant, avant de louer un logement, d'une proximité raisonnable des écoles, des parcs, des magasins, de l'église... et, surtout, du lieu de travail du père.



La nourriture

Il est assez difficile de fixer le montant à allouer à la nourriture sans connaître l'occupation du père, l'âge et l'appétit des membres de la famille, l'énergie dépensée, les diètes prescrites...

Règle générale, on peut calculer \$20. par semaine par adulte (et adolescent) et \$10. par enfant. Si vous n'arrivez pas à nourrir les vôtres à ce prix, peut-être ne vérifiez-vous pas suffisamment les quantités et le coût des articles que vous achetez? Peut-être achetez-vous toujours du «tout fait» au lieu de faire du *home-made*, des conserves au lieu des légumes frais, des aliments hors-saison, des grillades au lieu des viandes qui exigent un peu de préparation...

- Vérifiez-vous l'addition de vos commandes d'épicerie?

- Incluez-vous, dans l'achat de la nourriture, celui d'articles d'utilité courante tels que cire liquide ou en pâte, crème dentifrice, rouleaux à friser, vadrouille ou balai, ruban adhésif...? Si ces articles s'achètent en même temps que la nourriture de la semaine, il faut prévoir un montant supplémentaire à ce poste du budget.

- Vous procurez-vous habituellement les produits de marques fort annoncées? Dites-vous alors que les marques les plus annoncées, les plus populaires, les mieux emballées, ne sont pas forcément les meilleures. Suivez-vous les «spéciaux»?

Ce ne sont pas ceux qui achètent la nourriture la plus coûteuse qui sont les mieux nourris. Ce qui compte, c'est de donner à sa famille une nourriture appropriée et équilibrée et d'éviter le gaspillage. Songez que les deux tiers de la population mondiale souffrent de la faim, si cela peut vous aider.



Électricité, gaz, téléphone

Là aussi, il y a une économie à faire, si vous connaissez les appareils qui consomment le plus d'électricité et les utilisez avec discernement. On sait que les appareils électriques à éléments sont d'un fonctionnement plus coûteux. Pourquoi ne pas profiter d'un four chauffé pour faire cuire plusieurs mets (chauffer le four pour y déposer trois pommes de terre ne vous semble-t-il pas un peu extravagant?). Plusieurs se plaignent du coût élevé du chauffage. Ce sont souvent les mêmes qui chauffent autant l'extérieur que l'intérieur de leur maison! Quant au téléphone, il ne constitue plus un luxe mais une nécessité, par le temps qui court.



Les assurances

L'assurance est la fortune de ceux qui n'en ont pas.

Il faut une protection pour la famille, mais pas n'importe quelle. En ce domaine, il importe de consulter des experts. On ne peut, par exemple, affecter plus de 6% d'un salaire annuel de \$8 000. à des primes d'assurance, c'est-à-dire environ \$450. par année (assurance-automobile non comprise).



Les vêtements

«On n'a pas les moyens d'acheter des vêtements de seconde qualité», me disait récemment une mère de famille dont je n'ai pu qu'admirer la sagesse.

Plus le budget est limité, plus les vêtements achetés doivent être durables, pratiques. Mieux vaut avoir une garde-robe moins garnie, mais de bonne qualité, que plusieurs vêtements qu'il faudra sans cesse renouveler. Fixez un montant pour chaque membre de la famille et procédez aux achats pour un à la fois. Est-il nécessaire de dire que le moment ou la saison importe autant que le choix même des vêtements? Tel paletot coûtera beaucoup plus cher en novembre qu'en février. De même, les vêtements achetés «en vente» pèseront-ils moins lourd sur le budget, sans pour cela être de qualité inférieure.



Transports et loisirs

Pour le travailleur moyen, les frais de transport sont assez réguliers. En faisant un budget, il verra s'il a les moyens de se procurer une voiture, compte tenu des frais que cela suppose (assurances, réparations, essence, etc., surtout s'il s'agit d'une voiture usagée). Souvent, il réalisera que la voiture ne lui est pas du tout indispensable et que s'en défaire lui permettrait d'équilibrer son budget.

Au chapitre des loisirs, il faut inclure l'emploi d'une gardienne d'enfants et les vacances. Pour la plupart des gens, les loisirs sont aussi nécessaires que le pain et l'air. Ils épargneront souvent des frais médicaux! Encore faut-il les choisir avec intelligence. Certains divertissements sont peu coûteux et profitables tout à la fois. En ce qui concerne les loisirs des petits, rappelons-nous qu'un enfant s'amuse souvent davantage avec une boîte vide qu'avec un jouet au mécanisme compliqué.



Instruction et éducation

N'oublions pas de prévoir au budget l'achat de livres, journaux, revues, disques, en plus des frais de scolarité des enfants. Ceux-ci devraient d'ailleurs commencer très tôt à administrer leur petit budget et à posséder leur compte d'épargne à la caisse scolaire.

On ne s'improvise pas éducateur. Aussi, avant même de songer à l'éducation des enfants, les parents devraient-ils s'occuper de leur propre éducation. Les cours du soir, cours académiques, cours de perfectionnement, sont faciles d'accès. Pourquoi ne pas en profiter?



Frais médicaux

Avec les mesures de sécurité sociale pour lesquelles chaque citoyen paie de ses impôts, les charges sont beaucoup moins fortes. Cependant, il reste à prévoir les frais d'urgence, les médicaments et produits pharmaceutiques non couverts par les assurances.



Église, dime, oeuvres

Nous vivons dans une communauté et devons nous sentir solidaires les uns des autres. Chacun a le devoir social d'aider ceux que la vie a moins favorisés. Les notions de charité ont évolué depuis quelques années. Il ne s'agit plus de mettre du pain sur la table du pauvre, mais plutôt de mettre en oeuvre une charité organisée qui se traduit aujourd'hui par des services dispensés surtout par des agences sociales. Il en est ainsi du soutien de la paroisse. Notre contribution étant laissée libre, que chacun prévoie un montant correspondant à ses moyens.



Dépenses du père, de la mère

Les dépenses personnelles du père (cigarettes, café, etc.) sont généralement assez régulières. La femme, elle, n'a-t-elle pas droit à un petit salaire? Est-il normal qu'elle doive toujours quêter ou «voler» dans les poches de son mari ce qu'il lui faut pour se procurer un bâton de rouge à lèvres, une paire de bas?



Imprévu

Comment indiquer des chiffres à un poste du budget qui, comme son nom l'indique, n'est pas prévu? Pour parer aux éventualités que cet élément implique (cadeaux à offrir, réparations nécessaires et inattendues, besoins nouveaux, etc.), il est à conseiller de mettre, chaque semaine, une petite somme de côté. Si l'imprévu ne se produit pas, tant mieux; l'argent qui lui aura été alloué deviendra épargne.



Dettes et épargne

Comme pour l'épargne, mieux vaut procéder à la semaine en ce qui concerne le paiement de ses dettes. N'attendez pas de posséder \$100 pour rendre leur dû à vos créanciers. Vous risqueriez d'attendre longtemps et d'impatienter ces derniers. Donnez-leur plutôt un petit montant chaque semaine, \$1 ou \$2, plutôt que d'attendre d'avoir une somme importante à leur remettre.

Plusieurs, qui ont réussi à vivre à même \$100 par semaine, continuent de se contenter de cette somme quand vient une augmentation de salaire. La différence est alors affectée à l'épargne. Ils sont rares, sans doute, ces sages, ceux qui procèdent ainsi. Pourquoi n'en augmenteriez-vous pas le nombre?

1. «L'art de dépenser» publié par la Fédération de Québec des Caisses Populaires Desjardins, Avril 1972.



Mon nez dans votre cuisine

La pomme de terre

Même si les habitudes alimentaires des Canadiens changent, la pomme de terre conserve la faveur d'à peu près toutes les familles. Frais ou transformé, ce légume fournit de la vitamine C et possède une haute valeur énergétique. Le guide alimentaire canadien recommande de consommer une portion de pommes de terre par jour.

POMMES DE TERRE ET FROMAGE AU GRATIN

- 1/2 tasse d'oignon haché
- 1/2 tasse de céleri en dés
- 1/4 tasse de piment vert, en dés
- 3 c. à table de beurre
- 2 c. à table de farine
- 1/4 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 1/2 c. à thé de moutarde sèche
- 1/4 tasse de lait
- 1 tasse (4 onces) de fromage cheddar râpé
- 4 tasses de pommes de terre cuites, en dés

- 2 c. à table de chapelure beurrée
- 6 tranches de bacon frit

Sauter oignon, céleri et piment vert dans le beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent; y incorporer farine et assaisonnements puis le lait graduellement en remuant constamment pour rendre le mélange lisse et crémeux. Ajouter le fromage en remuant jusqu'à ce qu'il soit fondu. Mélanger sauce et pommes de terre et verser dans un plat à four beurré de 1 1/2 pinte. Garnir de chapelure et dorer 30 minutes à 350°F. Parsemer de bacon au moment de servir. 6 portions.



toujours populaire

Vous connaissez 300 femmes extraordinaires?

De l'histoire inédite! Mais oui, car nous saurons bientôt qui sont ces femmes qui ont contribué au développement du Québec dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la politique, du travail, de l'agriculture et autres.

Des femmes qui n'ont jamais fait parler d'elles, des femmes ordinaires. Elles nous diront simplement comment elles ont fait pour faire progresser leur milieu.

C'est l'Association Féminine d'Éducation et d'Action Sociale (AFEAS) qui s'est chargée de cette recherche. Qui peut mieux parler des femmes que les femmes elles-mêmes?

Dès septembre 1975, près de 600 femmes du Québec entier ont fouillé les archives et rencontré les doyens de leur village. Et petit à petit, les livres et les anciens se sont souvenus. "Oui, j'me rappelle, en 1800, Mme X s'est battue pour avoir une école" ou, Mme Y a accouché toutes les femmes de la région."

Oui, nous connaissons bientôt les faits et gestes de ces femmes qui nous ont précédé et quel riche héritage elles nous ont légué. Lors des Journées d'Étude Provinciales de l'AFEAS, les responsables des commissions de recherche rurale et urbaine ont remis

plus de 300 noms et histoires de femmes.

Deux années de labeur, où de simples membres ont appris le dur métier d'historien. Heureusement, l'Association s'était assurée la collaboration de Mme Michèle Jean, historienne de très grande valeur. Elle a encouragé à poursuivre cette recherche puisque jamais rien de tel ne s'était fait au Québec.

Cet été, grâce à une subvention du Secrétariat d'État, deux étudiantes vont classer, codifier, et analyser ces dossiers de "femmes". Toutes celles qui démontreront un intérêt certain, seront répertoriées dans un volume dit "biographique" qui sera publié au cours de l'année prochaine.

Espérons que cette recherche vous donnera le goût de tenter une telle démarche dans votre milieu. Les historiens seront sûrement très heureux de l'apport d'un tel travail. Même si cette recherche ne se veut pas scientifique, elle est tout de même un jalon pour l'histoire des femmes du Québec.

Pour de plus amples informations, communiquer avec l'AFEAS de votre milieu ou tout simplement avec le Secrétariat général de l'AFEAS, 180 Dorchester est, suite 200, Montréal. Tél: (1-514-866-1813).

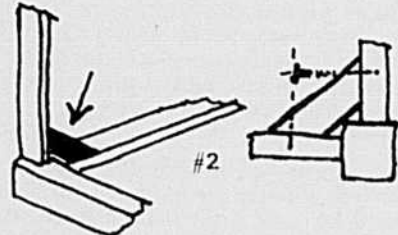
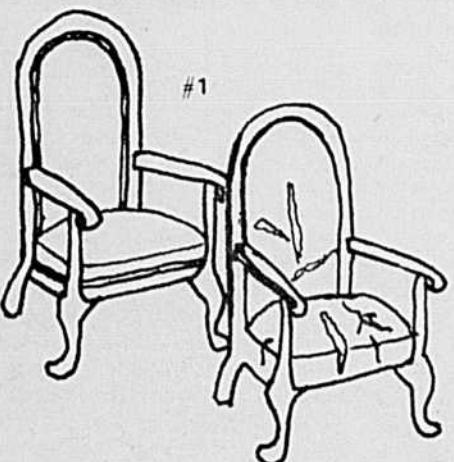
Le vieux fauteuil ainsi dégarni fait certainement voir quelques défauts jusqu'ici bien cachés. C'est le temps de corriger ces déformations amenées par l'usage.

Si le fauteuil est branlant, il faut le renforcer. On peut évidemment démonter entièrement le fauteuil et recoller efficacement les assemblages.

Il existe une autre solution, plus rapide. Pour le siège et les paters (Illustration 2) Scier, en forme de coin tronqué, un morceau de bois d'un pouce d'épaisseur de façon à pouvoir l'ajuster dans le coin relâché; sans qu'il ne paraisse. Prévoir la mise en place de deux vis soigneusement mesurées: celles-ci ne doivent pas dépasser les traverses après le serrage. Percer des avant-trous, pas trop près de l'extrémité, ceci facilite la prise de la vis.

Enduire les surfaces en contact de colle blanche et serrer les vis. Laissez sécher 12 heures, afin de ne pas solliciter les assemblages.

Pour le dossier: poser une vis de renforcement tel qu'illustré (Illustration 3). Serrer soigneusement la vis jusqu'au fond de son logement. Cette réparation sera rendue invisible, si on rebouche le trou par-dessus la tête de vis avec du bois liquide (en vente dans les quincailleries) d'un ton approprié.



et 6). S'assurer que les ressorts soient resserrés également, qu'ils ne soient pas tordus, qu'ils ne touchent ni au cadre, ni l'un à l'autre.

Les sangles: (employer les mêmes si elles sont encore solides, sinon se procurer du galon à sangle neuf chez le marchand d'articles de rembour-

Jeu de crochet

avec Angèle

Voir du neuf dans du vieux (2)

Autre solution: Les auxiliaires métalliques (Illustration 4). C'est une solution à la portée de tous. Ils se vendent sous diverses formes, et sont à prix modique. Il est évident qu'ils doivent être posés de façon discrète. Ils seront invisibles lorsque le fauteuil sera en position normale d'utilisation. Se rappeler de toujours percer un avant-trou pour que la vis prenne bien. Ceci est très important dans les bois durs.

Le crin, les ressorts et les sangles sont en mauvais état. Voici une façon de remédier à cet état de chose.

Les ressorts: Bien tendre et attacher les cordes transversales avec des brochettes, travaillant de l'avant vers l'arrière et d'un côté à l'autre. À chaque rangée de ressorts, nouer solidement chaque ressort, des deux côtés, à la corde de soutien (Illustration 5

rage. Travailler du devant vers l'arrière. Attacher les sangles ainsi: replier l'extrémité de la sangle d'environ 2 po., fixer au cadre avec 5 brochettes réparties également. Bien tendre, laisser un excédant de 2 po. à l'autre extrémité, couper, replier cet excédant et fixer de la même façon à l'autre côté du cadre.

Travaillant ensuite perpendiculairement, tisser les sangles, c'est-à-dire passer dessus, dessous et dessus encore les sangles déjà en place.

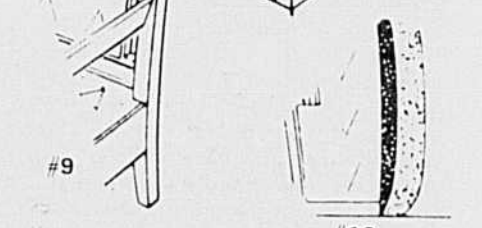
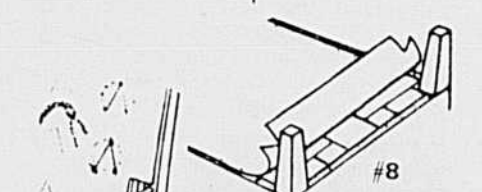
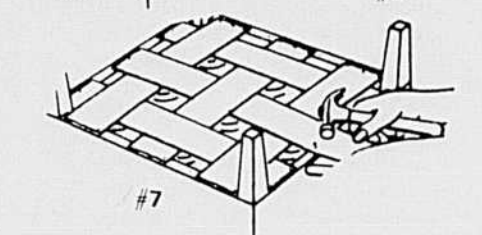
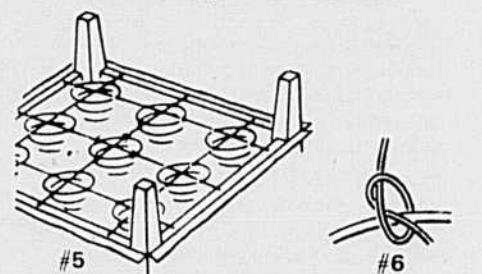
Bien fixer tel qu'indiqué précédemment (Illustration 7). Recouvrir les sangles d'une toile fine bien serrée. Bien tendre et fixer à l'aide de brochettes ou de broches (si vous avez une brocheuse d'atelier).

Le crin: Couvrir les ressorts d'une toile bien serrée. Passer ensuite des ficelles à l'aide d'une aiguille courbe

sur toute la surface, attachant la toile à chaque ressort en 3 points. (Illustration 9).

Entrecroiser des longueurs de ficelles sur toute la surface et glisser le crin animal sous celles-ci, également.

Recouvrir ensuite, le siège d'une ouate blanche assez épaisse ou de mousse synthétique. Le dossier sera recouvert d'une ouatine blanche. Tailleur la nouvelle doublure à la taille de l'ancienne. La clouer définitivement au siège et dossier, en tendant bien (Illustration 10) Ainsi préparé, le fauteuil est prêt à recevoir sa parure crochétée.





Le Courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée.

Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MARIE-JOSÉE
LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515 VIGER, MONTRÉAL H2L 2P2

"On ne peut mettre tout le monde dans le même sac..."

Q/ Je suis une étudiante de niveau universitaire, fille de cultivateur, célibataire, j'ai 22 ans. Je voudrais donner mon opinion sur le sujet soulevé par la Beauceronne, dans le courrier du 11 mai.

Les adolescents ont besoin d'information en matière de contraception, parce qu'ils sont presque adultes et en état physique d'avoir des enfants. Si les parents n'ont pas assez de sérieux ou de connaissances pour faire comprendre à leurs enfants que les pilules contraceptives dérèglent leur équilibre hormonal encore instable, il faut que quelqu'un le leur dise. C'est une raison médicale sérieuse et suffisante pour restreindre l'emploi d'anovulants chez les adolescentes. Il existe des moyens moins dangereux de prévenir les naissances et il faut les en informer.

Les belles histoires de morale religieuse, en ce qui a trait à la vie sexuelle des adolescents et à l'unité du couple n'ont aucun rapport concret avec la vie quotidienne des individus. Pensez-y. Si on manque d'amour chrétien envers son prochain c'est une réaction humaine normale et compréhensible. Personne n'est parfait, vous l'avouerez. C'est la même chose pour la vie sexuelle chez les adolescents. C'est souvent un manque de contrôle de ses impulsions dépendant de diverses circonstances. C'est aussi une réaction humaine normale et compréhensible. Les actes émotifs ou instinctifs ne sont pas raisonnés. L'enfant de deux ou trois ans qui voit arriver ses parents bien saouls manquera probablement de contrôle sur lui-même. Rendu à quinze ans, il n'y aura alors que des raisons médicales sérieuses pour le raisonner, et encore... puisque ses agissements naturels iront selon l'éducation qu'il aura reçue.

Sans vouloir tout rejeter sur le dos des parents, vous avouerez que c'est un fait. Tout le monde ne peut donc pas être mis dans le même sac. La religion ne sert pas de base dans la vie quotidienne de tout le monde, tant mieux si c'est le cas pour plusieurs encore.

Le couple où rien ne va plus ne vous dira pas qu'ils font un. Tant qu'on pense pareil, il y a une unité qui règne. Quand on ne s'entend plus, chacun cherche à défendre son identité propre, son autonomie et ses différences. Un couple est formé de deux individus différents qui s'aiment, ils ne sont pas un. Dans quelques années, j'aurai des enfants probablement, je ferai comme vous l'avez fait, j'essaierai de leur donner le bon exemple.

Céline

MARIE-JOSÉE MAUDITE SEPT FOIS

Q/ Dans le courrier du 25 mai, à une jeune fille qui signait "À la recherche du bonheur", Marie-Josée a répondu: "vous avez besoin de connaître l'amour et la sexualité..." De quel amour et de quelle sexualité, il n'y a pas de précision de donnée à ce sujet.

C'est vraiment dangereux et le signe d'une grave irresponsabilité que de donner pareille réponse. Je l'ai connu l'amour et la sexualité à 17 ans et aujourd'hui je ne suis qu'une épave de plus qui traîne sa vie. Il faut être une traînée criminelle pour donner pareil conseil. Il faut avoir un corps profané et un cœur souillé d'immondices et d'impuretés pour écrire ainsi à une jeune fille de 17 ans. Je n'aimerais pas vous rencontrer: je serais incommodée trop dangereusement par la puanteur qui doit se dégager de votre cadavre que se disputent déjà la vermine souterraine et la rage du scandale! C'est une diabolie comme vous qui m'a détruite et qui m'a enlevé toute pudeur et tout respect de moi-même. Que vous êtes méprisable! Que vous êtes maudite sept

fois! Vous me donnez envie de vomir et de vous cracher au visage! Il n'y a pas de pardon possible quand on tue ainsi l'âme de la jeunesse! J'en sais quelque chose... Je me demande pourquoi je n'ai jamais cherché à tuer celle qui m'a montré le mal!

Publiez ma lettre, ce me serait une bien douce vengeance et un avertissement pour les jeunes de se méfier des homicides de votre espèce.

Madeleine Hébert
La Pocatière

R/ On ne peut pas dire que vous me donnez le bénéfice du doute. Il faut savoir lire, pas uniquement les mots enfilés les uns à la suite des autres, mais les idées qui se cachent sous les mots.

Je veux bien répéter pour vous le paragraphe qui a suscité tant de lyrisme vengeur de votre part:

"Vous avez besoin de vous identifier à un groupe, vous avez besoin de connaître l'amour et la sexualité. Vous avez besoin de l'assentiment de vos parents. Entre toutes ces tendances qui sont souvent contradictoires, il est normal que vous vous sentiez perdue."

Ce besoin dont il est question, c'est le désir confus que ressent tout jeune normal de 17 ans d'en savoir plus long et d'explorer un peu le domaine de la sexualité et de l'amour. Ce besoin ne signifie pas qu'on va y donner suite de la façon la plus bestiale comme vous le laissez sous-entendre. Mais que c'est un mouvement normal de l'âme, une aspiration vers laquelle tout le monde a tendu, à un moment ou l'autre de la vie. Tant pis pour vous, si vous vous êtes livrée à tous vos instincts à 17 ans et que vous en ressentiez tant de malaise. C'est que chez vous le besoin n'est pas resté besoin. Il est passé à l'acte. Ressentir, n'est pas accomplir.

BLANCHIR LE JAUNE

Une lectrice de St-Méthode aimerait connaître des suggestions pour blanchir des toiles blanches jaunies. J'imagine qu'il s'agit de grosse toile de lin ou de fibre forte. Notre correspondante a sûrement pensé à l'Eau de Javel et à la lessive. Alors... vos suggestions seront bienvenues.

POUR BERTHE

Voici l'adresse du correspondant qui désirait recevoir le livre "L'élevage du cheval" par le Frère Isidore. M. Roger Tasset, Rapide Danseur, Abitibi, JOZ 3G0

JE L'AI ENDURÉ TOUTE MA VIE

Q/ Je suis une épouse de cultivateur. Je me suis mariée à 19 ans, lui en avait 29. Nous avons eu 9 enfants. J'ai eu une vie de misères et de peine. J'ai toujours tout enduré pour les enfants. Mon mari boit, il m'a toujours trompée. Aujourd'hui nous sommes face à face, après 34 ans de mariage et je n'espère plus rien.

Mon mari n'a jamais aimé les enfants, je me suis occupée de tout, dedans, dehors. Essayé de ménager pour payer les dettes. Lui garde sa grosse caisse de bière devant lui, il est vicieux et hypocrite. Je passe mes nuits à prier pour essayer qu'il comprenne. Croyez-vous qu'il peut être puni pour tout ce mal? Je suis découragée.

À la recherche du bonheur.

R/ Des lettres comme la vôtre me découragent. À première vue, j'ai envie de les mettre de côté et de n'y plus y penser. Ensuite, je me dis que même si je ne puis rien pour vous, quelques lignes de réconfort peuvent peut-être aider à vous soulager.

Il y a 34 ans que vous endurez cet homme et vous ne semblez pas de la race qui lâche. Rendue à votre âge, étant donné que vous vivez sur le Bien-Être, je ne vois pas comment vous pourriez vous en sortir. Vous ne laissez pas du tout entendre que vous avez pensé le laisser. Je ne sais pas si financièrement vous seriez en meilleure position. Pour vous, à part la prière qui vous semble d'un grand secours, il n'y a que l'évasion. L'évasion mentale. Vivez de vos richesses propres, sans plus rien attendre de cet homme. Ne vous en préoccupez plus. Allez visiter vos enfants. Rencontrez des groupes de femmes de votre âge. Ménagez-vous un peu. Faites parfois ce que vous avez envie de faire. Si vous pouvez consulter un travailleur social



Doigts agiles, cœurs légers

4704 — La petite robe de maison fraîche sous le soleil. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. Prix: \$1.25.

7099 — Pour le lit du plus jeune, une évasion de couleurs. Prix: \$1.25.

4939 — Encolure nouvelle et petite veste fantaisiste. Tailles de demoiselles: 8, 10, 12, 14, 16, 18. La taille 12, buste 34 prend 3 vgs dans le 45 po. Prix: \$1.25

Adressez vos commandes à La Terre de Chez Nous, Service des Patrons, 60 ave Progress, Scarborough Ont. M1P 4P7. S.V.P. écrire en LETTRES MOUTES, vos NOMS et ADRESSES. Les patrons ne sont disponibles que dans les villes mentionnées, n'oubliez pas de spécifier le numéro. Nous ne sommes pas responsables de l'argent envoyé tel quel, dans les enveloppes, S.V.P. utiliser un mandat de poste. Nos patrons sont en anglais, avec lexique français. IMPOR- TANT: Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

pour expliquer votre cas, cela pourrait peut-être amenuiser votre peine. Courage. Peu importe de savoir si votre mari sera puni un jour. Vous, vous devez vivre comme s'il n'existait pas. Une leçon pour les petites de 19 ans qui se marient sans prévoir.

SI LES PARENTS S'OCCUPAIENT PLUS DE LEURS GRANDS GARS...

Voici le témoignage d'une jeune fille de 16 ans, étudiante en secondaire V, en réponse à la lettre que signait "Une Beauceronne" et qui prétendait que les parents qui acceptent que leurs filles prennent la pilule ne les aiment pas.

"Vous dites dans votre lettre, madame que les mères qui permettent à leurs filles de prendre la pilule ont peur des responsabilités. Je pense madame qu'être prudente de nos jours ce n'est pas un manque de responsabilité.

Quant à l'éducation sexuelle donnée par les parents, elle est plutôt médiocre. Ces derniers ne parlent pas du tout. Ils oublient exprès de parler contraceptifs et un beau jour, ils se retrouvent grands-parents trop tôt et on se demande pourquoi.

Dans nos cours d'éducation sexuelle, quand on peut en avoir, on voit que vous ne savez pas ce qui s'y passe. D'abord, on ne nous dit pas de faire l'amour et ensuite, on parle de contraceptifs, parce que c'est plus réaliste d'en parler que de l'ignorer.

Permettez-moi de vous dire que les contraceptifs ne brisent pas la santé. Seule, la santé morale de la mère peut être atteinte. Je suis d'accord avec vous que la pilule peut causer chez certaines femmes des effets secondaires, mais les

dangers réels sont minimes. Pour ce qui est des moyens mécaniques et des autres, ils ne sont pas dangereux. Il est en tout cas beaucoup plus dangereux pour une adolescente de tomber enceinte que de prendre la pilule ou un autre contraceptif convenable.

Vous vous demandez pourquoi la TCN a accepté de passer cette information, moi je me demande pourquoi on a passé votre lettre. C'est une affaire de goût. Vous dites: "l'éducation des filles, on est capable de la faire", vous voulez rire de nous. Premièrement, vous êtes pour la plupart trop gênés et trop peu qualifiés pour le faire. Ensuite, parce que vous ne parleriez que de religion au chapitre "limitation des naissances". Troisièmement, je vous dirais qu'il est aussi important de faire l'éducation des gars que celle des filles. Un enfant, ça se fait à deux. Et s'il y a tant de sottises qui tombent dans le panneau, c'est dû à l'insistance des gars qui ne comprennent rien à la psychologie féminine. Si les parents s'occupaient plus de leur gars, il y aurait davantage de jeunes gens purs jusqu'au mariage. Dans de telles discussions, il ne faut jamais parler de religion trop directement, parce que les jeunes ne vous écouteront même pas. Moi, je les connais les gars de 17 ans, il y en a tellement à la polyvalente où je vais." signé

UNE JEANNOISE.

UNE FEMME QUI AIME LES ANIMAUX

Le jeune homme qui désirait rencontrer une fille voulant devenir épouse d'agriculteur dans un précédent courrier, serait-il assez bon de nous envoyer son nom et son adresse, s'il veut recevoir les lettres qu'on lui a écrites.



RADIO-TÉLÉVISION

pour les grands
et les petits

Ce que vous pensez

Toujours en regard de notre sondage auprès de nos lecteurs, voici quelques opinions en vrac sur ce que l'on attend d'une bonne télévision.

Une étudiante de Cégep dit: "La télévision doit viser à informer le public de façon uniforme et objective, tout en sachant le distraire. Sans chercher à l'endormir ou à l'abrutir. Sans créer un climat de rêve, de fantasmes ou de connerie qui prennent trop de place dans les programmations quotidiennes. En un mot qu'elle nous laisse maîtres de nous-mêmes."

Une épouse de 47 ans demande: "Qu'on nous donne de bons programmes pensés, non seulement des films impropres aux jeunes et aux adolescents, des tueries ou des films de fesses. Qu'on nous montre le vrai sens de la vie,

plus de vérité, pas seulement des inventions enfantines."

Un téléspectateur de 57 ans voudrait voir plus d'émissions qui renseignent sur les problèmes juridiques, les petites créances, la protection du consommateur, le notariat. Nous détestons les films de guerre, les anciens films, les films de fesses et ceux qui montrent des gens qui changent de femmes à tout propos."

Une mère de 46 ans dit: "Il faudrait que la télévision nous aide et aide nos enfants en présentant des choses positives qui formeraient le sens du devoir et de la loyauté. Que le choix des émissions soit plus rigoureux à l'heure où les enfants sont à l'écoute."

Une femme de 43 ans avoue: "Une bonne télévision ne doit pas passer n'importe quoi, il y a des personnes de tout âge à l'écoute. On enlève à nos adolescents ce qu'ils ont de plus cher dans la vie, en présentant l'amour et la vie sous un jour vulgaire et sombre. Certains films qui passent en après-midi devraient être présentés tard en soirée, des films sur des opérations comme les césariennes, les accouchements, d'autres émissions qui encouragent le divorce."

Une dame de 45 ans dit: "Vive les programmes éducatifs, à bas les niaiseries comme

les Tannants ou Symphonien. Qu'on donne plus de slogans sur la consommation, comme le fait Yvon Deschamps."

Une institutrice à la retraite de 62 ans demande: "Qu'on nous dise la vérité dans les informations. Qu'on cesse de monter en épingle ce qu'il peut y avoir de mal aux États-Unis alors qu'on tait ce qui se passe dans les pays communistes. Qu'on cesse de remplacer Dieu et notre foi par le sexe."

Une épouse de 44 ans dit: "Je souhaite qu'il y ait moins d'annonces qui viennent couper les programmes à toutes les cinq minutes. Les films québécois présentés sont souvent, hélas, vulgaires et insignifiants."

Un agriculteur de 39 ans demande à la télévision de "présenter le véritable visage de l'agriculture du Québec et d'informer le consommateur des politiques qui font du Québec le dépotier des produits extérieurs."

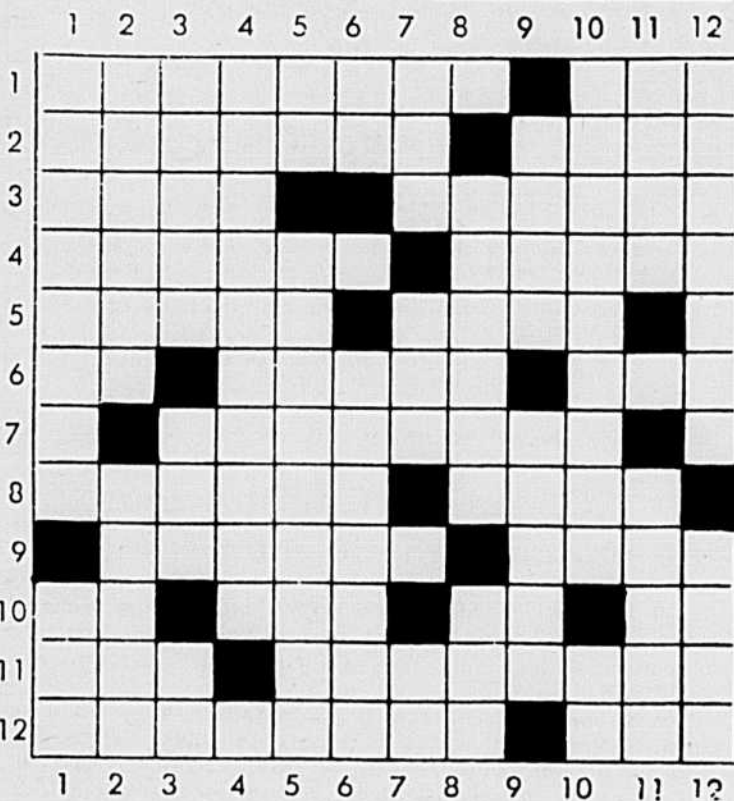
Une lectrice souhaiterait enfin que les commentateurs soient plus positifs et non démolisseurs. "On dirait que tout ce qui a été fait auparavant, il faut le détruire. Mais on ne suggère rien pour le remplacer."

Merci à tous. Nous y reviendrons.

Marie-Stéphane



MOTS CROISÉS la Terre



HORIZONTALEMENT

- 1- Boyau rempli de viande de porc hachée et assaisonnée. - Plante herbacée annuelle.
- 2- Fleur. - Mâle de la chèvre.
- 3- Bonheur. - Gager.
- 4- Arbres. - Enfant.
- 5- Troisième partie de l'intestin grêle. - Partie de la livre.
- 6- Germanium. - Comm. de Belgique. - Partie du pain.
- 7- Action d'ensiler.
- 8- Cheval entier spécialement destiné à la reproduction. - Vase d'ornement.
- 9- Sert à régulariser un cours d'eau pour le rendre navigable. - Sorte de boîte.
- 10- Brome. - Obtint. - Lui. - Saint.
- 11- Unité d'aire pour les surfaces agraires. - Elle racle.
- 12- Herbe courte et menue. - Fils aîné de Noé.

VERTICALEMENT

- 1- Mousse dont la décomposition concourt à la formation de la tourbe. - Interjection.
- 2- Grand-mère. - Notre planète.
- 3- Luette. - Sorte de poche. - Erbium.
- 4- Fruit du cornouiller.
- 5- Deux. - Blessure faite au pied d'un animal en le ferrant.
- 6- Étain. - Procès-verbal dressé par un agent de la force publique.
- 7- Pièce de la charrue. - Rivière de Roumanie. - Celtium.
- 8- Petit de la brebis. - Terre entourée d'eau.
- 9- Grand vase servant en général au transport des liquides. - Long et menu.
- 10- Plantation d'arbres forestiers. - Usages.
- 11- Parcourues des yeux. - Du verbe avoir.
- 12- Séparer la crème du lait. - En outre, de plus.

Semaine dernière

B	O	U	D	I	N	C	H	O	I	R
U	R	T	I	C	A	C	E	E	S	A
G	D	N	I	G	E	L	L	E	D	
L	A	R	D	E	P	E	E	P	I	
O	L	I	E	R	R	P	I	S		
S	I	L	A	B	E	L	L	E		
S	E	L	L	I	E	R	I	A	G	O
E	E	I	D	E	R	S	I	E	N	
O	T	A	I	E	U	N	Y			
A	R	T	R	O	U	V	I	E	U	X
R	E	E	L	I	R	A	S	N	I	
S	E	S	A	M	E	L	O	G	I	S

LES FILMS À LA TV, SEMAINE DU 25 JUIN AU 1er JUILLET 1977

Explication: Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable. L'appréciation du film commence après le tiret placé à peu près au centre du texte. À la fin du texte s'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

MONTREAL Canal 2 — CBFT

SAMEDI, 25 JUIN
21h.00 — "FAUX TÊMOIN" (Death Lends a Hand), (5) — E.U. 1971. Drame policier de B.L. Kowalski avec Peter Falk, Robert Culp et Ray Milland. — Un officier de police s'emploie à inculper le directeur d'une agence de recherches coupable de meurtre.

LUNDI, 27 JUIN
14h.30 — "LES FLECHES BRULÉES" (Flaming Feather), (5) — E.U. 1951. Western de R. Enright avec Sterling Hayden, Victor Jory et Barbara Rush. — Voyant son ranch détruit et son meilleur ami abattu, un homme décide de démasquer le responsable.

MARDI, 28 JUIN
14h.30 — "LE TEMPS DES OEUF DURS", (4) — Fr. 1958. Comédie de N. Carboneaux avec Darryl Cowi, Fernand Gravel et Béatrice Altariba. — Par amour pour la fille d'un peintre raté, le gagnant d'un gros lot se transforme en mecène.

JEUDI, 30 JUIN
14h.30 — "LES DERNIÈRES VACANCES", (4) — Fr. 1948. Étude psychologique de R. Leenhardt avec Odile Versois, Michel François et Berthe Bovy. — Au cours de leurs vacances, deux adolescents s'éveillent à l'amour et à la vie.

20h.00 — "LES LAVANDES ET LE RESEDA", (5) — Fr. 1976. Drame de guerre de J. Prat avec Georges Claisse, Anne Lignais et Jean Pignol. — Deux soldats allemands en poste dans un village de Provence cherchent à se faire accepter par les habitants hostiles.

MONTREAL Canal 10 — CFTM

SAMEDI, 25 JUIN
14h.00 — "LES JEUX DE L'AMOUR ET DE LA GUERRE" (The Americanization of Emily), (5) — E.U. 1964. Comédie de A. Hiller avec James Garner, Julie Andrews et James Coburn. — Un officier chargé de relations publi-

ques devient un héros récalcitrant lors du débarquement.
20h.00 — "MORITUTI", (4) — E.U. 1965. Drame de guerre de B. Wicki avec Marlon Brando, Yul Brynner et Janet Margolin. — Un espion américain est placé à bord d'un cargo allemand transportant du caoutchouc.

DIMANCHE, 26 JUIN
20h.00 — "UN NOMME SLEDGE", (5) — It. 1969. Western de V. Morrow avec James Garner, John Marley et Dennis Weaver. — Un hors-la-loi se fait volontairement enfermer dans une prison où l'on convoite sera gardé dans un coffre lors d'une halte du convoi.

LUNDI, 27 JUIN
15h.00 — "LE CHEMIN DE L'ESPERANCE", (3) — It. 1950. Drame social de P. Germi avec Raf Vallone, Elena Varzi et Saro Urzi. — L'exode vers la France d'un groupe de mineurs siciliens réduits au chômage.

MARDI, 28 JUIN
15h.00 — "LA GRANDE FROUSSE", (5) — Fr. 1964. Comédie policière de J.P. Mocky avec Bourvil, Jean-Louis Barrault et Francis Blanche. — Un policier poursuit un évadé dans un village terrorisé par un monstre.

MERCREDI, 29 JUIN
15h.00 — "LA NUIT EST MON ROYAUME", (4) — Fr. 1951. Drame psychologique de G. Lacombe avec Jean Gabin, Simone Valère et Suzanne Delahaye. — La rééducation d'un cheminot devenu aveugle.

20h.00 — "MATT HELM AGENT TRÈS SPÉCIAL", (The Silencers), (5) — E.U. 1965. Film d'espionnage de P. Karlson avec Dean Martin, Stella Stevens et Victor Buono. — Un agent secret doit découvrir la source d'une entreprise de sabotage des missiles américains.

JEUDI, 30 JUIN
15h.00 — "TOUS LES HEROS SONT MORTS" (The Hell with Heroes), (5) — E.U. 1968. Drame d'aventures de J. Sargent avec Rod Taylor, Harry Guardino et Claudia Cardinale. — Un ancien pilote de guerre fait du trafic de contrebande.

19h.30 — "LES JARDINS DU DIABLE", (6) — It. 1971. Drame de guerre de F. Ritz avec Jeff Cameron, Isarco Ravaioli et Lemmi Carson. — Les difficultés d'un commando américain placé sous les ordres d'un officier anglais pendant la campagne d'Afrique du Nord.

VENREDI, 1er JUILLET
15h.00 — "ROSE-MARIE", (5) — E.U. 1954. Comédie musicale de M. Le Roy avec Ann Blyth, Howard Keel et Fernando Lamas. — Une orpheline élevée par un agent de la police montée s'prend d'un jeune trappeur.
19h.30 — "BRANLEBAS AU CASI-

NO" (The Honeymoon Machine), (5) — E.U. 1961. Comédie de R. Thorpe avec Steve McQueen, Jim Hutton et Paula Prentiss. — Un lieutenant de marine utilise le cerveau électronique d'un navire pour gagner à la roulette du casino de Venise.

QUÉBEC Canal 4 - CFCM

SAMEDI, 25 JUIN
14h.00 — "DIX HOMMES À ABAT-RE" (Ten Wanted Men), (5) — E.U. 1954. Western de B. Humberstone avec Randolph Scott, Jocelyn Brando et Richard Boone. — Un jeune homme s'prend de la fille adoptive du pire ennemi de son oncle.

15h.30 — "ATLANTIS TERRE EN-GLOUTIE" (Atlantis the Lost Continent), (5) — E.U. 1961. Drame de science-fiction de G. Pal avec Anthony Hall, John Dall et Joyce Taylor. — Un jeune pêcheur grec ramène une jolie princesse en Atlantide et est aux prises avec les chefs du pays.

20h.00 — "LE SECRET DE SANTA VITTORIA" (The Secret of Santa Vittoria), (4) — E.U. 1969. Comédie de S. Kramer avec Anthony Quinn, Anna Magnani et Hardy Kruger. — Les habitants d'un village italien font en sorte de cacher aux Allemands la provision de vin qui constitue leur seule richesse.

DIMANCHE, 26 JUIN
13h.00 — "L'HISTORIEN" (The Reluctant Hero), (5) — E.U. 1971. Comédie dramatique de R. Day avec Ken Berry, Jim Hutton et Trini Lopez. — Un lieutenant d'expérience est forcé de prendre le commandement d'une patrouille de combat.

14h.30 — "HALLUCINATIONS" (A Taste of Evil), (4) — E.U. 1971. Drame psychologique de J.L. Moxey avec Barbara Stanwyck, Barbara Parkins et Roddy McDowall. — Une jeune fille qui a subi un traumatisme dans son enfance est l'objet d'un complot criminel.

20h.00 — "PARADIS HAWAÏEN" (Paradise, Hawaiian Style), (5) — E.U. 1966. Comédie musicale de M. Moore avec Elvis Presley, Suzanne Leigh et James Shigeta. — Un pilote de ligne lance avec un ami un service de transport par hélicoptère aux îles Hawaï.

LUNDI, 27 JUIN
15h.00 — "LA FAMILLE STODDARD" (Adam Had Four Sons), (5) — E.U. 1941. Comédie dramatique de G. Ratoff avec Warner Baxter, Ingrid Bergman et Susan Hayward. — Une jeune Française engagée comme gouvernante dans une famille américaine y travaille au bonheur de tous.

MARDI, 28 JUIN
15h.00 — "L'ENLEVEMENT" (Snatched), (5) — E.U. 1972. Drame policier de S. Roley avec John Saxon, Barbara Parkins et Howard Duff. — Trois femmes sont enlevées et les ravisseurs réclament de leurs époux une rançon d'un million de dollars.

MERCREDI, 29 JUIN
15h.00 — "LA GRANDE MENACE" (Walk a Crooked Mile), (5) — E.U. 1947. Drame d'espionnage de G. Douglas avec Louis Hayward, Dennis O'Keefe et Louise Albritton. — Des espions internationaux sont aux prises avec Scotland Yard et le F.B.I.

20h.00 — "BATMAN", (4) — E.U. 1966. Film d'aventures de L.H. Martinson avec Adam West, Burt Ward et Lee Meriwether. — Un justicier masqué et son jeune assistant viennent au secours de la police pour combattre un gang de criminels.

JEUDI, 30 JUIN
15h.00 — "L'HOMME QUE L'ON CROYAIT MORT" (The Forgotten Man), (4) — E.U. 1971. Drame psychologique de W. Grauman avec Dennis Weaver, Anne Francis et Lois Nettleton. — Un prisonnier de guerre s'évade et trouve sa femme, qui le croyait mort, mariée à un autre.

VENREDI, 1er JUILLET
15h.00 — "L'HOMME DE MES RÊVES" (It Had to Be You), (5) — E.U. 1947. comédie de D. Hartman et R. Mate avec Ginger Rogers, Cornel Wilde et Percy Waram. — Une jeune fille, trois fois fiancée, ne se décide pas à se marier car elle attend l'homme de ses rêves.

19h.30 — "JE T'AIME", (5) — Can. 1973. Drame de P. Duceppe avec Jeanne Moreau, Jean Duceppe et Roseline Hoffman. — Une Française séparée depuis plusieurs années de son mari se laisse séduire par l'amant de sa fille en visite chez elle.

TROIS-RIVIÈRES Canal 13 — CKTM

LUNDI, 27 JUIN
17h.00 — "UN SI GENTIL PETIT GANG" (Fitzwilly), (4) — E.U. 1967. Comédie policière de D. Mann avec Dick Van Dyke, Barbara Feldon et Edith Evans. — Le majordome d'une vieille dame ruinée organise des vols pour subvenir aux besoins de la maison.

MARDI, 28 JUIN
17h.00 — "LES INDOMITÉS" (The Renegades), (5) — E.U. 1946. Western de G. Sherman avec Evelyn Keyes, Will Parker et Larry Parks. — Histoire d'une famille de voleurs de grands chemins.

MERCREDI, 29 JUIN
17h.00 — "ODONGO", (5) — E.U. 1956. Film d'aventures de J. Gilling avec Juma, MacDonald Carey et Rhonda Flemming. — Se voyant soupçonné d'avoir libéré d'un parc des animaux sauvages, un garçon s'enfuit dans la jungle.

JEUDI, 30 JUIN
17h.00 — "OPÉRATION AMSTERDAM", (4) — G.B. 1958. Drame de guerre de M. McCarthy avec Peter Finch, Eva Bartok et Tony Britton. — En 1940, trois hommes sont chargés de soustraire à l'occupant les diamants d'Amsterdam.

VENREDI, 1er JUILLET
17h.00 — "L'ENFER DU PACIFIQUE" (Battle Stations), (5) — E.U. 1955. Drame de guerre de L. Seiler avec John Lund, William Bendix et Keefe Brasselle. — La vie à bord d'un porte-avions, pendant la guerre 1939-45.

CHICOUTIMI Canal 6 — CJPM

SAMEDI, 25 JUIN
16h.30 — "QU'EST-CE QUI FAIT COURIR LES CROCODILES?", (5) — Fr. 1970. Comédie de J. Poltreau avec Michel Serrault, Francis Blanche et Colette Castel. — Placé à la tête d'une compagnie, un homme doux finit par devenir un patron dur et intraitable.

20h.00 — "LE PASSAGE DU RHIN", (4) — Fr. 1960. Drame de guerre d'A. Cayatte avec Charles Aznavour, Georges Rivière et Nicole Courcel. — Deux prisonniers de guerre français connaissent des destins différents.

TÉLÉVISION AGRICOLE

LA SEMAINE VERTE,
dimanche le 26 juin, de midi à 13 h.

- Le Dossier: visage d'un pomiculteur, Jean-Claude Spénard, commentateur Jean-Guy Roy, réalisatrice Claire Villemaire.
 - La chronique horticole, avec Denise Ouellet: le jardin potager.
 - Commentaires sur l'actualité agricole, avec Jean-Guy Roy: jugement de la Cour d'appel sur les plans conjoints des oeufs.
 - Court sujet: un film, "Divers usages de la fève soya".
- TERRES ET MOISSONS,**
jeudi à 22 h.
- Les terres nouvelles, comment la mise en valeur de terres vierges peut augmenter la production agricole mondiale.

ANNONCES CLASSÉES

COÛT DE L'INSERTION:
Annonces sans cadre: \$0.17 le mot
Prix minimum (20 mots et moins) \$3.40
par parution

Titre en capitales 8 points noirs \$2.00
additionnels par parution
Annonces encadrées et encans: \$1.10
la ligne agate

Supplément pour annonce avec
numéro de case réservée au journal:
\$0.50 par parution

RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives et plus du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, nombre d'insertions, etc.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT
STRICTEMENT PAYABLES
D'AVANCE. Le paiement et les textes
doivent être rendus aux bureaux de la
TCN le vendredi précédent. Toute lettre
ou toute demande de renseignements
doivent être adressées comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
515, avenue Viger, Montréal,
Québec H2L 2P2
Tél.: (514) 288-6141.

ANIMAUX A VENDRE

LES VACHES SONT À MEILLEUR MARCHÉ MAINTENANT

Le seul commerçant de la Province qui
achète directement, des mêmes éleveurs de
l'Ontario depuis 40 ans. Nous avons
toujours un vaste choix de croisés et pur-
sang. Échanges acceptés. Conditions de
paiements jusqu'à 24 mois. Toutes nos
vaches sont claires de test fédéral no.
permis fédéral 26.
Livraison gratuite. Pour plus amples
détails.

LOUISPINSKY
54 CÔTE SUD
STE-THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE
Tél.: (514) 435-0220
LES PLUS IMPORTANTS
VENDEURS AU QUÉBEC
DE VACHES PROUVÉES

VACHES et taures Holstein pur-sang ou
croisés venant de l'Ontario, pesant de
1200 à 1400 lb, velant en tout temps,
camion à votre disposition pour la
livraison. S'adresser à FERNAND
CHOUINARD, Ste-Elisabeth, Cte
Rimouski, Tél.: (418) 775-7018.

VACHES LAITIÈRES

Un des plus importants vendeurs de
vaches laitières du Québec. Toutes ces
vaches proviennent des meilleurs éleveurs
de l'Ontario. Vaches de choix vendues au
plus bas prix. OMER MAISONNEUVE
& FILS, 521 boul. Lacombe, St-Paul-
l'Érmitage, Cte L'Assomption, route 48.
Tél. ferme de 7 hres a.m. à 6 hres p.m.,
581-5670. Résidence: 722-0956.

VACHES à lait pur-sang ou croisées,
fraîche vèlée ou devant vèler sous peu,
provenant des meilleurs troupeaux de
l'Ontario. S'adresser à PHILIPPE
OUMET, 3805, Côte Terrebonne, St-
Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.
471-8181.

CHOIX taures Holstein pur-sang ou
croisés venant d'Ontario velant juin et
juillet. Ces taures sont vendues livrées.
Prix spécial pour plusieurs. S'adresser
FERME EMILIE CHOUINARD,
R.R. 1, Lucville, Cte Rimouski. Tél.
(418) 739-4505.

ENGLISH: Large Black, British Saddle-
back, Berkshire, Hampshire, Duroc,
Tamworth, Swedish Landrace, Lacombe,
Yorkshire, Chester White, Hybrides ta-
chetées bleues. Catalogue gratuit de 13 pa-
ges illustrant des races enregistrées.
TWEEDLE FARMS, Fergus, Ontario

HEREFORD pur-sang enregistrés, Taureaux
et génisses de 1 an éprouvés CON-
RAD BÉARD, ST-BARTHELEMY,
CTE BERTHIER (514) 885-3905.

HEREFORD, enregistrés, taureaux de
choix, primables; aussi belles génisses
éprouvées. ANDRÉ HOUE, ST-APOL-
INAIRE, Route 20 Sortie 176, Cte Lot-
binière, P.Q. Tél.: 767-3350.

PORCS LANDRACE et Duroc, pur-
sang. Prêts pour le service. S'adresser à M.
GUY LABONTÉ, Pte, St-Gilles, Cte Lot-
binière. Tél.: (418) 888-3395.

12 truies portières (514) 792-3902.

À VENDRE: 10 brebis garanties de
bonne production; race Hampshire.
\$80 la tête. Tél.: 479-6402.

VACHES à vendre, vèlées ou devant vèler
sous peu. Tél.: (514) 652-2336.

FERME
RICHARD DUFOUR,
Les Éboulements,
Comté Charlevoix
Vaches, génisses et taureaux Charolais,
pur-sang, à vendre.
Insémination par pur-sang français.
Tél. Ferme R. BOUCHARD:
(418) 635-2295
Bureau: R. DUFOUR
(418) 549-1474 (sur semaine)

VACHES Holstein à vendre vèlées ou de-
vant vèler sous peu. Venant des meilleurs
troupeaux de l'Ontario. Vaches de choix
vendues à bon marché. RÉAL COUTU,
5640 chemin St-Gabriel, St-Félix de
Valois. De 7 hres a.m. à 10 hres p.m.,
(514) 889-2236.

BELLES jeunes vaches et autres Holstein
fraîche ou devant vèler. Livraison gra-
tuite. Aussi acheteur de troupeaux. AL-
BERT MAURICE, Windsor, Cte Rich-
mond. Tél.: (819) 845-2149.

VACHES et taures Holstein vèlant en
tout temps, provenant du Québec et de
l'Ontario. DENIS TRUDEAU, Ste-Julie,
Cte Verchères. Tél.: 649-1169.

HEREFORD de choix, enregistrés, taureaux
primables, génisses testées un an ou plus.
M. EDGAR CHAMPAGNE, St-
Patrice, Cte Lotbinière, P.Q. 596-2770.

À VENDRE: Charolais, taureau pur-sang
enregistré, âgé de 9 ans. M. DENYS RO-
CHEFORT, ST-HILARION, Cte Char-
levoix. Tél.: (418) 457-3497.

AMÉLIOREZ la qualité de votre élevage
avec des sujets de race Landrace. GÉO. E.
MAYRAND, 226, Quintal, Laval des
Rapides, 669-7724.

VERRATS truies Yorkshire, Landrace,
Duroc ainsi que femelles Hybrides. Tou-
jours disponible FERME ÉLITE CANA-
DIEN, 600 Côte St-André, St-Jérôme de
Terrebonne 438-1571.

HEREFORD enregistrés, boeufs,
primables, génisses éprouvées, porcs.
Tamworth enregistrés, truies, verrats,
prêts pour service. AIME LABONTÉ, St-
Gilles, Comté Lotbinière. Tél.: (418) 888-
3395.

HEREFORD ENREGISTRÉS
CHOIX de taureaux sans corne, d'un
an, enregistrés. Ferme MIDONARI,
220 Rang Rivière à Belisle, PORTNEUF
STATION. Tél.: (soir) (418) 286-3496.

5 Taures vèlant au printemps. S'adres-
ser à (514) 346-3284. Après 3 hres.

3 Vaches fraîche vèlées Holstein 4 ans,
1 taureau Holstein 2 ans, 1 taureau 3/4
Charolais 2 ans. S'adresser à EMILE
CHAMPAGNE, 518 St-Louis, VILLE
DES LAURENTIDES.

À VENDRE: 20 bêtes Ayrshire croisées,
de 1 à 2 ans. Tél.: (819) 287-5996.

TAUREAU Hereford, pur-sang, 1 an,
R.O.P. Mr. HILTON DRIVER, Ledge-
side Farm, R.R. 2, BROMPTONVILLE,
P.Q. Tél.: (819) 846-2381.

À VENDRE: 8 belles chevrettes, deux
à trois mois, pouvant voir parents sur
place. JEANNE D'ARC TRUDEAU,
NORMETAL. Tél.: (819) 788-2566.

TROUPEAU, 40 vaches Ayrshire, 36
fraîche vèlées, 4 devant vèler sous peu.
Réservoir en vrac Zéro. Nettoyeur
d'étable Duhamel. JOLLETTE, tél.: (514)
759-6682.

VENDRAIS: Troupeau de moutons
croisés, belier pure race Suffolk enre-
gistré, 50 têtes avec jeunes du prin-
temps. CTE PORTNEUF, (418) 336-
2426.

À VENDRE: Deux taureaux Holstein
provenant du CIAQ, très bien quali-
fiés; bons pour le service. Prix raison-
nable. RICHARD BLANCHETTE, 796-
5949.

TROUPEAU de chèvres à vendre. Bouc
nubien enregistré, laitières Yearling,
chevreaux. Demander STÉPHANE. Tél.:
(819) 737-2806. ABITIBI.

À VENDRE: 10 truies en gestation, du 25
juin au 15 juillet. Appeler à (514) 659-
8716, après 5 heures P.M.

LAPINS: 40 femelles, 5 mâles, lapereaux,
10 sections de 4 cages (neuves). Tél. (514)
782-3193. Avant 9 heures A.M. et entre 6
et 7 heures P.M.

TAUREAUX Charolais pur-sang, prêts
pour service. S'adresser à (819) 326-5280.

**ANIMAUX
MORTS**
Entreprise
de récupération
d'animaux
morts ou malades.

**DESMET &
FRÈRES**
Rang Fleury, St-Jude.
Cte St-Hyacinthe
Tél.: 792-3834
(frais virés)

ANIMAUX DEMANDES

ACHÈTERAIS troupeau de 25 à 30
vaches de race Holstein croisées. S'adres-
ser à GÉRARD MASSE, MARIE-
VILLE. Tél.: (514) 466-7475.

À LOUER DIVERS

ESPACE entrepôt, 1600 pieds carrés
disponibles; le long route 116, près
MONTREAL; idéal pour commerce sa-
sonnier en gros ou au détail. Appeler
(514) 381-7466.

ARTISANAT

LAINE à tricoter: Orion; domestique; laine
à tapis; Poly-on Coton à tisser; lisières de
chenilles, couleurs Windsor, pour tissage
et tricot; échantillons gratuits sur
demande; bas culotte "One Size" \$6.50 la
douz. L. THERRIEN INC., C.P. 131,
Victoriaville, Que. G6P 6S8.

CATALOGUE 288 pages: rotin, macra-
me, batik, céramique, poterie, acrylique,
papeterie, etc., avec liste de prix du gros.
Envoyez \$1.00 pour frais d'expédition:
JACQUES D'ARCHE INC., 1100 Galt
ouest, Sherbrooke, Québec J1H 2A4.

À VENDRE DIVERS

TUYAUX de ciment seconde qualité en
béton de 6 pouces à 96 pouces. Aussi fos-
ses septiques en béton 700 à 1,300 gallons.
S'adresser à LUC LAGUE INC., 825
Boul. St-Luc, St-Luc. Tél.: 348-2773.

À VENDRE: Sacs à mouline, neufs ou
usagés, patates, carottes, oignons, choux
etc. Casseaux à fraises, mannes à pommes,
machine à coudre Fischheim, corde et bro-
ches pour attacher. (819) 395-4575.

PORTE DE GARAGE neuve ou usagée.
Bain toilette, lavabo, tuyau. Matériaux
démolition. St-Ursule, Cte Maskinongé.
Tél.: (819) 228-2569, (514) 256-1030,
Montréal.

RUCHES d'abeilles, matériel neuf, \$75. le
rucher. (514) 523-4515. Vieux matériel
\$50.

CAGES à caillies manufacturées, pour
45,000 caillies. Informations, Tél.: (514)
479-8214.

LES LACS ARTIFICIELS: Volume de
PIERRE L. LANDRY. Informations in-
téressantes sur l'aménagement de lacs
artificiels à truites. Faire parvenir
\$5 (chèque ou mandat poste) à PIERRE
LANDRY, 2513 des Plaines, STE-
FOY, QUÉBEC 10. G1V 1B2. Livrai-
son par retour du courrier.

BALANCE portative à camion, de 20
pieds x 9 pieds. Capacité 50,000 livres;
avec plancher en acier. \$1,200. Tél.: (514)
264-5448.

CAMION Ford flat-nose 3 tonnes avec
boîte 17 pieds de long en aluminium.
Tracteur Ford Ferguson hydraulique 3
points, 4 pneus neufs. Fenêtres en bois
seconde main avec boîtes complètes 3' x
5'. Aussi portes doubles et simples avec
boîtes. Tél.: (514) 625-9545.

À VENDRE: Matériel apicoles: extrae-
teur 40 cadres, réservoir, hausses et demi-
hausses avec cadres. Tél.: (819) 263-2979.

RUCHER à vendre, 20 ruches avec tout
l'équipement. Tél.: (514) 658-1924.

QUANTITÉS boîtes à tomates, diverses
antiquités. Bois grainé, bidons à lait de
4.5 et 8 gallons. Balance neuve 1000 livres;
divers morceaux, attelage à chevaux. Crib-
le à grain, piquets à clôture, râtelier à
foin. Camion GMC 1 tonne usagé. Tél.:
(514) 332-2183.

50 RUCHES avec 3 hausses chacune
plus 1 extracteur de 60 cadres avec 2 ré-
servoirs de 2,000 livres et 3 de 1,200 livres
et bassin à citre; aussi souffleur à abeilles.
S'adresser à RICHARD PARADIS, 19
rue Guy, STE-ROSALIE, C.P. 5. Tél.:
799-4285.

CAGES mise-bas, cages porcelets,
GILLES LAPLANTE ET FILS
INC. Aussi cages lapins etc. Tél.:
(514) 534-2715. 240 rue Brome,
BROMONT.

À VENDRE

RIPE de bois pressé en sacs de 50 lb
REAL HEBERT INC. 70, Route
139, Wickham. Tél.: (819) 398-6905.

VENTE de tuyaux neufs et usagés, ci-
ment et acier; fosses septiques ciment
et acier; blocs de ciment. RÉMI LA-
CASSE ET FILS LTÉE, 48, 6e ave-
nue, STE-ANNE DES PLAINES.
Tél.: (514) 478-1069.

BÂTIMENTS

Bâtiments à charpente d'acier pré-
fabriquée. Toutes dimensions dis-
ponibles. Toutes utilisations pos-
sibles. Achetez un bâtiment de ré-
putation internationale de con-
ception très avancée et défiant
toute compétition. La marque
Butler (établie depuis 75 ans) est
synonyme de fiabilité, qualité, so-
lidité et durabilité. Le meilleur
système de construction pour un
investissement à long terme. Com-
muniquez avec nous sans tarder.
AGRISPEC INC.
(514) 381-7466.

BÂTIMENT BERNARD

BÂTIMENT PRÉFABRIQUÉ construit
avec toute une charpente d'acier.
Idéal pour porcherie, étable, en-
trepôt, garage, remise à machinerie.
Largeur 40' à 200', hauteur et lon-
gueur désirée.

Venez nous rencontrer à notre usine
de Beloeil.

P. BERNARD
ÉQUIPEMENT LTÉE.
600, boul. de l'Industrie
Beloeil (20) Route Transcanadienne
Sortie 68.
Tél.: 467-6521

BOIS-MATÉRIAUX

À VENDRE BOIS

Plywood, tôle, tuyaux pour drain.
Spéciaux à chaque semaine. Livrai-
son disponible. Montréal (514) 725-
9144 demander M. Albert. (à charges
renversées).

CAMIONS À VENDRE

CAMION G.M.C. 1968, flat-nose, mé-
canique parfait ordre, moteur 366,
capacité 24,000 boîtes isolées 18, 2 portes,
vendrais séparé ou complet. 478-0641.

CAMION GMC 1975, réfrigéré 28,000
milles, comme neuf, capacité 17,400 li-
vres. Moteur 350 pouces cubes; série
5000. Tél.: (514) 653-2101.

CAMION FORD Louisville 1970, équi-
pé pour mouline en vrac, boîte de 16
pieds, pneus neufs 1000 x 20 poids du
camion 12800. Camion en très bonne
condition. Tél.: (514) 787-2866.

DIVERS

INVENTION NOUVELLE, domaine
viande. Recherche groupement de cultiva-
teurs. Éleveurs porc, boeuf, volaille. Ex-
pansion illimitée. Vente directe aux con-
sommateurs. Intéressés, écrire: 4168 rue
Oxford, MONTREAL.

GRANGE 100 X 75 pieds, à démolir
avant l'automne, \$1000. Tél.: 473-1688.

EMPLOIS DEMANDES

ÉTUDIANT St-Jean Valleyfield, désire
emploi sur ferme laitière. Appeler
CAMILLE LOISELLE (514) 454-3996.

HOMME 38 ans avec expérience désire
travail sur ferme laitière assez importan-
te avec promesse d'achat. S'adresser: 4168
rue Oxford, MONTREAL. M. GEOR-
GES, tél.: 487-7956.

EXTERMINATION

COQUERELLES, punaises, rats, souris,
raticide, insecticide à vendre. Travaux à
domicile. B.B. EXTERMINATION,
1805, 5e Avenue, Shawinigan-Sud (819)
536-3808.

FILS, TISSUS, COUPONS

FIL À TISSER "Wabosso" 2/8 - lisières
de Jersey pale et foncé, nylon - Fil de
fantaisie. G. LEGAULT, 5960 Alphonse,
Brossardville.

FOIN, GRAIN, PAILLE

MOULÉE

Issue de céréales 7 à 9% de protéines (514)
792-3902.

5,000 balles de foin 1ère qualité. Après
6:00 P.M. (514) 669-1819 (soir seulement).

À VENDRE: Foin, luzerne 2,000 balles,
trèfle, mil, 5,000 balles. Foin luzerne, mil,
2,500 balles. Première coupe dès le 10 juin
1977. R. et R. PROULX, 3,700 Les 60
NICOLET. (819) 293-5272.

ACHÈTERAIS en vrac, avoine locale
pour alimentation à 50 milles à la ronde
de Montréal. Appeler à frais virés (514)
264-5448.

FOIN à vendre sur le champ ou pressé.
S'adresser à Jean-Noël POUTRETTÉ, 41
Boul. Richelieu, ST-BASILE LE
GRAND, CTE CHAMBLY. Tél.: (514)
467-4746.

À VENDRE: 6000 balles de foin, plus
environ 5000 balles à prendre sur le
champ au temps de la fenaison. STE-
CROIX. Tél.: (418) 926-3663.

À VENDRE: Foin de trèfle première an-
née; sarrasin et seigle. Avoine d'alimen-
tation. Tél.: (819) 293-5515.

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant en foin et paille
606 De Lorraine, Boucherville.
Tél.: (514) 655-5392

SARRAZIN criblé à vendre, ainsi que
paille pressée. Tél.: (514) 475-8333.

MACHINES-OUTILLAGE

ATTENTION CULTIVATEURS

NOUS avons en main un choix
exceptionnel de machinerie agricole
usagée tel que: fourragères de toutes
marques avec attachements désirés: boîtes
d'ensilage de toutes marques; souffleurs à
silo; planteurs à blé d'Inde de 2 à 4 rangs;
faucheuses-conditionneuses motorisées ou
trainantes de toutes marques; combinés
motorisés à grain et avec attachement
maïs-grain; semoirs à grain; épandeurs à
fumier de toutes grandeurs; aussi pipeline
DeLaval et maisons mobiles; vendons,
achetons, et échangeons tracteurs usagés
CHARTIER & NOËL Inc. Équipement
de ferme, 571 boul. Est, Louiseville, Tél.:
(819) 228-5117 ou 228-2759. Abitibi:
Fernand Lemieux. Tél.: (819) 787-2531.

BULK TANKS

DISTRIBUTEUR. Vente, échange,
installation. Zero, DeLaval, Dari Kool,
Milk Keeper, W.C. Wood 150 à 2,000
gallons. Livraison partout. Ferme ou
téléphone à FERNAND LEFEBVRE,
Cap-Santé, Cte Portneuf. Tél.: (418) 285-
0199.

MACHINERIE AGRICOLE usagée.
Nous avons en entrepôt faucheuses-
conditionneuses New-Holland 469,
Eston PT 10, herbes à roulettes semi-
portées 28 à 44 roulettes, tracteurs de
toutes grosseurs, fourragères New-
Holland 717, Super et John Deere, souf-
fleurs à blé d'Inde, semences, etc. S'adres-
ser aux Entreprises JOCELYN HOULE
INC., 253, St-Angelique Nord, Joliette
(514) 756-8793. Succursale Lac St-Jean,
Maurice Tremblay, St-Nazaire, Lac St-
Jean (418) 668-2264.

AVONS une très grande quantité de
pneus neufs et usagés de différentes
marques et grandeurs pour tracteur de
ferme et industriel. Prix spéciaux.
S'adresser LOUIDA PAYEUR INC.,
R.R. 4, Sherbrooke. Tél.: (819) 569-6141.

ECONOMISEZ jusqu'à 75% sur des
pièces de tracteur neuves, usagées et re-
conditionnées (remises à neuf)... Econo-
mie avantageuse sur des pièces de tous
modèles, toutes marques. Envoyez \$1.00
pour le nouveau et sensationnel catalogue
d'aujourd'hui 1977, présentant les modèles
200 sur roues et à chenilles. Réalisez donc
des économies dès aujourd'hui en écri-
vant: Surplus Tractor Parts Corp., P.O.
Box 2125, Fargo, N.D. 58102.

FENDEUSE À BOIS et à piquets de cé-
dre jusqu'à 16 pieds de long. Attache-
ment avec fenéuse à bois 30 X 40,
24 X 30. M. HUBERT BOISSE, Route
112, Eastman (514) 297-2934.

ATTENTION! À VENDRE: Tracteur,
machines agricoles de toutes sortes, ponts
de ferme de toutes hauteurs et de toutes
longueurs; fosses septiques de toutes
grandeurs; bassins en acier inoxydable
1,200 gallons. Une visite vous convaincra.
M. PAUL-EMILE JETTÉ, Ste-Scholastique,
Cte Deux-Montagnes. Tél.: 258-
3984.

ATTENTION CULTIVATEURS: Sau-
vez \$5 avant d'acheter vos machineries
agricoles neuves ou usagées et vos alterna-
tives électriques et réservoirs à lait. Con-
tacter BECHARD FARM EQUIP-
MENT, Champlain New-York (518) 298-
5381.

MACHINERIES USAGÉES: Tracteurs,
Oliver 1855, Leyland 384 avec cabine,
Massey H180, Massey 40 industriel, John
Deere 1010. Tracteur avec "Fork-lift"
Int., Combiné Int. automotrice 91, 35
Massey automotrice, Oliver 18, 2 moulans-
New-Holland 354 et 351. Fourragères
Dion et Ford et boîtes automatiques
Dion. M. JOSEPH L. DION, 119, rue
Principale, St-Augustin, Cte Deux-Mon-
tagnes. (514) 430-1342.

ROTOCULTEUR Allis Chalmers, 4
rangs, comme neuf. Idéal pour sarcler ou
ameubler le sol. M. PAUL CUSTEAU,
Noyan, Cte Iberville. 294-2814.

WHITE 4-150

Tracteur articulé, 4 roues motrices, mo-
teur "Caterpillar" 8 cylindres, 180 forces,
cabine air climatisé, radio, transmis-
sion "over-under" pratiquement neuf
(350 heures). Garantie 1 an (418) 477-
2377.

FOURRAGÈRE Dion, faux à foin, à blé-
d'Inde et andaineuse. Dalle nettoyeur
Patz, 18 po. x 54 po., nettoyeur d'étable
Idéal, chaîne, transmission. Excavatrice
80 M-F, 1974. Pièces New-Holland, Patz,
Starline, Dion, Silos Supérieur. Fosse à
purin Supérieur. M. Eugène Coursol, 563
Belanger, Mont-Laurier. Tél.: (819) 623-
3182.

COMBINE automotrice Dolhman, 2
rangs pour patates avec tracteur Inter-
national, 2 boîtes en vrac avec wagons
tandem Dailham 16 pieds, arrosoir 400
gallons, rampe 42 pieds, convoyeurs, 700
boîtes palettisées pour entreposage de
légumes, 2 tracteurs Nuffield 4/65 M.
JEAN-CLAUDE BENOIT, ST-BRIGITTE,
(Nicolet) (819) 334-2412.

UN TRACTEUR Massey-Ferguson #255, 1976, diesel, multi-power, 100 heures comme neuf. (514) 537-3984.

PELLE #37 pour tracteur John Deere, 2 ans d'usage. Charrue International 3 raies. Tél.: (514) 692-0618.

À VENDRE: Moissonneuse-batteuse Case modèle 600, barre de faux 10 pieds, très bonne condition (514) 782-2718.

SILO à moulée 7 tonnes endommagé; presse à foin New-Holland; faucheuse Massey-Ferguson. Semoir à grain, sarcleur, grappe. Tél.: 293-5923.

MONTE-BALLES New-Ida, longueur 48 pieds, avec fond tôle, commande par prise de force. Prix \$700. Tél.: (514) 248-2936.

PICK-UP pour fourragère Dion à vendre. Tél.: (418) 839-0870.

PRESSE à foin Oliver no 620 comme neuve \$2.000. Faucheuse-conditionneuse-andaineuse Clay comme neuve \$1.250. Traineau et fourche à foin \$75. Râteau faneur Massey no 11 \$125. 2 pompes à eau, chauffage à air chaud Clipper Sunbeam. Tél.: 479-6402.

À VENDRE: Andaineuse Inter no 163, fourragère Ford 612, râteau Farmhand 5 roulettes. Tél.: (418) 247-3657, entre 5 et 6 heures P.M.

LIEUSE à grain en bon état, 7 pieds Massey-Harris. GASTON DUFRESNE, ST-BENOIT, CTE DEUX-MONTAGNES. Tél.: (514) 258-3013.

À VENDRE: Équipements de meunerie en bon état, 1 Mélasseuse Omega no 61 avec réservoir 3 pieds x 6 pieds; 1 mélangeur Omega no 112, capacité 3.000 livres. 1 Rouleuse à grain Vessot no 300 9 pieds x 18 pieds avec moteur 7 1/2 H.P. 550 volts. 1 moulage à maïs Vessot no 910, 1 moulage Omega no 3A-C, moteur 40 H.P., 550 volts. 1 Crible Forano no 500, moteur 7 1/2 H.P.; 1 épandeur à fumier Massey-Ferguson. 1 épandeur à fumier New-Holland no 510, 163 minots. 1 fourragère Fox 425; 1 pick-up à foin no 427. 1 aiguiseur no 162004. Informations: COOPÉRATIVE VERCHÈRES (514) 583-3971 et COOPÉRATIVE ST-ANTOINE SUR RICHELIEU (514) 787-2033.

VOITURE dunkie 6 roues. Semoir blé d'Inde Oliver, planteur 4 rangs. Charrue Oliver 5 roues 14-16 semi-portée. Roulette traînante Oliver 28 disques 18 pouces. Monte-balles 28 pieds. ST-DAVID (514) 789-5033.

MOISSONNEUSE-batteuse automotrice no 205, 5 ans d'usage, tête à blé d'Inde 2 rangs. Bord de coupe de 10 pieds. Le soir (819) 358-2819.

À VENDRE: Réservoir en vrac De Laval 35 bidons. Pépinière Ford avec chargeuse (loader). Tél.: 435-3433.

PRESSE à foin New-Holland no 66 avec moteur Wisconsin, très bonne condition. ST-CHARLES DE BELLECHASSE. Tél.: 887-6909.

À VENDRE: Conditionneur Massey-Ferguson en très bonne condition. Prix \$160. Tél.: (514) 293-6347.

À VENDRE: Fourragère Fox modèle IF546 avec faux de 7 pieds et pick-up. S'adresser à: LES FERMES BELCAN INC., STE-MARTHE (VAUDREUIL). Tél.: (514) 459-4465.

À VENDRE: Une jument "pony". Un moulin à battre Forano en bon état; une lieuse à grain McCormick Deering. Tél.: (418) 876-2243.

FOURRAGÈRE Ford 2 rangs \$800. Épandeur à fumier 140 minots New-Holland \$700. Convoqueur, fumier Houle, 2 ans d'usage, 200 pieds chaîne \$1100. S'adresser à (514) 265-3880 ou 373-4148.

À VENDRE: Séchoir à grain continu M.C. 300, comme neuf. HENRI CASTONGUAY, ST-ROCH DES AULNAIES, CTE NICOLET. Tél.: (418) 354-7743.

À VENDRE: Presse Oliver 62T, prix \$1.000. Aussi râteau Oliver, \$600. Les deux en parfait état. Fourragère New-Holland 770 avec 3 attaches; 2 voitures Dion 16 pieds, 3 rabatteurs, une souffluse ensilage Dion. Jeux de tuyaux 60 pieds avec courbures. Cet équipement ne remplit que 4 silos 20x60. SIMON ROY, ST-ZÉPHIRIN, CTE YAMASKA. Tél.: (514) 564-5509.

À VENDRE: Une Presse à foin Massey-Ferguson #9. Une fourragère à foin de marque Ford 612; un moulin à foin de marque International. Un tracteur diesel International no 434. Information 625-3010 soir 625-2798.

HAYBINE New-Holland no 479, presque neuve. N'a fauché que 40 arpents. Tél.: (819) 396-5528.

TRACTEUR Massey-Ferguson 1100, Ford 3000, Oliver 1450, International 624, International 606 avec chargeur. International B-414 avec chargeur. International 504 tracteur à chenilles. International TD5 avec chargeur et Oliver OC4 avec chargeur. Moissonneuse-Batteuse International 203. Andaineuse Internationale 201 et 175 pour foin, grain. Faucheuse-conditionneuse Hesston PT10. Presse à foin International à corde et à broche. Fourragère International no 16 et 350 pour foin et blé d'Inde. Bolte fourragère automatique International. Moulage-malaxeur International 1050. Chargeur de balles Somker. Faucheuse à Flaux M.C. Rotary. Planioir International 2 rangs. Planioir Ford 4 rangs. Semoir à grain International 13 et 15 disques. Herse à disques International et Oliver. Charrues Massey-Ferguson 3 et 4 raies. Épandeur de fumier New-Holland. BOUCHER ET FRÈRE, MARIEVILLE (514) 466-4951.

PRESSE à foin, à broche Massey-Ferguson #10 et fourragère Ford #612. Bonne condition. Tél.: (514) 454-9383.

TRACTEUR John Deere modèle 4000 avec cabine et roues doubles; très propre. Une charrue John Deere F350, 4 versoirs, modèle déclencheur automatique. Tél.: (514) 373-6638 ou 371-4530.

PRESSE à foin de marque John Deere, modèle 14T. Prix \$500. Camion-tracteur Inter 2010 au gaz, moteur neuf, parfait ordre. Prix \$9.000. Tél.: (514) 658-2791.

Tracteur 1800 Oliver diesel et David Brown 1200 diesel avec pneus à riz Massey 165-203 avec pelle Massey 175-135 diesel Super M McCormick avec pelle et roues doubles, McCormick 414 gaz, Belarus M 500 diesel de 525 heures; 135 Massey diesel de 278 heures, pelle pour tracteur 160 Massey; Presse à foin 275 New-Holland avec lance-balles; Presse à broche 271 New-Holland; râteau-fleur New-Holland. Moissonneuse-batteuse 300 Massey-Ferguson 205 McCormick avec dévidoir, 40 John Deere avec faux et nez à blé d'Inde, broche fourragère 880 Super 717 et 717 avec nez à blé d'Inde et avec 3 attaches. Herse 32 disques Oliver 20 pouces et Allis-Chalmers sur pneus. Faucheuse-conditionneuse New-Holland 469 Hesston 10, International 990. Herse rotative Vicon hydraulique; Semoir blé d'Inde 2 rang Oliver. Rangs Oliver.

M.J.B. GIRARD, 194, rue St-Denis, St-Denis, Cte St-Hyacinthe P.Q. (514) 787-2013

EQUIPEMENT PATZ: Hache-paille Wic. LEO JETTÉ. Tél.: (514) 469-3002 ou 658-4678.

À VENDRE: Conditionneur à foin New-Holland 404. Très bon état, 5 ans d'usage. FERNAND BLOUIN, ÎLE D'ORLÉANS 829-2967.

À VENDRE MACHINERIE USAGÉE: Tracteur Inter 434 diesel avec pelle 1501. Cockshut 30 au gaz; 40 diesel; Haybine Hesston PT 10, Case 550, Owatona. Fourragère Inter 350 avec attaches foin et maïs; New-Holland Super 717; John Deere 38 pick-up à foin, 2 rangs à maïs; voiture ensilage Gehl, égrenuse à maïs Ford, 1 rang portée sur tracteur. St-Simon (514) 798-2191.

HAYBINE New-Holland 479, 1 an d'usage. Andaineuse # 34 Massey-Ferguson, en bonne condition. CHARLES-EDOUARD DUBOIS, 7555 SAVANE, ST-HUBERT. (514) 468-4359.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Oliver modèle 545 avec moteur V8, 318 pcs cube, table à grain de 12 pieds, ramasseur d'andain et attache-ment à maïs 4 rangs. Le tout en très bonne condition de fonctionnement. Informations: VALCIDE LTÉE, VARENNES. (514) 652-9681.

RÉPARATION DE POMPES À FUEL POUR TOUTES MARQUES DE TRACTEURS DIESEL. Nous sommes agents autorisés pour la réparation de toutes marques de pompes à FUEL telles que: C.A.V., Simms-Roosa-Master-Bosch-American-Bosch, etc. Aussi service d'échange.

LAURENTIAN DIESEL INC. 10422 rue Balzac, Montréal Nord, P.Q. Tél.: (514) 325-8207

NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC. Réparations générales vente et service machinerie lourde et agricole Napierville, Cte Napierville Tél.: 245-7747, 245-3565

TRACTEURS: Inter. 4166 diesel 4x4 pneus à riz; Inter. 766 diesel avec cabine; Inter. 666 diesel; Inter. 633 diesel 4x4; Inter. 806 diesel; Inter. 560 diesel; Inter. Hydr. 100 diesel avec pelle 2350; Inter. 844 diesel 4x4 avec pelle; Inter. 504 Farmall; Inter. M. Farmall; Inter. 454 diesel; Oliver 1655 pneus arrière 20x38; Oliver 880 diesel; Massey 44 gaz; Massey 50 gaz avec cabine; Massey 35 diesel avec pelle et cabine; John Deere 40; John Deere 430; Cockshut 540 gaz; David Brown 1200; Ford 4000 avec pelle et bucket à neige; Case 700 diesel avec cabine; Moissonneuse-batteuse Inter. 403 table à grain 13 pi. et tête à blé d'Inde 4 rangs; Planteur à blé d'Inde Inter. 56, 4 rangs; Herse à disques semi-portée Massey-Ferguson 32 disques de 20 po.; Charrue Hydrex automatique 14 po.; Charrue Hydrex déclencheuse 16 po.

CALIXA LAVALLÉE: Située près du village, maison avec bâtisse et terrain. Tél.: (514) 583-3740.

MAISON MOBILE 1973 Glendale Riviera de luxe, non meublée, 64x14 pieds, 3 grandes chambres, toilette privée, chambre principale; salon; cuisine; salle de bains, tapis draperies. Livrée 50 miles de MONTREAL. Vente privée. C. POULIOT, bureau (514) 636-9340, résidence (514) 620-3887.

À VENDRE: Maison de campagne de 7 pièces et demi avec grand terrain paysagé, à 1 mille de SHERBROOKE, WINDSOR, CTE RICHMOND. Tél.: (819) 845-7318.

MAISON 1 1/2 étage finie brique, terrain 100 X 110. Maison et bâtisse 64 arpents de terre. 9e Rang, NOTRE-DAME DU BON CONSEIL. (819) 334-2443 après 7 heures.

HOMME MARIÉ dans la quarantaine pas d'enfant pour entretien d'un domaine (fleurs, jardinage, chevaux) Maison fournie. Salaire à discuter. Temps plein ou partiel. M. R. POTIER, Ste-Thérèse (514) 430-1400 (soir) 435-1937

HOMME DEMANDE pour travail sur ferme (poulailler) au COUVOIR CHABOT LTÉE, situé à ST-JUDE, Cte ST-HYACINTHE. Logement fourni gratuitement. (514) 792-3535.

GÉRANT de ferme demandé pour travailler sur ferme avicole (élevage poulets rôti) située région VALLEYFIELD. Devra avoir de l'expérience; pouvant diriger des hommes. Sérieux, honnête et travailleur. Pour plus d'informations, s'adresser à GRATIEN ST-YVES (514) 371-4316.

SOUS-AGENTS demandés Bâtiments en acier et silos à grains Butler. Commissions. AGRISPEC INC. (514) 381-7466 JEAN BRAULT.

ON DEMANDE

ECHANGERAIS BUNGALOW situé dans Cantons de Granby, contre ferme laitière située en Beauce ou ailleurs. (514) 378-8002.

QUOTA DE PONDEUSES: Acheteurs quota de poudeuses. Paiements bon prix. Ferme Avicole BERNARD MORIN (514) 792-3550.

Acheteurs en vrac, avoine locale pour alimentation à 50 milles à la ronde de Montréal. Appeler à frais vire (514) 264-5448.

ACHÈTERAIS voitures, foin 20 pieds, épandeur fumier 150 minots, tracteur Massey-Ferguson 185, bonne condition. GILLES RIVARD, QUEBEC. Tél.: semaine 9-5 heures (418) 522-5611.

DÉSIRE acheter boîtes à pommes usagées, petites ou grandes. Un classeur à pommes usagé. 51 Jacques-Racicot, BOUCHERVILLE. Tél.: (514) 655-5578.

ACHÈTERAIS bouillasse 3 X 12 pieds ou 3 1/2 X 14 pieds, Dominion Grimm, réservoir, chaudière 2-gallons aluminium. (418) 479-2962.

ON DEMANDE: Extracteur à miel, 4 cadres usagé. Tél.: (514) 658-7812.

PLANTS

PLANTS de fleurs et légumes, tomates etc. Pins rouges, pins blancs. (514) 293-7964.

POUSSINS, POULETTES

BONNIE'S RED SUSSEX POULETTES À DEUX FINS

Vous source de confiance pour les meilleures et les plus profitables poudeuses d'œufs bruns. Maintenant éclosion hebdomadaire. Commandez immédiatement pour livraison hâtive. Fournir pour liste de prix. Nous livrons n'importe où. COUVOIR ENREGISTRÉ. 0-122. Tél.: (519) 669-2561. BONNIE'S CHICK HATCHERY AND FARMS LTD. Elmira, Ontario.

POUSSINS d'un jour, pour la ponte et la chair. Livraison partout. Demandez liste de prix. COUVOIR DE LAVAL, 433 Montée Ste-Henriette, St-Lin des Laurentides, Qué. J0R 1C0. Tél.: (514) 223-2601.

POUSSINS, d'un jour et démarrés, toutes les races populaires, canetons, chapons de 3 semaines, poulettes plus âgées. Catalogue illustré gratuit. TWEDDLE CHICKS, Fergus Ontario.

SERVICES

ATTENTION cultivateurs nous faisons le ménage d'étable au complet. Balayons désinfectons et blanchissons avec poison à mouches. J. LANDRY, (514) 469-2560.

TRAVAUX de peinture ou décoration. Peintre en bâtiment au fusil et décoration. Estimation gratuite. Peinture de toute première qualité. (514) 469-3915.

CULTIVATEURS: Pour faire blanchir et désinfecter vos étables. F. POISSANT, 182, Route 221, Napierville. (514) 245-7108.

MATÉRIEL agricole pour chevaux, boeufs, poneys, conception nouvelle, faible encombrement, peu d'entretien. Préparation du sol, semis, récolte. Réparations LISE BROUILLARD, 780 Lajoie, ST-JOSEPH, ST-HYACINTHE, Qué. Vente et service DOMINIQUE VINCENT R.R. no 1 LEEDS VILLAGE, CTE MÉGANTIC, P.Q.

ÉPANDAGE de purin poret, poules, vaches, partout au Québec. Camion 4.000 gallons, 3 différentiels, pompe agitatrice 1500 gallons minute. M. RICHARD ARL, Aston Junction, Cte Nicolet. (819) 226-3311.

SERVICE DE NUTRITION — Bovins — Canards — Chevaux — Lapins — Porcs — Faisans — Volailles — Visons — Moutons — Truites — Dindes — Chiens — Etc.

CONCENTRÉS SCIENTIFIQUES BELISLE INC. 196, Boul. Richelieu, St-Mathias, Cte Chambly, Tél.: (514) 658-8733

SILOS

SILOS BÉTON ARMÉ COULÉS 12' - 16' 18' - 20' - 24' 30' diam. int. et citernes de 40' à 100' "Silo Beaudry pas de soucy c'est pour la vie" Vide — Silo "PATZ" chariot électrique C.S.F. SILOS BEAUDRY INC. ST-MARC, QUE. JOL 2E0 Tél.: (514) 584-3248

SILO COOP 1850, un an d'usage. Tél.: (418) 336-2515.

À vendre: 2 silos en bois, 1 de 12 x 26 pieds et l'autre de 14 x 24 pieds. Tél.: (514) 564-2172.

SILO SILO ACIER GALVANISÉ SILVER SHIELD Silo d'acier galvanisé Silver Shield silo à grain séchoir à grain élévateur à godet crible silo pour ensilage silo à maïs, humide meunerie de ferme ventilateur à grain.

Service d'un ingénieur agronome O. LEBRUN & FILS INC. 63B, rue St-Laurent Maskinongé, Que. J0K 1N0 Tél.: (819) 227-4908

SILO BERNARD SPECIAL Silo à grain avec accessoires standards.

Capacité	Prix
50T	\$ 675.00
80T	\$ 995.00
130T	\$ 1.495.00
150T	\$ 1.830.00
175T	\$ 2.070.00
300T	\$ 3.670.00

Système de ventilation, élévateur, sécheur à batch et continu C.M.S.

OUTILLAGES MONTRÉAL CIELTÉ. 600, boul. de l'Industrie, Beloeil (Usine Bâtiment Bernard) (20) Route Transcanadienne. Sortie 68. Tél.: 467-6554

SILOS Silos en douves de béton 12' à 24' de diam. • Finitions intérieures uniques • Rapidité d'érection • Facilité de rehaussement

RÉSERVOIRS Pour fumier liquide 50 pi. de diam. par 8', 12', 16', 20' de haut. 70 pi. diam. par 8', 12', 16' de haut.

SILO SUPÉRIEUR C.P. 61, Granby, P.Q. Tél.: (514) 378-5856 C.P. 2199, St-Romuald, Cte Lévis, P.Q. (418) 839-8808

TERRES À LOUER

CARIGNAN: 180 arpents dont 120 cultivables, maison, deux granges, serres, face au Richelieu, \$200 par mois, le soir 353-2469.

TERRES À VENDRE

STE-CLOTILDE DE BEAUCHE: Occasion à ne pas manquer. Ferme laitière 228 arpents. Bâtiments en excellente condition. Maison complètement rénovee, sucrerie 6.000 étables avec salle pour repas. Machinerie complète, quota de lait. MICHEL COUSINEAU, AGENT: 1-819-864-4952. FIDUCIE DU QUÉBEC, COURTIER: 1-819-565-8181.

ST-MARC-SUR-RICHELIEU: Rang de 14, Chemin en asphalte, service d'adéquation, terre de 45 arpents ou morceau de 14 arpents ou terrain de 100X420. A. GUERTIN (514) 583-3597.

TERRE À VENDRE: 130 arpents cultivables comprenant: maison, grange-étable et remise en très bon état. Située, 2853 Chemin St-Durs à 1/2 mille des écluses. (514) 743-8244, (514) 785-2383.

RÉGION DES BOIS FRANCS, Magnifique ferme 150 acres; maison canadienne en très belle condition, bon bâtiment, boisé, ruisselle, machinerie; le tout \$40.000.00. Après 5.00 P.M. Tél.: (418) 453-2872.

ACHAT ET VENTE

Si vous désirez vendre ou acheter fermes, commerces, terres, terrains, maisons de campagne etc., au coeur du Québec, St-Hyacinthe, Drummondville, Richmond, Victoriaville, Sorel, Nicolet, Yamaska et le reste. Informations: V. DENON-COURT, St-Pie de Guire (Yamaska). Tél.: (514) 784-2248. FIDUCIE DU QUÉBEC, Caisse Populaire.

PRÈS DE COATCOOK: Ferme laitière de 290.5 acres, 70 têtes, bâtiments, machinerie, maison ancienne en condition exceptionnelle, plus de 5000 étables. Aussi quota de 10.000 livres de gras, plusieurs autres avantages. Prix \$130.000.00 M. MICHEL LAPÉRIÈRE, Agent IMMEUBLE WHITE HEAD INC. (819) 843-7956.

TERRE à vendre, 87 arpents, maison, étable et autre bâtisse. En bonne condition. Lait industriel, quota lait, vaches, machinerie. JEAN CHAUVIN, ST-BERNARD DE LACOLLE. 246-3704.

À VENDRE: Ferme laitière et avicole 277 arpents, 200 cultures très fertiles, boisé, sucrerie tout équipée, 2.000 chaudières. Maison 8 pièces, chauffage électrique refait neuf 1975; Bâtiments parfait ordre. Silo Beaudry 20/64 Débouleur, grange étable. Convoqueur à balles, laiterie, réservoir en vrac, pipeline, lavage automatique. Quota de lait industriel. Garage double, entrepôt à grain, 2 poulaillers capacité 9.500 poulets à griller équipés, machinerie parfaite condition. NOËL LÉCLERC, 9e rang ST-VALÉRIEN CTE SHEFFORD Tél.: (514) 549-2370. 50 milles de Montréal.

ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON — Occasion unique! 13 milles de Sherbrooke, 1 mille trans-québécoise. Ferme laitière 200 acres avec roulant. Quota de lait. Maison 8 pièces. Prix pour vente rapide. Agent MICHEL COUSINEAU (819) 864-4942. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER (819) 565-8181.

TERRE à vendre, 128 arpents nue ou au complet, comprenant: 50 têtes, silo, machinerie, quota de lait nature. ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU. Information: 583-3288.

TERRE de 150 acres, 90 en culture 60 en bois. Avec roulant; sans animaux. 6 milles de LÉVIS (418) 833-4902.

UNE FERME 100 acres cultivables, ruissseau, boisé d'érables, place de loisirs, maison 2 étages finie aluminium, 2 granges, plusieurs bâtisses; eau courante. Proche 417 et 138. Avec ou sans machinerie. (613) 524-5582.

FERME À VENDRE: 105 arpents, grange, étable, silo, maison. 65 têtes, 35 vaches laitières quota industriel. Machinerie très bon état. Possibilité agrandissement; 1 mille de frontière Ontario. CTE SOULANGES. (514) 269-2629.

À VENDRE: Ferme laitière, 250 arpents, à ST-PIERRE LES BECQUETS, comprenant animaux, machinerie au complet, bon quota de lait, route asphaltée, CLÉMENT POISSON, 405 St-Charles, ST-PIERRE LES BECQUETS. Tél.: (819) 263-2454.

FERME LAITIÈRE: Terre 90 arpents, bonne maison, grange-étable, quota lait industriel 6320 livres gras, porcherie, machinerie. ST-SIMON DE BAGOT. (514) 798-2373.

TERRE À VENDRE: 76 arpents, 12 arpents de bois, bâtisses en bonne condition. 815 Chemin St-Patrice, DALHOUSIE. Tél.: (514) 269-2209.

ST-MAJORIQUE (DRUMMOND). Petite ferme 30 arpents, maison 10 pièces, bâtiment, hangar, garage, 4 milles Transcanadienne. Aussi maisons de campagne, terrains etc. Information V. DENICOURT 1-514-784-2248. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

ST-FRANÇOIS DU LAC (YAMASKA). Petite ferme 42 arpents sur rivière St-François. Partie boisée, bâtiment, 38 attaches, maison 8 pièces, garage, hangar, en excellente condition. Aussi terre sans construction. Information V. DENICOURT, 1-514-784-2248. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

ST-JEAN-BAPTISTE: 12 arpents, maison refaite à neuf; 8000 poules reproductrices avec contrat d'œufs et roulant. Tél.: (514) 467-6966.

ST-BARBE: Exclusif. Terre de 150 acres pour grande culture. Grange 34 X 102, équipement. PAUL REID 691-7770 — 691-1266. IMMEUBLES CHATEAU-GUAY COURTIER.

FERME À VENDRE: Rive-Sud, 30 milles de Montréal, 3 serres 28 x 100, jardinage, 80 arpents, grange, revenus intéressants. MLS. CÉCILE LAROSE, 467-1120. 866-1307. MONTREAL TRUST COURTIER.

À VENDRE OU LOUER: Terre de 100 acres avec 25 arpents en bois et maison 7 1/2 pièces située à MANSEAU. Tél.: 356-2208.

FERME à 4 milles de LACHUTE 120 arpents, maison 8; appartements, grange, bâtiment, deux remises, poulailler, équipement lourd complet, trois tracteurs. Information PHILIPPE LALANDE, 436-7820. NORMAND LADOUCEUR COURTIER.

POUR CEUX qui aiment la campagne, très belle ferme laitière à vendre, très bien organisée, 500 acres dont 200 en culture; 70 têtes Holstein, 35 vaches laitières, machinerie quota industriel, grange et étable de 145 pieds long, maison 11 pièces, très bien finie, extérieur pierre depuis un an. Acheteur sérieux, écrire à MME JEAN-GUY RIOUX, ST-GABRIEL, CTE RIMOUSKI, OU téléphoner 798-8392.

FERME À VENDRE: PLESSISVILLE (La Barille) environ 400 arpents avec maison, piscine, érablière, silos, bâtiments, sans animaux ni accessoires. Information, écrire à JEAN DE VILLERS, 1782 Fleury Est, suite 202, MONTRÉAL H2C 1T4, ou téléphoner 382-2207.

FERMES À VENDRE: St-Sylvestre CTE NICOLET, ferme de 308 arpents, 273 en culture, très bien bâtie. À ST-DIDACE CTE BERTHIER: ferme de 120 arpents; gros silo; très bien bâtie bordée par la rivière MASKINONGÉ, COLBERT ET FRÈRE INC. encanteur licencié, STE-GERTRUDE, CTE NICOLET. Tél.: (819) 297-2711.

RÉGION VICTORIAVILLE: belle ferme laitière, 429 acres, 260 en culture, bons bâtiments, silo, pipe-line 109 têtes, 49 laitières, quota 700.000 livres, machinerie. Bonne maison 8 pièces. MARC CORBERAND, DIVISION AGRICOLE, IMMEUBLES CORION 651-7340 ou 677-4745.

RÉGION ST-HYACINTHE: 245 arpents, 235 en culture, 71 têtes, 47 laitières, bons bâtiments, silo, machinerie. Excellente maison 6 pièces. Faut voir RAYMONDE JUBINVILLE, DIVISION AGRICOLE, IMMEUBLES CORION 677-4745 ou 651-7340.

RÉGION LACOLLE: Ferme laitière, 220 arpents, 115 têtes, excellents bâtiments, 2 silos, pipe-line, machinerie complète. Quota 964.000 livres nature. Très bonne valeur. PIERRE CHAPUIS, DIVISION AGRICOLE, IMMEUBLES CORION 677-4745 ou 651-7340.

MONT ST-GÉROISE: Ferme laitière 134 arpents, 15 boisés, 119 cultivables, bonne construction, grande maison ancienne, étale 36x140 pi., plus annexe 36x60, remises, silo béton 16x50 et silo de bois, troupeau 56 têtes, pipe-line, quota de lait nature et industriel, bonne machinerie, prix \$150.000.00 C. & H. DENICOURT, AGENT: 1-378-8461 — 1-469-3768. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

RÉGION DU RICHELIEU: Belle ferme 265 arpents, une partie drainée, grande maison brique 4 chambres à coucher, stabulation libre, 36x135 pi., plus étale 60 attaches, 3 silos, béton, troupeau 150 têtes, 75% pur-sang enregistré et contrôle R.O.P., excellente machinerie (5 tracteurs), quota de lait nature et industriel, site de choix. C. & H. DENICOURT, AGENT: 1-378-8461 — 1-469-3768. FIDUCIE DU QUÉBEC COURTIER.

RÉGION DU RICHELIEU: Incomparable, ferme laitière, 435 acres, 370 en culture, grande maison

**LA CAISSE
D'ÉTABLISSEMENT DE
ST-HYACINTHE**
774-4838.

Encanteur licencié
ROXTON-FALLS, Cte Shefford
Tél.: 548-5733 et 548-2172

mique 5-10-15; 1 pompe à mouches électrique; 1 réservoir à lait en vrac de marque Mueller 250 gallons; 1 trayeuse

champ; 2 Voitures tandem avec moulin à foin; Voiture avec roues doubles et bennes à grain; Épandeur à fumier Massey-Harris.

40 bidons John Wood; Trayeuse magnétique 5 chaudières avec compresseur no

ST-GERMAIN, Cte Drummond
Tél.: 1-819-395-4409

22 JUIN 1977, LA TERRE DE CHEZ NOUS — PAGE 21

Création d'un comité de producteurs de pommes de terre

Les producteurs de l'est canadien tentent présentement de mettre sur pied un plan de commercialisation pour améliorer la situation du secteur de la pomme de terre.

Depuis près de deux ans, le Comité de la pomme de terre (CPT) — un groupe de travail fédéral-provincial représentant l'Ontario, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ainsi que le ministère de l'Agriculture du Canada — travaille à l'élaboration d'un programme visant à perfectionner la structure et les modes de commercialisation du secteur de la pomme de terre dans l'est canadien. Son objectif principal est de relever le niveau de vie des producteurs de pommes de terre de cette région.

Dans une première étape, le Comité a élaboré, en étroite collaboration avec les producteurs de la région, une vue d'ensemble du secteur de la pomme de terre dans l'est du Canada pour cerner les principales sources de difficultés et dégager certaines solutions.

"Au départ, d'affirmer M. Eric Moore, spécialiste du développement des marchés à Agriculture Canada et à la fois président du Comité de la pomme de terre et directeur du projet, la tâche la plus importante a été d'amorcer un dialogue avec les producteurs. Il fallait les assurer que nous avions absolument besoin de leurs opinions et de leurs conseils et que nous n'avions aucune idée préconçue sur l'évolution du programme.

"Il importait également d'amener les producteurs de chaque province à découvrir les intérêts communs qui les lient avec tous ceux de l'est du Canada, qu'il s'agisse des problèmes de transport, de la qualité des produits, du classement, du stockage, des variations de prix ou de l'absence d'un réseau efficace d'information sur les marchés."

Après plusieurs discussions des membres du Comité avec les producteurs et leurs associations, un projet de plan de commercialisation a été élaboré, puis accepté en principe par les représentants des producteurs des cinq provinces participantes lors d'une réunion tenue en juillet dernier à Fredericton (N.-B.).

Par la même occasion, il a également été convenu de créer un nouveau comité de producteurs et de nommer trois représentants de chacune des cinq provinces pour collaborer avec le Comité de la pomme de terre à la mise en oeuvre du plan de commercialisation.

Selon M. Moore, toute nouvelle qu'elle soit, cette approche est sans doute la plus judicieuse dans

l'élaboration d'un plan de commercialisation pour les producteurs.

Agriculture Canada et les gouvernements des cinq provinces aident les producteurs à structurer le plan, mais en dernière analyse, c'est à ces derniers qu'il incombe d'établir le projet définitif et de voir à ce qu'il réponde efficacement à leurs besoins et à leurs attentes.

Le plan de commercialisation de la pomme de terre de l'est du Canada prévoit la création, dans chaque province, d'une association de producteurs qui réponde adéquatement aux besoins de ses membres tout en se conformant aux lois provinciales.

Les associations provinciales de producteurs de pommes de terre seront appelées à collaborer entre elles et avec leur gouvernement provincial respectif, les groupes connexes, les producteurs et la population. Elles seront également chargées de la commercialisation efficace de la pomme de terre dans leur province.

Les représentants de chacune des cinq associations provinciales constitueront le Conseil des producteurs de pommes de terre de l'est du Canada qui, en tant que mécanisme central de coordination, se chargera des communications et des décisions pour les questions qui débordent les compétences provinciales.

Le plan de commercialisation ne pourra, à lui seul, résoudre tous les problèmes du secteur, mais il permettra aux producteurs de s'attaquer aux difficultés et d'en surmonter un bon nombre. Il appartient aux producteurs de mettre sur pied l'association et les activités de commercialisation les plus susceptibles de leur permettre d'atteindre leurs objectifs.

Le Comité des producteurs de pommes de terre de l'est du Canada s'est réuni trois fois depuis sa création au début de l'année. Lors de la première réunion, les délégués ont nommé deux co-présidents: M. Eric Moore représente le Comité de la pomme de terre et M. Richard Morse, les producteurs, étant lui-même producteur de pommes de terre à Nictaux West (N.-É.). Le Comité a défini son rôle pour la durée du projet et il a passé en revue et remanié le document relatif au plan de commercialisation.

En outre, les membres ont proposé la création immédiate d'un conseil provisoire des producteurs de pommes de terre de l'est du Canada afin de donner plus de force au projet. Aussitôt en place, son premier objectif sera d'établir un réseau efficace d'information sur les marchés à l'intention des producteurs.

CLASSÉES (suite)

ENCAN
Samedi, le 2 juillet
à 12:30 P.M.
chez M. JULIEN RAJOTTE
8e et 9e rang
WICKHAM, CTÉ DRUMMOND
No 114 vers St-Germain
SERA VENDU: Un troupeau de 44 têtes croisées comprenant: 31 vaches à lait croisées, 8 taureaux 1 an et demi, 5 boeufs 1 an et demi, le troupeau est clair de test fédéral. Trayeuse De Laval 3 chaudières, réservoir en yrac 33 bidons, nettoyeur d'étable Houle 250 pieds de chaîne, tracteur W 4 Int., charrue traînante 3 raies Int., semoir Massey-Ferguson 17 disques combiné sur pneus, semoir Cockshutt 13 disques combiné, lieuse française.
UNE PARTIE DU MÉNAGE DE MAISON COMPRENANT: poêle électrique 220, frigidaire, set de cuisine chromé, lits d'enfants, chaises, 2 fauteuils bergants, lampes, bureaux, pots de grès, chaudrons en fonte.
LA TERRE EST VENDUE.
Pour informations, s'adresser à
MARCEL LAMBERT
St-Germain, cté Drummond
encanteur licencié
Tél.: 1-819-395-4409

COLBERT & FRÈRES
INC.
Encanteur licencié.
TOUJOURS à votre service pour tout genre d'encans ou pour l'achat de vos terres avec roulant. Téléphone (819) 297-2711 à STE-GERTRUDE, CTÉ NICOLET. VILLE DE BECANCOUR.

ENCAN À COMMISSION
À la grange d'encan Cowansville. Tous les mercredis soir à 8:00 P.M. SERA VENDU: poules, lapins, canards, oies etc. RÉJEAN LEHOUC, encanteur Cowansville. 263-3180. À votre service pour vos encans dans les Cantons de l'Est.

CULTIVATEURS!
CHACQUE semaine, le lundi il y a marché public par encan pour tous les animaux de ferme à ST-HYACINTHE, route Trans-Canada, sortie 81. En plus de tous ces animaux nous avons des ventes de catégories spéciales:
PORCELETS: 1.00 p.m.
CHEVAUX toutes catégories: 6 hres. p.m.
BOUVILLONS d'embouche: 8.00 p.m.
VACHES laitières: 8.30 p.m.
LES ventes commencent à 1.00 p.m.
INFORMATIONS:
LES ENCANS
DE LA FERME INC.,
bureau chef: St-Pie, Cté Bagot
Tél.: (514) 772-2451

CULTIVATEURS!
Vous désirez vendre votre troupeau ou d'autres de votre ferme ou par encan, partout au Québec, je suis votre homme! DANIEL PAUL-HUS, encanteur bilingue licencié. 635 rue Papineau, St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-5660, bureau: (514) 527-3066.
ATTENTION Cultivateurs. Je vous offre mes services pour tous genres de ventes par encan, je suis aussi acheteur de terre et roulant. Merci pour votre bon encouragement. Ma devise est toujours la même "Bien vous servir". JEAN-PAUL DUBOIS, ENCANTEUR LICENCIÉ, PLESSISVILLE, Cté Mégantic. Tél.: (819) 362-7240.

EN 1977,
Vous faites encan!
Pour maximum d'\$\$\$
La solution...
MARCEL CUSSON
Encanteur licencié
St-Antoine sur Richelieu
(514) 787-6430

ATTENTION! ATTENTION!

Messieurs les Cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant en 1977 vous avez sans doute pensé le faire par Encan. Ne tardez pas pour choisir une date qui vous conviendra, il est important de la déterminer immédiatement; plusieurs ont déjà choisi leur date. Merci d'avance pour votre bon encouragement. Une visite vous convaincra.

S'adresser à

**GÉO-ÉTIENNE
LEBLANC**
ENCANTEUR LICENCIÉ
ST-BARNABÉ-SUD
Cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

ATTENTION CULTIVATEURS!

JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiements argent comptant. ALBERT BRETON, ENCANTEUR LICENCIÉ, INVERNESS, CTÉ MÉGANTIC. Tél.: (418) 453-2681.

CULTIVATEURS

qui projetez de vendre cette année vous avez sans doute pensé de le faire par encans. J'offre mes services pour tous genres d'encan et je suis toujours acheteur de terre, roulant et coupe de bois.

S'adresser à

ALAIN DEBOIS
Encanteur licencié
St-Claire, Dorchester
Tél.: 883-3653 ou 885-4027

Améliorer la qualité des prévisions météorologiques

La Fédération canadienne de l'agriculture a entrepris un projet à long terme visant à améliorer considérablement la qualité des prévisions météorologiques à l'intention des agriculteurs.

La prochaine réunion semestrielle de la FCA, qui sera tenue à St-Joseph, près de Fredericton (N.-B.) du 26 au 28 juillet, proposera des mesures concrètes en ce sens.

La question a d'ailleurs déjà été discutée lors d'un colloque tenu à

Ottawa le 5 mai dernier sous l'égide de la Fédération et du ministère fédéral de l'Agriculture (service d'agro-météorologie), et où les participants ont recommandé conjointement que les prévisions météo à l'échelle nationale et régionale soient améliorées.

Les représentants de la FCA à ce colloque ont insisté sur la nécessité de meilleures communications entre agriculteurs et météorologistes.

Les agriculteurs espèrent ainsi obtenir des prévisions plus détaillées et plus exactes à court, moyen et long terme.

ASSOCIATION DES MARCHANDS DE MACHINES ARAIRES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

AVIS AUX CULTIVATEURS

Le mois de juillet, c'est le mois des vacances, notre personnel est donc réduit.

Pensez donc, à l'avance, à vos achats de pièces et aux réparations de vos machines araires.

Ceci vous évitera des ennuis.

Faites toujours vos achats chez un concessionnaire accrédité.

Nous vous remercions à l'avance,

*L'Association des Marchands de Machines Araires
de la Province de Québec*

TRUST ROYAL



M. Jean Gravel directeur du Trust Royal, annonce la nomination de M. J. Majella Gagnon, à titre d'agent immobilier pour les comtés de Lotbinière et Lévis. M. Gagnon diplômé en sciences commerciales de l'Université Laval, apporte aussi une expérience pertinente au domaine immobilier. M. Gagnon est à votre disposition pour vous conseiller pour toute transaction immobilière. 1-477-2407, St-Antoine de Tilly.

Abattement de la taxe de vente fédérale sur l'essence

Les agriculteurs sont autorisés à réclamer un remboursement de 10¢ le gallon pour l'essence ayant servi à des fins commerciales après le 24 juin 1975.

Les formules de réclamation sont disponibles aux bureaux de poste ou aux bureaux régionaux de l'impôt et des douanes et accises du Canada.

Les événements à venir

ST-JOACHIM DE COURVAL: Pique-nique Hereford, sur la ferme de Jocelyn Autotte, le 26 juin 1977.

STE-CLAIRE DE DORCHESTER: dimanche le 26 juin, à 10 h. a.m., pique-nique Ayrshire du Club Etchemin, chez M. Léonard Morin.

JONQUIÈRE: dimanche le 10 juillet, à 9.30 a.m., pique-nique provincial des Éleveurs Ayrshire du Québec, à la Ferme du président provincial Louis-Marie Lapointe.

Connaissez-vous vos agents TCN?

En publiant les photos ci-contre, nous désirons faire connaître aux abonnés et lecteurs de la TCN les responsables de la vente d'abonnements dans les différents territoires du Québec et du Canada français.

Leur rôle premier est de maintenir ce contact étroit que votre journal tente d'établir chaque semaine avec vous. C'est donc cet ami qui frappera un bon jour à votre porte pour offrir de renouveler votre abonnement. Il n'en tient alors qu'à vous de conserver, pour une somme modique, cette source précieuse de renseignements pour tout agriculteur averti. La population rurale est demeurée intimement liée à "son" journal, seule publication agricole à rejoindre votre foyer chaque semaine. La popularité et l'influence de la TCN découlent, il va sans dire, de cet appui massif de la classe rurale. Nous recherchons enfin par tous les moyens de vous mieux servir et une réponse favorable de votre part permettra de réaliser cet objectif.



Mlle Yolande ROUILLARD



M. J.-L. D'AMOURS



M. Édouard LEMAY

REVUE DES MARCHÉS



PRODUITS AVICOLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le Ministère Fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviiculture.

Judi, le 16 juin 1977

VOLAILLES ÉVISCÉRÉES (A)

En caisses régulières
Prix du gros au détail
à Montréal

POULETS	
Sous glace	
moins de 4 lb	62c-66c
4 lb et moins de 5	67c-70c
5 lb et moins de 6	79c-80c
6 lb et plus	81c-82c

POULES	
Moins de 4 lb	nil
4 lb et moins de 5	60c-63c
5 lb et moins de 6	60c-63c
6 lb et plus	60c-63c

JEUNES DINDONS	
Moins de 10 lb	76c-79c
10 lb et moins de 16	76c-79c
16 lb et plus	81c-84c
Canards	89c-91c

Semaine se terminant
le 25 juin 1977

VOLAILLES VIVANTES No 1

Prix aux producteurs
à Montréal

POULETS	
À griller	
moins de 5 lb	34½c-35c
5 lb et moins de 6	34½c
6 lb et moins de 7	34½c-38c
7 lb et plus	38c-39c

POULES	
Moins de 5 lb	10c-12c
5 lb et moins de 6	10c-12c
6 lb et moins de 7	10c-12c
7 lb et plus	24c-26c

JEUNES DINDONS	
Moins de 12 lb	45½c
12 lb et moins de 20	45½c
20 lb et plus	48½c

OEUFs

Prix des oeufs en vigueur à partir du
20 juin 1977

Ces prix sont fournis par
la division avicole
fédérale de Montréal

Ces prix sont fournis par
la Fédération des producteurs
d'oeufs du Québec

Producteurs	Ontario	Producteurs	Québec	Distributeurs
A-Extra-Gros	.74c	.77½c		.94c
A-Gros	.74c	.74½c		.91c
A-Moyens	.67c	.68½c		.85c
A-Petits	.42c	.45½c		.62c
A-Très Petits	.12c	.25½c		.42c
En vrac				.03c de moins

N.B. Ces prix sont établis par les Offices provinciaux de commercialisation des oeufs et sont sujets à des cotisations imposées par ces Offices.

LAIT DE CONSOMMATION

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

MAI 1977

% des quotas produits payable en classe I	83.77%
Prix de la classe I	\$12.75
Prix moyen du lait excédentaire	\$9.13

(Prix de base pour 100 livres de lait dosant 3.5% de matière grasse; différentiel de \$0.13 par .1% pour le lait payé en Classe I et de \$0.14 par .1% pour le lait payé à l'excédentaire).

Source: La Fédération des producteurs de lait du Québec.

BEURRE, LAIT EN POUDRE, FROMAGE

SEMAINE TERMINÉE le 18 juin 1977 FAB MONTRÉAL

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible .92-\$1.17-.93, \$1.18.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) \$1.25.1 la livre. Prix de vente

par la Commission Canadienne du lait, en 56 lb, \$1.18.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1ère catégorie, sacs 69c - 72c. Procédé rouleaux nil. Aliments du bétail aucun. .59c.

Poudre de lait de beurre, animal 0.30c-0.37c. Poudre de lait de beurre comestible 42c à 48c.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage). Pulvérisation, comestible non hygroscopique, nil. Pulvérisation, nil. Procédé rouleaux, nil.

Lait évaporé, caisse 48 16 nil.

Judi, le 16 juin 1977

Prix du fromage: blanc \$1.19, coloré \$1.19.3.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix payés au marché central
métropolitain pour les produits
de première qualité
jusqu'à 9 heures a.m.
le 20 juin 1977

FRUITS:

POMMES: McIntosh A.C. grosses 7.00-7.50; moyennes 6.00-6.50; Cortland grosses 7.00; moyennes 5.00-6.00; Rouges ou jaunes délicieuses 7.50-8.50 minot en vrac. FRAISES: 4.00-5.00/12 chopines. PLANTS DE LÉGUMES OU DE FLEURS: \$1.50-\$2.00 la boîte.

LÉGUMES:

BETTERAVES: 1.50/6 paquets. BETTE À CARDE (swiss chard) 5.02/12 paquets. CHOUX VERTS: 3.00-3.25/16. CHOUX CHINOIS: 4.50/12. CHOUX FLEURS: 5.00/12. CIBOULETTES: 2.50/12 paquets. CONCOMBRES: de serre ordinaire 2.75 la douz; de serre sans pépin type anglais, gros 5.75 moyens, 5.25 petits, 4.25/12.

ÉCHALOTES: 5.00/4 douz. de paquets. ÉPINARDS: 3.25-3.50/12 cellos de 10 on. ou 2.75-3.00 le boisseau.

FENOUIL (dill) 1.50/12 paquets.

LAITUE: Frisée 2.75-3.00/24; Boston 2.50-3.00/16; Romaine 3.00-4.50/16; Pommée (Iceberg) 3.50/18.

MENTHE: 2.50/douz de paquets.

RADIS: 3.25-3.50/3 douz. de paquets; 2.75-3.00/30 cellos de 6 on.

RHUBARBE: 1.00-1.25/douz. de paquets.

RUTABAGAS: Jacketed 6.50/50 lb.

TOMATES: De serre rose 4.50-5.00/8 lb.

POMMES DE TERRE: De table 5.00-5.10/50 lb; 1.20-1.25/10 lb.

VENTES

AUX GROSSISTES:

POMMES DE TERRE: Ile-du-Prince-Édouard: 1.48-1.55/10 lb; 2.60-2.70/20 lb; 5.50-5.75/50 lb; Nouveau-Brunswick: 1.15-1.20/10 lb; 2.20-2.25/20 lb; 5.00-5.25/50 lb; Virginie et Caroline du nord 6.00-6.25/50 lb; Californie: 6.25-6.50/50 lb; Russett: Idaho grosseur 80 à 100 8.75-9.00.



ANIMAUX VIVANTS

Renseignements fournis par le bureau du ministère fédéral de l'Agriculture, Service des marchés, en collaboration avec les agents à commission du marché de l'Est et les acheteurs. Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative canadienne du bétail; Maher W.H.; J.L. Dagenais; et Louis Lévesque. Pour renseignements supplémentaires: service d'information sur ruban magnétique tél.: (514) 526-4068 après 14 hres, tous les jours.

LES RÉCEPTIONS: LUNDI LE 20 JUIN 1977

BOVINS: 484 VEAUX: 579

LES RÉCEPTIONS LA SEMAINE DERNIÈRE

Agneaux et moutons: 20

BOVINS: Le marché était modérément actif et la demande un peu moins bonne que la semaine dernière. Les bouvillons taures et taureaux s'échangeaient à des prix généralement stables, alors que les vaches rapportaient de \$1.50 à \$2.00 de moins que ceux de la fermeture la semaine dernière. VEAUX: Même avec des réceptions moins nombreuses la demande n'était pas aussi bonne que la semaine dernière. Les sujets de bonne qualité rapportaient de \$2.00 à \$3.00 de moins, tandis que les communs et moyens étaient à peine stables à \$2.00 de moins en certains cas, que la semaine dernière.

BOUVILLONS

A-1-2	39.50-42.00
B'S	34.50-36.25
Commel	28.75-32.75

TAURES

B'S	aucun
Commel	29.50-31.00

VACHES

D-1-2	27.00-28.25
D-3	25.50-26.75
D-4	20.50-25.00

TAUREAUX

	28.00-34.50
--	-------------

VEAUX DE LAIT

Bons 53.00-59.00

Ventes jusqu'à

Moyens 38.00-51.00

Communs 30.00-37.00

Léger de remp. 36.50-44.00

AGNEAUX (La semaine dernière)

Bons 65.00

Communs aucun

MOUTONS (Semaine dernière)

Bons aucun

Communs 18.00

PROVENDES

Prix publiés comme guide et basés sur
la fermeture des marchés le 17 juin 1977

Prix de gros à la tonne métrique aux meuneries net sur
wagon (en vrac par wagon complet)

	Montréal	Québec	Trois-Rivières	Sorel
Blé	120.50	119.10	118.10	123.10
Orge	111.90	113.40	110.40	112.90
Avoine canadienne	107.95	107.45	104.95	110.45
Maïs américain (Jaune, no 3)	106.70	107.90	107.90	109.45
Maïs ontarien (Jaune, no 2 C.E.)	105.10	106.75	nil	nil

	Semaine courante	Semaine dernière	Même semaine 1976
MONTRÉAL			
Son de blé	nil	nil	98.10
Gru rouge de blé	nil	nil	98.10
Tourteau de soya 49%	305.35	342.80	352.20
Tourteau de soya 44%	289.35	324.10	241.20
Tourteau de colza 34%	151.55	179.45	165.35
Luzerne déshydratée (100,000-A)	137.80	137.80	128.90

Prix pondérés des céréales fourragères aux meuneries de l'Ouest et principales parcs d'engraissement quinzaine se terminant le 20 mai (MARCHÉ LIBRE Base: Têtes de Grands Laes).

Blé CWRS #3	Avoine alim. #1	Orge alim. #1
Tonne métrique	Tonne métrique	Tonne métrique
100.71	82.67	91.03

Prix quotidiens des céréales fourragères (BOURSE Base: Tête des Grands Laes).			
	21 juin	20 juin	17 juin
	92.40	77.80	86.80
	92.70	79.80	89.70
	93.00	80.50	90.00
	93.50	81.00	91.00
	94.00	81.40	89.70

N.B.: Les prix du grain canadien fluctuent quotidiennement sur la base d'une source compétitive en provenance d'un marché étranger. Dans les conditions actuelles, ces prix sont basés sur la valeur de remplacement du maïs américain livré au Canada. Il suffit d'ajouter les marges fixes du transport depuis Thunder Bay pour obtenir les prix en vigueur au Québec et dans les Maritimes.

Source: Office canadien des Provenides

PORCS ABATTUS

Lundi le 20 juin 1977

LA SEMAINE DERNIÈRE

Prix payés à Toronto

Pores	64.80-65.55	Pores	69.35-70.60
moyenne	65.10	moyenne	69.89
Truies	45.35	Truies	46.20
moyenne	aucun	moyenne	aucun

Prix payés en Ontario

Pores	63.60-65.55	Pores	65.65-70.60
moyenne	64.51	moyenne	69.15
Truies	46.55-47.35	Truies	45.80-46.50
moyenne	46.90	moyenne	46.15

Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.

La Fédération de l'UPA du Bas St-Laurent s'oppose au projet de loi C-42

À la suite du débat en Chambre des Communes, en date du 16 mars dernier, par le Ministre Anthony C. Abbott (Ministre de la Consommation et des Corporations) d'un projet de Loi sur la concurrence (Loi C-42) visant particulièrement l'agriculture, on se souvient que ce projet de Loi n'avait pas manqué de susciter quelques remous même au sein du Conseil des Ministres Canadiens.

On se rappelle également qu'à cette

Décentralisation des stocks de réserve des céréales fourragères

MM. Otto Lang et Eugène Whelan, respectivement ministre responsable de la Commission canadienne du blé et ministre de l'Agriculture, ont annoncé que les stocks de réserve de céréales fourragères de production intérieure seraient rapprochés des régions consommatrices de ces produits dans l'Est du pays ainsi qu'en Colombie-Britannique.

Actuellement, ces stocks sont gardés à Thunder Bay et à Halifax et sont constitués de 10 millions de boisseaux de céréales fourragères de l'Ouest. Ils sont maintenus par la Commission canadienne du blé dans le cadre du programme mis sur pied par le gouvernement fédéral à cet effet. Le Comité de gestion des stocks de réserve les distribue aux utilisateurs canadiens, quand ceux-ci ne peuvent recevoir livraison de leurs commandes pour raisons de transport et de manutention.

Par suite des changements apportés au Programme, la Commission canadienne du blé créera des stocks de réserve à Québec, Montréal, Prescott, Owen Sound, Vancouver, Halifax et Thunder Bay en tenant compte des dispositions réglementaires concernant les limites et les conditions de distribution des céréales. Les acheteurs d'aliments du bétail, les minotiers ou les engraisseurs de bétail du Québec de l'Ontario, des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique qui sont incapables d'obtenir leur approvisionnement habituel de céréales fourragères de l'Ouest à cause de perturbations du système de transport et de manutention, peuvent en emprunter à même le stock de réserve quitte à remettre la quantité empruntée quand leur commande arrivera.

De l'avis des Ministres, la décentralisation des stocks de réserve permettra au gouvernement de réaliser pleinement un des objectifs primordiaux de sa politique concernant les céréales fourragères de production intérieure, à savoir garantir des approvisionnements suffisants aux usagers de ces produits.

M. Whelan a dit que son Ministère avait reçu de nombreuses demandes de la part d'utilisateurs s'approvisionnant dans l'Ouest du pays, pour que le stock de réserve de Thunder Bay soit rapproché des régions consommatrices.

M. Lang a ajouté que les utilisateurs du Québec plus particulièrement avaient exprimé des doutes sur l'accessibilité des stocks de Thunder Bay, et qu'ils avaient eux aussi, demandé qu'une partie de ces stocks soit gardée à proximité des régions où se pratique l'engraissement, plus précisément aux ports du bas Saint-Laurent. Le Comité de gestion des stocks de réserve, constitué de représentants de l'Office canadien des provendes, de la Commission canadienne du blé et de la Commission canadienne des grains, distribue ces stocks conformément à des règlements approuvés par le Gouverneur en conseil. Les frais réels engagés par la Commission canadienne du blé pour le maintien du stock de réserve de 10 millions de boisseaux lui sont remboursés par le gouvernement fédéral, jusqu'à concurrence de 4,2 millions de dollars.

occasion le Ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, avait signifié que si un tel projet de Loi était adopté il donnerait sa démission compte tenu qu'un tel projet de Loi mettrait en doute le principe des Conseils de Commercialisation Agricole au Canada.

L'Association des Consommateurs Canadiens (ACC) avait appuyé le Ministre Anthony C. Abbott pour l'adoption d'un tel projet de Loi.

Toutefois, nous comprenons mal l'intervention de cette Association Canadienne des consommateurs car, selon les analyses effectuées sur le système de commercialisation des produits agricoles au Canada, nous constatons que les fluctuations considérables de prix en agriculture dues à la libre concurrence ont toujours joué au désavantage des producteurs comme des consommateurs au bénéfice du secteur agro-alimentaire et particulièrement des géants de l'alimentation comme les multinationales.

Lorsqu'une chute considérable des prix en agriculture fait disparaître une

quantité de producteurs et un important volume de production, ceci a pour influence directe une augmentation assez imposante des prix par la suite qui permet au secteur situé entre le producteur et le consommateur de justifier des hausses de prix; mais lorsque les prix reviennent à un niveau inférieur, on constate que le même écart de diminution n'est pas accordé aux consommateurs.

À partir de ces constatations, nous sommes convaincus que les intérêts des consommateurs comme des producteurs agricoles sont les mieux respectés lorsque l'on peut compter sur une stabilité de prix qui correspond à des coûts de production normaux.

Ceci nous apparaît d'autant plus vrai lorsque l'on prend connaissance du communiqué de presse publié le 1er décembre 1976 par la Fédération des ACEF du Québec (Association Coopérative d'Économie Familiale) qui dénonce l'attitude de groupes à la solde

de multinationales à qui l'Association des Consommateurs du Canada accorde un appui indirect.

Face à ce problème, le Conseil d'Administration de la Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent dénonce l'attitude du Ministre de la Consommation et des Corporations et s'interroge sur les intérêts qu'il défend, soit les intérêts de la consommation ou les intérêts des corporations et donne son appui au Ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan relativement à l'organisation d'un Office National de mise en marché au Canada qui est le pendant de nos plans conjoints de production au Québec.

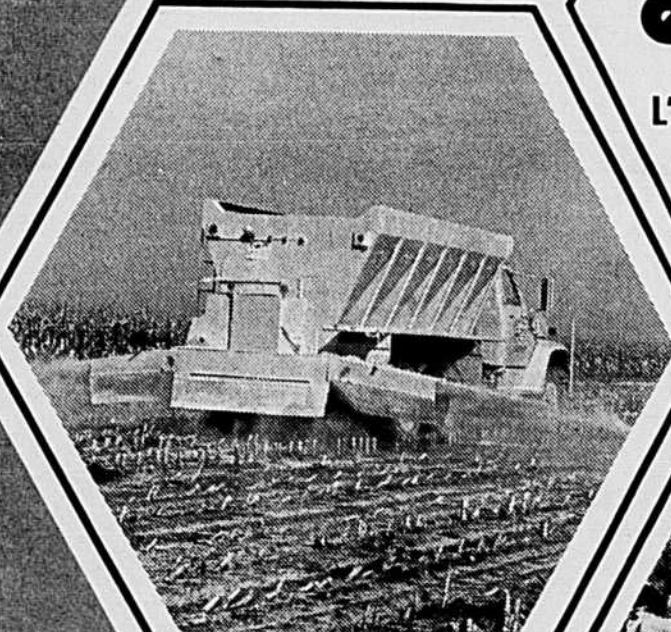
De plus, la Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent demande à l'Association des Consommateurs Canadiens de réviser sa position car elle croit que cette position va à l'encontre des intérêts des consommateurs. La Fédération de l'UPA est d'avis que l'Association des Consommateurs Canadiens aurait avantage à s'inspirer de la pensée de la Fédération des ACEF du Québec en la matière.

Communiqué de
Fédération de l'UPA du Bas Saint-Laurent

6.5

pH idéal pour prairies et pâturages

L'acidité du sol peut réduire le
rendement des plantes
fourragères.



LA CHAUX: CORRECTEUR EFFICACE ET ESSENTIEL

Avantages d'un bon chaulage

- Meilleure croissance et rendements supérieurs des légumineuses; luzerne, trèfle et ladino.
- Plus grande disponibilité et meilleure efficacité des éléments nutritifs provenant du sol et des engrais.
- La chaux favorise la conservation des sols, améliore leur structure et maintient l'équilibre naturel des éléments du sol.
- L'épandage de la chaux peut se faire en tout temps au cours de l'été, la température est favorable, le terrain est plus ferme et les services d'épandage sont plus disponibles.

"Plus on connaît son sol,
mieux on l'utilise"



les producteurs de pierre à chaux du québec inc.

4080 Wellington, Suite 11, Verdun, P.Q. H4G 1V4

Téléphone: 761-4548